Niveau(x) d'enseignement: 6 Numéro EDUQ : 8770100
Centre d'intérêt: 240

Brassard, Hélène.

Enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire, 1986 / [réalisée par Hélène Brassard avec la collab. de Gilbert Emond]. -- Montréal : Bureau de la statistique du Québec, 1986.
251, [14] p. ; 28 cm. -- (Statistiques sociales / Bureau de la statistique du Québec)

ISBN 2-550-16876-3

Vedette(s)-secondaire(s): Emond, Gilbert * Bureau de la statistique du Québec

Descripteur(s): Caractéristiques de l'étudiant * Budget de l'étudiant * Aide aux étudiants * Caractéristiques socio-économiques * Travail rémunéré d'étudiant * Prêt * Bourse d'étude * Questionnaire * Statistiques * Collégial (Ordre d'enseignement) * Universitaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom: Québec (Province) Ministère de l'enseignement supérieur et de la science. Direction de l'aide financière aux étudiants

En 1985, la Direction générale de l'aide financière aux étudiants demandait la mise à jour des informations concernant les étudiants du niveau postsecondaire. Le principal objectif de l'enquête était de déterminer quels sont les revenus et les dépenses des étudiants, de façon à réévaluer les critères d'attribution des prêts et bourses. Le questionnaire (reproduit en annexe) reprend essentiellement les mêmes thèmes que celui de 1981. Les trois premiers chapitres du rapport exposent les principaux aspects de l'échantillonnage et de l'estimation et discutent de la qualité du questionnaire. Les autres chapitres présentent les aspects statistiques de l'enquête: ils mettent en relief la situation familiale de l'étudiant, sa situation financière, l'emploi et les principales caractéristiques de son mode de vie. L'étudiant, de plus, est caractérisé par certains critères socio-économiques, selon qu'il a ou non reçu une aide financière de la part du régime ou de ses parents. L'enquête distingue les ordres collégial et universitaire et, quelquefois, les secteurs général et professionnel du collégial et les différents cycles universitaires.

Type de document: s

8770100

Statistiques sociales

Enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire 1986

Bureau de la statistique du Québec

EDUQ 8770100

Statistiques sociales

Enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire 1986

Bureau de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant le BSQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser au:

Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél.: (418) 643-5116

ou

1410, rue Stanley, 3e étage
Montréal (Québec)
H3A 1P8
Tél.: (514) 873-4722

ou

Tél.: 1-800-463-4090
(aucun frais d'appel)

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Quatrième trimestre 1986
ISBN 2-550-16876-3

Tirage limité.
Toute reproduction ou utilisation du contenu
de cette publication est autorisée à condition
de mentionner la source.

Le Bureau de la statistique du Québec, selon sa mission, est chargé de répondre aux besoins en information statistique de l'Administration publique québécoise et, ensuite, de la population en général. L'**enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire** a été réalisée dans le cadre de ces responsabilités à la demande de la Direction générale de l'aide financière aux étudiants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. C'est la seconde fois en cinq ans que les deux organismes collaborent à cette enquête en fournissant les ressources et les efforts nécessaires à son parachèvement. En effet, le BSQ a complété en 1981 une première enquête sur le sujet.

Cette année, une équipe de la Direction de la méthodologie et de l'information a dirigé à nouveau l'enquête puis mené la présente analyse descriptive qui couvre plus de sujets qu'en 1981. Particulièrement, les étudiants sont ici caractérisés selon le statut de résidence, le statut de dépendance et le sexe.

L'enquête a pour objectif principal de fournir des statistiques sur les revenus, les dépenses et l'endettement des étudiants au niveau postsecondaire. De plus, la situation d'emploi, le mode de vie (habitation, transport, etc) et la situation familiale des étudiants sont présentés afin de fournir des données pertinentes à l'analyse et la prise de décisions relatives au régime québécois des prêts et bourses aux étudiants.

Il importait d'abord de recueillir et de présenter les statistiques de base sur ce sujet; des analyses économiques, sociologiques ou d'autre nature pourront par la suite être entreprises afin d'éclairer les faits et l'état de la situation financière des étudiants au niveau postsecondaire du Québec.

Description des cotes des coefficients de variation

Cote	CV	Précision de l'estimation
A	inférieur à 5%	excellente
B	de 5 à 10%	très bonne
C	de 10 à 15%	bonne
D	de 15 à 20%	passable
E	supérieur à 20%	peu fiable
-		n'ayant pas lieu de figurer

Cette publication a été réalisée par: Hélène Brassard
Avec la collaboration de: Gilbert Émond, chargé de projet
Et avec le soutien de: Lorraine H. Leblond

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication:
Division de la consultation et des méthodes
Direction de la méthodologie et de l'information
Bureau de la statistique du Québec
117, rue St-André, 5e étage
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél: (418) 643-1493

Mme Louise Bourque de la Direction de la méthodologie et de l'information ainsi que MM. Robert Baril et Michel Meunier, de la Direction des statistiques sur les individus et les ménages ont collaboré à la planification et à la rédaction de ce document.

Table des matières

	Liste des tableaux	6
	Introduction	17
Partie I **Aspects méthodologiques**	**Chapitre 1** **L'échantillon**	21
	Univers et base de sondage	23
	Stratification et échantillonnage	23
	Évaluation méthodologique de l'enquête	28
	Chapitre 2 **Le questionnaire**	35
	Chapitre 3 **L'estimation**	37
	Calcul des estimations	37
	Précision des estimations	38
Partie II **Aspects analytiques**	**Chapitre 4** **Éléments du régime des prêts et bourses**	41
	Conditions d'admissibilité	43
	Statut des candidats	43
	Établissement du montant de l'aide financière accordée à l'étudiant	44
	Chapitre 5 **Situation familiale des étudiants**	47
	Caractéristiques de la clientèle étudiante	48
	Contribution des parents	57

Chapitre 6
L'emploi chez les étudiants 69

Situation générale de l'emploi 69
Emploi d'été 77
Emploi durant l'année scolaire 86

Chapitre 7
Situation financière des étudiants 93

Revenus 93
Dépenses 99
Endettement 106

Chapitre 8
Mode de vie des étudiants 111

Logement 111
Répartition du budget 114

Chapitre 9
Impact du régime des prêts et bourses sur le mode de vie des étudiants 119

Caractéristiques des bénéficiaires et des non-bénéficiaires 119
Situation financière des bénéficiaires et des non-bénéficiaires 125

Chapitre 10
Contribution financière: caractéristiques des parents 131

Partie III
Synthèse

Chapitre 11
Conclusion 137

Annexes

1. Portrait des étudiants selon le niveau d'études 147
2. Revenus des étudiants 233
3. Cueillette des données 243
4. Réponse partielle 245
5. Questionnaire 253

Liste des tableaux

Chapitre 1 L'échantillon

1.1 Stratification de l'univers. 24

1.2 Tailles d'échantillon requises et reçues. 27

1.3 Taux de réponse, selon le niveau d'études. 29

1.4 Taux de réponse, selon la région. 30

1.5 Taux de réponse, selon la région par champ d'études, niveau collégial. 31

1.6 Taux de réponse, selon la région par champ d'études, niveau universitaire. 32

1.7 Coefficients de variation du revenu total, selon la région de l'institution et le niveau d'études. 34

Chapitre 3 L'estimation

3.1 Description des cotes des coefficients de variation. 38

Chapitre 5 Situation familiale des étudiants

5.1 Répartition des étudiants selon les statuts de résidence et de dépendance, niveau collégial. 49

5.2 Répartition des étudiants selon les statuts de résidence et de dépendance, niveau universitaire. 50

5.3 Répartition des étudiants selon le sexe et le niveau d'études. 50

5.4 Répartition des étudiants selon le sexe et les statuts de résidence et de dépendance, niveau collégial. 51

5.5 Répartition des étudiants selon le sexe et les statuts de résidence et de dépendance, niveau universitaire. 51

5.6 Répartition des étudiants selon l'état matrimonial et le niveau d'études. 52

5.7 Répartition des étudiants selon le nombre d'enfants à la charge des parents et le niveau d'études. 53

5.8 Répartition des étudiants selon l'occupation des parents, niveau collégial. 54

5.9 Répartition des étudiants selon le revenu des parents, niveau collégial. 54

5.10 Répartition des étudiants selon l'occupation des parents, niveau universitaire. 55

5.11 Répartition des étudiants selon le revenu des parents, niveau universitaire. 55

5.12 Répartition des étudiants selon la scolarité des parents, niveau collégial. 56

5.13 Répartition des étudiants selon la scolarité des parents, niveau universitaire. 56

5.14 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière des parents, selon le sexe et le niveau d'études. 58

5.15 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière des parents, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau collégial. 59

5.16 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière des parents, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau universitaire. 59

5.17 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière des parents, selon le sexe, le statut de résidence et le niveau d'études. 60

5.18 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière des parents, selon le statut de résidence et le niveau d'études. 60

5.19 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière des parents, selon le statut de dépendance et le niveau d'études. 61

5.20 Contribution financière moyenne des parents, selon le sexe et le niveau d'études. 62

5.21 Contribution financière moyenne des parents, selon le sexe, le statut de résidence et le niveau d'études. 63

5.22 Contribution financière moyenne des parents, selon le statut de résidence et le niveau d'études. 63

5.23 Contribution financière moyenne des parents, selon le statut de dépendance et le niveau d'études. 64

5.24 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière ou non financière des parents, selon le sexe et le type de dépenses, niveau collégial. 66

5.25 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière ou non financière des parents, selon le sexe et le type de dépenses, niveau universitaire. 66

5.26 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière ou non financière des parents, selon le statut de résidence et le type de dépenses, niveau collégial. 67

5.27 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière ou non financière des parents, selon le statut de résidence et le type de dépenses, niveau universitaire. 67

5.28 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière ou non financière des parents, selon le statut de dépendance et le type de dépenses, niveau collégial. 68

5.29 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière ou non financière des parents, selon le statut de dépendance et le type de dépenses, niveau universitaire. 68

Chapitre 6 L'emploi chez les étudiants

6.1 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi, selon le sexe et le niveau d'études. 71

6.2 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau collégial. 71

6.3 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau universitaire. 72

6.4 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de résidence et le niveau d'études. 72

6.5 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de dépendance et le niveau d'études. 73

6.6 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi, selon le sexe et le niveau d'études. 74

6.7 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau collégial. 75

6.8 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau universitaire. 75

6.9 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de résidence et le niveau d'études. 76

6.10 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de dépendance et le niveau d'études. 76

6.11 Proportion et revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été et l'année scolaire, selon le niveau d'études. 76

6.12 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le sexe et le niveau d'études. 78

6.13 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau collégial. 78

6.14 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau universitaire. 79

6.15 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le statut de résidence et le niveau d'études. 79

6.16 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le statut de dépendance et le niveau d'études. 80

6.17 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le sexe et le niveau d'études. 81

6.18 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau collégial. 81

6.19 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau universitaire. 82

6.20 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le statut de résidence et le niveau d'études. 82

6.21 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le statut de dépendance et le niveau d'études. 83

6.22 Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été, selon le sexe et le niveau d'études. 83

6.23 Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau collégial. 84

6.24 Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau universitaire. 84

6.25 Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été, selon le statut de résidence et le niveau d'études. 85

6.26 Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été, selon le statut de dépendance et le niveau d'études. 85

6.27 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le sexe et le niveau d'études. 87

6.28 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau collégial. 88

6.29 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau universitaire. 88

6.30 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de résidence et le niveau d'études. 89

6.31 Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de dépendance et le niveau d'études. 89

6.32 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le sexe et le niveau d'études. 90

6.33 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau collégial. 91

6.34 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de résidence et le statut de dépendance, niveau universitaire. 91

6.35 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de résidence et le niveau d'études. 92

6.36 Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de dépendance et le niveau d'études. 92

Chapitre 7 Situation financière des étudiants

7.1 Revenus moyens des étudiants, selon le sexe et les sources de revenu, niveau collégial. 95

7.2 Revenus moyens des étudiants, selon le sexe et les sources de revenu, niveau universitaire. 96

7.3 Revenus moyens des étudiants, selon le statut de résidence et les sources de revenu, niveau collégial. 96

7.4 Revenus moyens des étudiants, selon le statut de résidence et les sources du revenu, niveau universitaire. 97

7.5 Revenus moyens des étudiants, selon le statut de dépendance et les sources du revenu, niveau collégial. 98

7.6 Revenus moyens des étudiants, selon le statut de dépendance et les sources de revenu, niveau universitaire. 99

7.7 Dépenses moyennes des étudiants, selon le sexe et les types de dépenses, niveau collégial. 101

7.8 Dépenses moyennes des étudiants, selon le sexe et les types de dépenses, niveau universitaire. 102

7.9 Dépenses moyennes des étudiants, selon le statut de résidence et les types de dépenses, niveau collégial. 103

7.10 Dépenses moyennes des étudiants, selon le statut de résidence et les types de dépenses, niveau universitaire. 104

7.11 Dépenses moyennes des étudiants, selon le statut de dépendance et les types de dépenses, niveau collégial. 105

7.12 Dépenses moyennes des étudiants, selon le statut de dépendance et les types de dépenses, niveau universitaire. 106

7.13 Endettement moyen des étudiants, selon le sexe et les sources d'endettement, niveau collégial. 108

7.14 Endettement moyen des étudiants, selon le sexe et les sources d'endettement, niveau universitaire. 108

7.15 Endettement moyen des étudiants, selon le statut de résidence et les sources d'endettement, niveau collégial. 109

7.16 Endettement moyen des étudiants, selon le statut de résidence et les sources d'endettement, niveau universitaire. 109

7.17 Endettement moyen des étudiants, selon le statut de dépendance et les sources d'endettement, niveau collégial. 110

7.18 Endettement moyen des étudiants, selon le statut de dépendance et les sources d'endettement, niveau universitaire. 110

Chapitre 8 Mode de vie des étudiants

8.1 Types de logement des étudiants non-résidents selon le sexe, niveau collégial. 112

8.2 Types de logement des étudiants non-résidents selon le sexe, niveau universitaire. 112

8.3 Types de logement des étudiants non-résidents dépendants, niveau collégial. 113

8.4 Nombre moyen de personnes partageant les frais du logement, selon le sexe et le niveau d'études. 113

8.5 Répartition du budget, selon le sexe et le type de dépenses, niveau collégial. 114

8.6 Répartition du budget, selon le sexe et le type de dépenses, niveau universitaire. 115

8.7 Répartition du budget, selon le statut de résidence et le type de dépenses, niveau collégial. 116

8.8 Répartition du budget, selon le statut de résidence et le type de dépenses, niveau universitaire. 116

8.9 Répartition du budget, selon le statut de dépendance et le type de dépenses, niveau collégial. 117

8.10 Répartition du budget, selon le statut de dépendance et le type de dépenses, niveau universitaire. 118

Chapitre 9 Impact du régime des prêts et bourses sur le mode de vie des étudiants

9.1 Caractéristiques des étudiants, selon le statut de bénéficiaire du régime, niveau collégial. 121

9.2 Caractéristiques des étudiants, selon le statut de bénéficiaire du régime, niveau universitaire. 123

9.3 Répartition des étudiants, selon les sources d'endettement et le niveau d'études. 125

9.4 Endettement moyen des étudiants bénéficiaires, selon les sources d'endettement et le niveau d'études. 126

9.5 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution et, contribution financière moyenne des parents, selon le statut de bénéficiaire et le niveau d'études. 127

9.6 Répartition du budget des étudiants selon le statut de bénéficiaire du régime et les types de dépenses, niveau collégial. 128

9.7 Revenus moyens des étudiants, selon le statut de bénéficiaire du régime et les sources de revenu, niveau collégial. 128

9.8 Répartition du budget des étudiants selon le statut de bénéficiaire du régime et les types de dépenses, niveau universitaire. 129

9.9 Revenus moyens des étudiants, selon le statut de bénéficiaire du régime et les sources de revenu, niveau universitaire. 129

Chapitre 10 Contribution financière: caractéristiques des parents

10.1 Caractéristiques des parents, selon la présence d'une contribution financière, niveau collégial. 132

10.2 Caractéristiques des parents, selon la présence d'une contribution financière, niveau universitaire. 134

Chapitre 11 Conclusion

11.1 Répartition des étudiants selon les statuts de résidence, de dépendance et le niveau d'études. 142

11.2 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution et contribution financière moyenne, selon le statut de dépendance et le niveau d'études. 143

11.3 Proportion et revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi, selon la période d'emploi et le niveau d'études. 144

11.4 Revenus, dépenses et endettement totaux moyens des étudiants, selon le sexe et le niveau d'études. 144

11.5 Répartition du budget des étudiants, selon le type de dépenses et le niveau d'études. 145

11.6 Répartition des étudiants, selon les statuts de bénéficiaire du régime, de résidence et de dépendance et, le niveau d'études. 146

Annexe 1 Portrait des étudiants selon le niveau d'études

A.1 Étudiants du secteur universitaire. 150

A.2 Étudiants du secteur universitaire, 1er cycle. 164

A.3 Étudiants du secteur universitaire, 2e et 3e cycles. 178

A.4 Étudiants du secteur collégial. 192

A.5 Étudiants du secteur collégial public. 206

A.6 Étudiants du secteur collégial privé. 220

Annexe 2 Revenus des étudiants

A.7 Revenu moyen d'emploi d'été, selon le niveau d'études. 233

A.8 Répartition des étudiants, selon le revenu d'emploi d'été, niveau collégial. 233

A.9 Répartition des étudiants, selon le revenu d'emploi d'été, niveau universitaire. 234

A.10 Revenu moyen d'emploi durant l'année scolaire, selon le niveau d'études. 234

A.11 Répartition des étudiants, selon le revenu d'emploi durant l'année scolaire, niveau collégial. 235

A.12 Répartition des étudiants, selon le revenu d'emploi durant l'année scolaire, niveau universitaire. 235

A.13 Revenu total moyen d'emploi, selon le niveau d'études. 236

A.14 Répartition des étudiants, selon le revenu total d'emploi, niveau collégial. 236

A.15 Répartition des étudiants, selon le revenu total d'emploi, niveau universitaire. 237

A.16 Revenu moyen des prêts et bourses du régime, selon le niveau d'études. 237

A.17 Répartition des étudiants, selon le revenu des prêts et bourses du régime, niveau collégial. 238

A.18 Répartition des étudiants, selon le revenu des prêts et bourses du régime, niveau universitaire. 238

A.19 Revenu moyen d'autres bourses, selon le niveau d'études. 239

A.20 Répartition des étudiants, selon le revenu d'autres bourses, niveau collégial. 239

A.21 Répartition des étudiants, selon le revenu d'autres bourses, niveau universitaire. 240

A.22 Revenu moyen d'autres sources, selon le niveau d'études. 240

A.23 Répartition des étudiants, selon le revenu d'autres sources, niveau collégial. 241

A.24 Répartition des étudiants, selon le revenu d'autres sources, niveau universitaire. 241

Annexe 4 Réponse partielle

A.25 Réponse partielle, niveau collégial. 246

A.26 Réponse partielle, niveau universitaire. 249

Introduction

En 1981, le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) réalisait l'enquête sur le mode de vie des étudiants du niveau postsecondaire[1]. Cette enquête avait pour mandat de "fournir une analyse socio-économique du mode de vie des étudiants du postsecondaire en relation avec les modalités actuelles d'attribution des prêts et bourses"[1].

En 1985, la Direction générale de l'aide financière aux étudiants (DGAFE), du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS), demandait au BSQ de reprendre l'enquête menée en 1981 afin de mettre à jour les informations concernant les étudiants du niveau postsecondaire. Plus précisément, le principal objectif de l'enquête était de déterminer quels sont les revenus et les dépenses moyens d'un étudiant, de façon à réévaluer les critères d'attribution des prêts et bourses de la DGAFE.

Dans le but de permettre des comparaisons éventuelles avec l'enquête menée en 1981, le questionnaire utilisé pour la présente enquête reprend essentiellement les mêmes thèmes. Une section particulière concernant le niveau d'endettement de l'étudiant a cependant été ajoutée. De même, le plan de sondage est resté sensiblement le même.

Deux principaux thèmes composent la synthèse statistique qui suit. Le premier rappelle les aspects méthodologiques de l'enquête, ceci afin de bien en situer les limites et les conditions de réalisation. Plus spécifiquement, les trois premiers chapitres exposent les principaux aspects de l'échantillonnage et de l'estimation et discutent de la qualité du questionnaire.

---

1. Étude sur le mode de vie des étudiants du postsecondaire, Rapport final, Service des études spéciales, Bureau de la statistique du Québec, 1981.

Le second thème présente les aspects statistiques de l'enquête; il met en relief la situation familiale de l'étudiant, sa situation financière, l'emploi et les principales caractéristiques de son mode de vie. De plus, l'étudiant sera caractérisé par certains critères socio-économiques, selon qu'il a ou non reçu une aide financière de la part du régime. Les parents de l'étudiant seront également caractérisés, selon qu'ils ont ou non contribué financièrement aux études de l'étudiant.

Comme les caractéristiques sont à prime abord différentes entre un étudiant du collégial et un étudiant universitaire, les deux niveaux d'études sont analysés séparément. De même, les secteurs général et professionnel du niveau collégial et les différents cycles universitaires sont quelquefois analysés individuellement.

De plus, puisque le régime actuel établit le montant d'aide financière accordé à l'étudiant à partir de critères préétablis, et résumés au chapitre 4, les résultats de l'enquête sont présentés selon ces mêmes critères. Ainsi, les statuts de résidence et de dépendance permettent d'identifier la clientèle étudiante québécoise; de plus, les principales caractéristiques socio-économiques de ces sous-groupes sont énoncées.

Le régime des prêts et bourses ayant pour objectif de permettre l'accès aux études postsecondaires à ceux qui n'en auraient pas les moyens autrement, l'impact qu'a le régime sur le mode de vie d'un étudiant bénéficiaire comparativement à celui d'un étudiant non bénéficiaire sera exploré.

Enfin, parce que le régime actuel suppose que les parents des étudiants dépendants contribuent aux dépenses encourues pour les études de leur enfant, il importe de vérifier cette hypothèse et de caractériser ces parents. Les parents qui n'ont pas contribué seront également caractérisés.

Dans la synthèse statistique, les principaux résultats observés au cours des divers chapitres seront résumés. Finalement, le portrait détaillé des étudiants selon leur niveau d'études est présenté en annexe de même que certains résultats concernant le revenu des étudiants. Le questionnaire de l'enquête est reproduit à l'annexe 5.

Univers et base de sondage

Le régime des prêts et bourses possède des critères stricts concernant l'admissibilité des étudiants à une aide financière du gouvernement. Tout étudiant à temps complet dans une institution collégiale ou universitaire reconnue par le ministère de l'Éducation, résident permanent du Québec, citoyen canadien ou immigrant reçu, et ayant entrepris ses études postsecondaires depuis moins de 10 ans est admissible au régime. L'univers visé par l'enquête est donc constitué de ces mêmes étudiants.

La base de sondage est formée à l'aide des listes des étudiants inscrits à la session automne 1985 dans les institutions collégiales et universitaires comptant au moins 200 étudiants (en référence avec la session d'automne 1984) et répondant aux critères de l'univers.

Stratification et échantillonnage

Étant donné le souci de produire des résultats précis pour divers sous-groupes de la population et de bien répartir l'échantillon, il a été convenu de stratifier l'univers selon 4 critères: le niveau d'études, la région, l'institution d'enseignement et le champ d'études.

On définit donc une strate comme étant l'ensemble des étudiants d'un certain niveau inscrits dans un champ d'études donné, à une institution donnée.

Le tableau 1.1 définit les subdivisions de chacun des critères de stratification.

Tableau 1.1
Stratification de l'univers

1er critère
le niveau d'études

1. niveau collégial: collèges publics, conservatoires et autres institutions collégiales publiques
2. niveau collégial: collèges privés et autres institutions collégiales
3. niveau universitaire: universités et institutions universitaires

2e critère
la région[1]

a) niveau collégial

1. Bas-St-Laurent-Gaspésie
2. Saguenay-Lac-St-Jean
3. Québec
4. Trois-Rivières
5. Cantons-de-L'Est
16. Ile-de-Montréal et Ile-de-Jésus (collèges publics)[2]
26. Ile-de-Montréal et Ile-de-Jésus (collèges privés)
46. Nord-de-Montréal (collèges privés)
56. Sud-de-Montréal (collèges publics)
66. Sud-de-Montréal (collèges privés)
76. Nord-de-Montréal (collèges publics)
7. Outaouais et Ottawa
8. Nord-Ouest
9. Côte-Nord

b) niveau universitaire

1. Saguenay-Lac-St-Jean, Bas-St-Laurent-Gaspésie et Côte-Nord
2. Québec
3. Cantons-de-L'Est et Trois-Rivières
4. Montréal
5. Outaouais, Ottawa et Nord-Ouest.

---

1. Les régions ont été définies conformément aux limites des régions administratives et sous-régions administratives, selon l'adresse de l'institution où est inscrit l'étudiant.

2. Émond, Gilbert, Étude sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire, Spécifications pour le tirage de l'échantillon, version 2, Division de la consultation et des méthodes, BSQ, octobre 1985.

Tableau 1.1
Stratification de l'univers (fin)

3e critère
l'institution d'enseignement

Les étudiants de l'univers inscrits à temps complet dans chaque institution collégiale ou universitaire du Québec, fréquentée par 200 étudiants ou plus, forment une strate. On dénombre 71 institutions collégiales (47 collèges publics et 24 collèges privés) et 21 institutions de niveau universitaire.

4e critère
le champ d'études

a) niveau collégial

1. Sciences de la santé, sciences pures et appliquées
2. Sciences humaines, DEC général, hors DEC
3. Techniques biologiques et physiques
4. Techniques humaines et de l'administration, autres techniques
5. Arts et lettres.

b) niveau universitaire

i) 1er cycle

1. Sciences de la santé
2. Sciences pures et appliquées
3. Administration
4. Sciences humaines et sociales, éducation, arts et lettres, autres

ii) 2e et 3e cycles

1. Sciences de la santé
2. Sciences pures et appliquées
3. Administration
4. Sciences humaines et sociales, éducation, arts et lettres, autres

---

Le plan de sondage reste sensiblement le même que celui de l'étude de 1981. Les institutions postsecondaires de 200 étudiants ou plus définissent le troisième critère de stratification. Toutefois, quelques institutions ont été ajoutées, certaines à cause du statut particulier de leurs étudiants; les autres, bien que situées à l'extérieur de la province, accueillent de nombreux étudiants québécois. Les institutions qui ont été ajoutées sont: les Conservatoires de Québec et de Montréal, les Ecoles du Barreau du Québec et autres écoles gouvernementales, les universités d'Ottawa et Carleton, et le Collège Algonquin.

Les tailles d'échantillons ont été déterminées de façon à respecter une précision globale pour certains critères de stratification. Une précision de 10% en termes de coefficient de variation[3] (cv) a été imposée au niveau de chaque région. Les tailles d'échantillons pour chaque région ont donc été calculées à partir de la formule suivante[4]:

$$n = \frac{NP^2}{Ncv^2 + P^2}$$

où P est une estimation de la dispersion relative de la variable "revenu total de l'étudiant" tirée de l'enquête de 1981; N est la population de la strate à l'automne 1984; le cv est la valeur désirée pour la précision, soit 10%. Alors, n est la taille d'échantillon requise pour la strate concernée.

---

3. Le coefficient de variation (cv) est une mesure relative de la dispersion relative de l'estimation d'une variable par rapport à sa valeur réelle dans la population. Le cv d'une estimation est égal au quotient de l'écart-type de l'estimation par l'estimation elle-même.

4. Émond, Gilbert, Détermination de la taille d'un échantillon pour un sondage à un degré sans remise, Division de la consultation et des méthodes, BSQ, mai 1985.

Les tailles d'échantillons obtenues ont ensuite été réparties proportionnellement à la taille de la population de chacune des sous-strates. Un échantillon indépendant d'étudiants a été tiré dans chaque strate; on a demandé à chaque institution ou organisme représentant un groupe d'institutions de tirer l'échantillon de leurs strates, selon un document contenant la marche à suivre[5]. La Direction générale de l'enseignement collégial (DGEC) a tiré l'échantillon pour toutes les strates de niveau collégial, secteurs public et privé; l'Université du Québec a échantillonné les étudiants fréquentant les universités sous sa direction, le Barreau du Québec procédant de la même façon pour ses écoles. Chaque échantillon a été tiré de façon systématique avec départ aléatoire, à partir de la liste des individus de chaque strate. Le tableau 1.2 présente les tailles d'échantillons demandées aux institutions effectuant le tirage, et celles des échantillons reçus, pour chaque niveau d'études.

Tableau 1.2
Tailles d'échantillons requises et reçues

Niveau d'études	Taille d'échantillon requise	Taille d'échantillon reçue
Collégial	3 474	3 239
Universitaire	1 238	1 217
Total	4 712	4 456

5. Émond, Gilbert, Étude sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire, Spécifications pour le tirage de l'échantillon, version 2, Division de la consultation et des méthodes, BSQ, octobre 1985.

Évaluation méthodologique de l'enquête

Un total de 4456 questionnaires ont été postés et 3259 ont été retournés au Bureau de la statistique du Québec, soit un taux de réponse globale de 73%. Après avoir éliminé les questionnaires non traitables et les retours de poste pour mauvaise adresse, on a obtenu un taux de réponse de 75,2% au niveau collégial, tandis qu'au niveau universitaire, 67,5% des personnes interrogées ont répondu. Une répartition détaillée des taux de réponse est présentée aux tableaux 1.3 à 1.6.

On retrouvera en annexe un texte de Gilles Laverdière, chargé d'enquête à la Direction de la production statistique du BSQ, traitant en détail des processus d'envoi et de suivi des questionnaires (voir Annexe 3).

En théorie, un plan de sondage permet d'obtenir un échantillon représentatif de la population étudiée. Toutefois, un biais peut s'introduire dans les estimations à cause de la non-réponse lorsqu'un sous-groupe particulier est sous-représenté dans l'échantillon. De même, une couverture incomplète de l'univers peut également introduire des biais dans l'estimation.

La non-réponse ne semble pas être concentrée à un niveau d'études, une région ou un champ d'études en particulier. Soulignons que la région 16, soit l'Ile-de-Montréal et l'Ile-de-Jésus, est celle où le taux de réponse est le moins élevé au niveau collégial (61,2%). Au niveau universitaire, c'est la région 05, soit celle comprenant l'Abitibi-Témiscamingue, l'Outaouais et Ottawa, qui obtient le plus faible taux de réponse, soit 60,7%.

Les étudiants de niveau collégial en Arts et Lettres (champs d'études 5 au tableau 1.5), sont ceux qui ont fourni le taux de réponse le moins élevé, avec un taux de 63%. Au niveau universitaire, les étudiants des Sciences humaines, Sciences sociales et de l'Éducation (champ d'études 3 au tableau 1.6) Arts et Lettres des 2e et 3e cycles ont obtenu le plus bas taux de réponse, soit 51,3%.

Tableau 1.3

Taux de réponse selon le niveau d'études

	r/n[1]	Taux de réponses (%)
Collégial		
Réponse globale	2437/3239	75,2
Collèges publics	2295/3040	75,5
Collèges privés	142/199	71,4
Étudiants fréquentant une institution francophone	2325/3025	76,9
Étudiants fréquentant une institution anglophone	112/214	52,3
Universitaire		
Réponse globale	822/1217	67,5
Étudiants du 1er cycle	719/1047	68,7
Étudiants des 2e et 3e cycles	104/170	60,6
Étudiants fréquentant une institution francophone	675/956	70,6
Étudiants fréquentant une institution anglophone	147/261	56,3

1. r: nombre de répondants.
   n: nombre d'envois.

Tableau 1.4

Taux de réponse selon la région

Région	r/n[1]	Taux de réponses (%)
Collégial		
Bas-St-Laurent-Gaspésie (01)	236/309	76,4
Saguenay-Lac-St-Jean (02)	256/322	79,5
Québec (03)	288/365	78,9
Trois-Rivières (04)	576/730	79,0
Cantons-de-l'Est (05)	188/268	70,1
Ile-de-Montréal et Ile-de-Jésus (16)	202/330	61,2
Nord-de-Montréal (26)	36/48	75,0
Sud-de-Montréal (36)	71/97	73,2
Outaouais et Ottawa (07)	166/244	68,0
Nord-Ouest (08)	239/294	81,3
Côte-Nord (09)	179/232	77,2
Universitaire		
Saguenay-Lac-St-Jean, Bas-St-Laurent-Gaspésie et Côte-Nord (01)	259/362	71,5
Québec (02)	125/173	72,3
Cantons-de-l'Est et Trois-Rivières (03)	120/178	67,4
Montréal (04)	133/199	66,8
Outaouais, Ottawa et Nord-Ouest (05)	185/305	60,7

1. r: nombre de répondants.
   n: nombre d'envois.

Tableau 1.5

Taux de réponse selon la région par champ d'études, niveau collégial

Champ d'études[1]	1		2		3		4		5		Total
	r/n	%	r/n	%	r/n	%	r/n	%	r/n	%	%
Région											
01	32/41	78	43/61	71	90/111	81	69/93	74	2/3	67	76,4
02	35/44	80	66/79	84	69/97	71	74/84	88	12/18	67	79,5
03	55/70	78	87/108	81	62/86	72	75/89	84	9/12	75	78,9
04	102/124	82	174/225	77	133/176	76	155/190	82	12/15	75	80,0
05	33/49	67	59/91	65	40/49	82	53/76	70	3/3	100	70,1
16	36/56	62	70/125	56	31/51	61	56/78	72	9/24	38	61,2
26	7/9	78	10/16	63	5/7	71	12/13	92	2/3	67	75,0
36	16/21	76	19/28	68	18/25	72	16/20	80	2/3	67	73,2
07	30/42	71	53/82	65	35/48	73	48/72	67	0/0	-	68,0
08	40/48	83	61/74	82	56/73	77	82/99	83	0/0	-	81,3
09	29/42	69	51/70	73	44/52	85	55/68	81	0/0	-	77,2
Total	415/546	76	693/959	72	583/775	75	695/882	79	51/81	63	75,2

1. Signification des codes de champ d'études:
   1: Sciences de la Santé, Sciences pures et appliquées
   2: Sciences humaines, DEC général, hors DEC
   3: Techniques biologiques et physiques
   4: Techniques humaines et de l'administration, autres techniques
   5: Arts et lettres

Tableau 1.6

Taux de réponse selon la région par champ d'études, niveau universitaire

1er cycle

Champ d'études[1]	1		2		3		4	
	r/n	%	r/n	%	r/n	%	r/n	%
Région								
1	6/7	85,7	71/95	74,7	102/147	69,4	69/94	73,4
2	12/14	85,7	31/38	81,6	50/73	68,5	12/17	70,6
3	8/10	80,0	27/43	62,8	40/64	62,5	24/39	61,5
4	7/11	63,6	27/37	73,0	51/76	67,1	22/27	81,5
5	9/16	56,3	31/49	63,3	78/140	55,7	42/50	84,0
Total	42/58	72,4	187/262	71,4	321/500	64,2	169/227	74,4

2e et 3e cycles

Champ d'études[1]	1		2		3		4	
	r/n	%	r/n	%	r/n	%	r/n	%
Région								
1	0/0	-	5/7	71,4	4/8	50,0	2/4	50,0
2	2/3	66,7	6/7	85,7	10/18	55,6	2/3	66,7
3	3/3	100,0	7/8	87,5	7/14	50,0	4/7	57,1
4	4/6	66,7	9/13	69,2	6/17	35,3	7/12	58,3
5	2/3	66,7	1/3	33,3	14/23	60,9	8/11	72,7
Total	11/15	73,3	28/38	73,7	41/80	51,3	23/37	62,2

1. Signification des codes de champ d'études:
   1: Sciences de la Santé
   2: Sciences pures et appliquées
   3: Administration
   4: Sciences humaines et sociales, éducation, arts et lettres, autres

Le taux de réponse des étudiants fréquentant une institution anglophone s'établit à 52,3% au niveau collégial et à 56,3% au niveau universitaire. De plus, les étudiants des institutions francophones ont répondu avec un taux de 76,9% au niveau collégial et de 70,6% au niveau universitaire. Les taux de réponses inférieurs au taux habituellement toléré de 60% devront être améliorés lors d'une enquête future.

Toutes les institutions définies dans la stratification sont représentées par un échantillon d'étudiants, sauf le Collège Algonquin et les universités Carleton et Bishop's. Ces institutions n'ont pas transmis l'échantillon demandé de leurs étudiants.

Une fois l'enquête réalisée, on a relevé certains problèmes de couverture, dus cette fois-ci à la base de sondage. Une proportion assez élevée des répondants (22% du niveau collégial et 9% du niveau universitaire) ont retourné leur questionnaire en déclarant qu'ils n'étaient pas inscrits à temps complet. Pourtant, l'enquête vise les étudiants à temps complet et les bases de sondage utilisées pour tirer les échantillons ne devaient contenir que des étudiants à temps complet.

Par contre, il faut souligner le fait que la collecte des données s'est effectuée en janvier 1986. La clientèle étudiante peut donc avoir changé, puisque des étudiants inscrits à temps complet à l'automne 1985 ne l'étaient pas nécessairement à l'hiver 1986. De même, certains étudiants ne faisaient pas partie de la base de sondage et se sont inscrits à l'hiver 1986 seulement. Ainsi, les étudiants n'étant pas inscrits à temps complet ont été exclus de l'échantillon.

Le cv de 10%, rappelons-le, était la précision désirée pour chaque région, pour la variable "revenu total moyen" des étudiants de cette région. Cet objectif a été atteint puisque le cv maximal obtenu avec les données de l'enquête est de 9,1% au niveau collégial et 6,7% au niveau universitaire. Le tableau 1.7 indique les cv obtenus lors de l'enquête pour la variable-repère. La précision des estimations pour cette variable est donc considérée comme très acceptable, en regard des mesures communément appliquées en méthodologie d'enquête. En effet, la précision d'une estimation est jugée excellente si son cv est inférieure à 5%, très bonne s'il est entre 5% et 10% et bonne entre 10% et 15%. La précision de l'estimation est par contre passable si son cv est entre 15% et 20% et peu fiable s'il excède 20%.

Dans les chapitres 5 à 10, une analyse sommaire des résultats sera présentée. Dans tous les tableaux d'estimation, nous présenterons une cote relative à la valeur du cv des estimations.

Tableau 1.7
Coefficients de variation du revenu total, selon la région de l'institution et le niveau d'études

Région	Revenu total moyen $	Cv %
Collégial		
01	4817	3,3
02	3634	7,9
03	4347	4,9
04	3986	3,1
05	4429	5,2
16	3397	8,4
26	4806	17,9
36	4872	13,3
07	4281	9,1
08	4632	4,3
09	4015	6,3
Ensemble	3972	3,9
Universitaire		
01	6728	3,4
02	8013	6,7
03	6904	5,4
04	6312	5,6
05	7912	5,2
Ensemble	6736	3,6

Le questionnaire adressé aux étudiants de l'échantillon est présenté à l'annexe 5. Il est important de signaler le fait que certaines questions ne semblent pas avoir été bien interprétées par les répondants.

Ainsi, la terminologie "Conjoint(e) de fait" (question no 2.2 concernant l'état civil) ne paraît pas avoir été comprise correctement. Par exemple, chez les étudiants universitaires, 19 personnes ont déclaré avoir un(e) conjoint(e) de fait et 59 personnes ont déclaré être mariées, soit un total de 72 personnes. Pourtant, 93 personnes ont donné l'occupation de leur conjoint(e); 97 personnes ont indiqué le revenu de leur conjoint(e), et 96 personnes ont fait de même pour le niveau d'étude de leur conjoint(e). De même, 298 répondants ont indiqué que leur conjoint (e) contribuait à leurs dépenses... Il y aura lieu de réévaluer la terminologie utilisée pour cette question lors d'une enquête future.

De plus, lorsqu'on demandait à l'étudiant son niveau d'études (question no 5.1), il aurait été plus approprié d'indiquer explicitement qu'on recherchait le niveau d'études actuel, c'est-à-dire le niveau auquel l'étudiant est inscrit au moment où il complète le questionnaire. Cela aurait évité des réponses comme celles obtenues au tableau 1 du rapport préliminaire[6], où certains étudiants présentement à l'université ont indiqué un "niveau d'études" du secteur collégial.

La question 2.4 a également été interprétée de façon ambiguë; en effet, il semble que les répondants n'ont pas distingué ce qu'on leur demandait, à savoir s'ils ont des personnes à charge ou, s'ils sont à la charge de quelqu'un. Cela peut expliquer le nombre élevé de répondants ayant déclaré qu'ils ont des personnes à charge.

6. Brassard, Hélène, Étude sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire, Rapport préliminaire, Division de la consultation et des méthodes, BSQ, avril 1986.

Une validation des réponses fournies a été effectuée et a ainsi permis de corriger une partie des réponses jugées erronées.

Dans l'ensemble des résultats, l'impact de ces questions interprétées de façon incorrecte par les répondants n'est cependant pas majeur. En effet, des validations ont été effectuées et des corrections ont été apportées partout où cela était possible. Toutefois, la question 2.4 (personnes à charge) doit être utilisée avec précaution.

Calcul des estimations

Un échantillon représentatif de la population, permet d'inférer à cette population les résultats obtenus sur l'échantillon, et d'obtenir alors pour ceux-ci une estimation assortie de sa précision.

La procédure d'estimation consiste à pondérer les données tirées de l'échantillon selon l'importance de la population de la strate dont ils proviennent. La structure originale de la population est ainsi retrouvée. En effet, lors du tirage de l'échantillon, la représentativité proportionnelle de certaines catégories d'individus par rapport à la population est modifiée pour s'assurer de la présence d'un nombre suffisamment grand d'individus des catégories plus rares. En ramenant l'échantillon proportionnel à la population avec les pondérations, on évite de surestimer ou sous-estimer certaines catégories d'individus en regard des autres.

Les formules d'estimation que nous avons employées pour pondérer les données de l'enquête proviennent du document de Louise Bourque, "Formules d'estimation pour un plan de sondage stratifié à un degré"[7]. Les estimations ont été calculées avec l'aide du progiciel PESTSS, développé par le BSQ, version corrigée de 1986.

Les calculs ont donc été faits avec l'estimateur classique pour un sondage stratifié à un degré. Le progiciel PESTSS permet un traitement des non-répondants, grâce à une repondération qui en tient compte, et donc, calcule des estimations pour la population de chaque strate. Ces estimations sont ensuite agrégées selon le regroupement nécessaire.

7. Bourque, Louise, Formules générales d'estimation pour un plan de sondage stratifié à un degré, Division de la consultation et des méthodes, BSQ, juillet 1982.

Précision des estimations

Chaque estimation des tableaux présentés dans les chapitres qui suivent est accompagnée d'une cote correspondant à la valeur de son coefficient de variation (cv), ce qui permet de juger de la précision de l'estimation. Les cotes employées prennent la signification suivante:

Tableau 3.1
Description des cotes des coefficients de variation

Cote	cv	Précision de l'estimation
A	inférieur à 5%	excellente
B	de 5 à 10%	très bonne
C	de 10 à 15%	bonne
D	de 15 à 20%	passable
E	supérieur à 20%	peu fiable
-		n'ayant pas lieu de figurer

Plus précisément, le cv est une mesure relative de la variabilité de l'estimation. Plus le cv est petit, plus l'estimation est fiable. On devrait considérer avec prudence toute estimation dont le cv est supérieur à 15% (cote D). Par contre, une estimation dont le cv dépasse 20% (cote E) est jugée peu fiable (car trop variable) et ne devrait servir qu'à des fins indicatives.

Afin d'aider le lecteur à utiliser les estimations dont la précision est passable ou peu fiable (cote D ou E), on ajoute une autre statistique relative à la précision de celles-ci, l'intervalle de confiance. On présente donc à côté des estimations ayant une cote de cv D ou E l'étendue de l'intervalle de confiance à 95% se situant de part et d'autre de l'estimation. Par exemple, dans le tableau suivant:

Étudiants	Proportion %	Cote
Mariés	8,2	D (3,2)

On doit comprendre que, avec un risque d'erreur de 5%, l'estimation de la proportion des étudiants mariés est de 8,2% ± 3,2%, c'est-à-dire, que cette estimation se situe entre 5,0% et 11,4% avec un risque de se tromper de 5%. Les estimations ayant une cote de cv de A, B ou C sont suffisamment précises pour qu'un recours à l'intervalle de confiance ne soit pas nécessaire.

Chapitre 4 - Éléments du régime des prêts et bourses[1]

Depuis quelques années, le gouvernement du Québec fournit aux étudiants désireux de poursuivre des études postsecondaires, la possibilité de recevoir des prêts et des bourses, compte tenu de divers critères, dans le cadre du régime des prêts et bourses.

Conditions d'admissibilité

Pour bénéficier des dispositions du régime des prêts et bourses, un étudiant doit répondre à trois principales conditions.

Il doit d'abord être citoyen canadien (ou être reconnu résident permanent du pays) et résider au Québec. Il doit être inscrit à temps complet dans un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, et avoir entrepris ses études postsecondaires depuis moins de 10 ans. Finalement, s'il est réputé "dépendant", il doit être membre d'une famille dont la situation financière des parents ne leur permet pas de défrayer le coût des études de leur enfant. Le régime prévoit toutefois des dispositions spéciales pour les candidats mariés ou ayant des personnes à charge.

Statut des candidats

Deux principaux critères aident à déterminer la situation de l'étudiant et le montant d'aide financière auquel il a droit.

1. Direction générale de l'aide financière aux étudiants, Prêts et bourses, Règles d'attribution des prêts et bourses aux étudiants, ministère de l'Éducation, 1984.

L'étudiant peut d'abord être considéré **dépendant** ou **indépendant** de ses parents. S'il est dépendant, une contribution financière de la part de ses parents est incluse dans les calculs du montant alloué à l'étudiant. Est alors reconnu indépendant l'étudiant:

a) marié, ou qui a déjà été marié;

b) détenteur d'un diplôme de premier cycle ou ayant complété 90 crédits en vue de l'obtention d'un même diplôme universitaire;

c) qui a été sur le marché du travail pendant deux ans sans poursuivre d'études à temps complet;

d) qui a une ou plusieurs personnes à sa charge.

De plus, l'étudiant sera reconnu **résident** s'il est célibataire et demeure chez ses parents, ou s'il est célibataire dépendant et ses parents demeurent dans la zone de résidence de l'établissement d'enseignement.

Établissement du montant de l'aide financière accordée à l'étudiant

L'aide financière accordée est établie à partir de divers facteurs. Après avoir déterminé le statut auxquel appartient le candidat (résidence et dépendance), on calcule ses frais de subsistance, ses frais scolaires, de transport et autres dépenses. Les montants varieront selon que l'étudiant est reconnu dépendant ou non, résident ou non-résident. S'il y a lieu, on ajoutera également les dépenses encourues par le candidat qui a des personnes à sa charge.

En raison du principe que tout étudiant de niveau postsecondaire doit participer lui-même au financement des dépenses relatives à la poursuite de ses études, une contribution de base est incluse dans les calculs et celle-ci est, ajustée selon que l'étudiant a des revenus inférieurs ou supérieurs à cette contribution minimale.

De plus, une contribution de base des parents de l'étudiant considéré dépendant est déterminée à partir des ressources financières des parents et du nombre d'enfants à leur charge, selon le niveau d'études de ceux-ci.

La contribution financière du gouvernement comblera alors une partie de la différence entre les ressources financières dont dispose l'étudiant et les dépenses admises.

L'aide financière accordée à un étudiant est alors composée de deux montants. Le premier, le montant de prêt sans intérêt pour la durée des études, varie selon le niveau d'études et le type d'établissement d'enseignement fréquenté. Ce montant peut atteindre une valeur maximale, déterminée selon les mêmes critères. Si l'aide financière accordée à l'étudiant est supérieure au montant maximal de prêt, un deuxième montant sera établi, sous forme de bourse remise à l'étudiant.

Chapitre 5 - Situation familiale des étudiants

La situation familiale d'un étudiant influence de façon directe le montant d'aide financière auquel il a droit. Le présent chapitre décrit la situation familiale, en regard des variables qui l'illustrent et qui sont estimées par l'enquête.

En premier lieu, la répartition des étudiants sera analysée selon les principaux statuts définis par le régime des prêts et bourses, soit les statuts de résidence et de dépendance. On se rappellera qu'un étudiant, pour être considéré résident, doit habiter chez ses parents durant l'année scolaire. De plus, un étudiant est reconnu indépendant s'il poursuit des études de deuxième ou troisième cycle, est marié légalement ou l'a déjà été, ou encore, s'il a accumulé un minimum de 90 crédits durant ses études universitaires de premier cycle. La répartition des étudiants selon le sexe est également indiquée, des différences notables pouvant être constatées à ce niveau.

Dans cette partie, le type de famille auquel appartient l'étudiant sera également identifié, principalement selon l'occupation, le revenu et la scolarité des parents, de même que le nombre d'enfants à la charge de ces derniers.

En second lieu, l'implication des parents dans les dépenses encourues pour les études de leur enfant, tant par une contribution financière que non financière, sera explorée. Il convient de souligner que les statistiques concernant la contribution financière des parents ont été établies à partir des montants non nuls déclarés par l'étudiant.

Les niveaux collégial et universitaire sont traités séparément, les caractéristiques des étudiants étant de toute évidence différentes selon ces niveaux d'études.

Caractéristiques de la clientèle étudiante

Un survol des estimations obtenues permet de dégager les points suivants.

L'étudiant de niveau postsecondaire est dépendant financièrement de ses parents dans la majorité des cas. S'il étudie au collège, il résidera la plupart du temps chez ses parents. S'il est au niveau universitaire, il sera non-résident dans plus de la moitié des cas. À chacun des niveaux d'études, la proportion d'hommes et de femmes est presque identique.

L'étudiant fait généralement partie d'une famille comprenant deux enfants à la charge de ses parents. Dans plus de la moitié des cas, la mère ne travaille pas à l'extérieur de la maison et possède un revenu inférieur à 13 000 $. Elle a complété, la plupart du temps, douze années de scolarité ou moins. Le père d'un étudiant du niveau universitaire a, en moyenne, un revenu supérieur au revenu du père d'un étudiant de niveau collégial. La majorité des pères ont une scolarité de 12 ans ou moins, que ce soit ceux des étudiants du niveau collégial ou du niveau universitaire.

Une étude plus approfondie des tableaux de la section permet d'observer les résultats qui suivent.

Près de 90% des étudiants du niveau collégial sont dépendants financièrement de leurs parents. Au niveau collégial, plus des 2/3 des étudiants résident chez leurs parents.

L'écart entre les proportions de dépendants et d'indépendants est moins grand chez les étudiants du niveau universitaire, où 75% des étudiants sont reconnus dépendants. Contrairement au collégial, il y a moins de résidents (44%) que de non-résidents (56%) au niveau universitaire.

La clientèle étudiante se compose généralement d'hommes et de femmes en proportions presque identiques. Les femmes sont tout de même un peu plus nombreuses, notamment au premier cycle.

A tous les niveaux d'études, le statut de dépendant est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Les hommes du niveau collégial résident plus souvent chez leurs parents que les femmes. Cette répartition est toutefois inversée au niveau universitaire, les femmes résidant chez leurs parents étant, toutes proportions gardées, relativement plus nombreuses.

L'âge augmentant avec le niveau d'études, il n'est pas surprenant de retrouver une proportion plus élevée d'étudiants mariés à l'université qu'au collège. En effet, la proportion de célibataires, quoique majoritaire à tous les niveaux d'études, tend à diminuer avec le niveau d'études complétées.

Il en ressort donc que l'étudiant de niveau postsecondaire est avant tout dépendant de la contribution financière de ses parents. S'il est habituellement résident au cours de ses études collégiales, il est toutefois majoritairement non-résident au niveau universitaire.

Tableau 5.1

Répartition des étudiants selon les statuts de résidence et de dépendance[1], niveau collégial

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Dépendants	64,4	A	27,5	B	91,9	A
Indépendants	2,7	E (1,8)	5,4	D (2,1)	8,1	D (2,6)
Ensemble	67,1	A	32,9	B	100,0	-

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.2

Répartition des étudiants selon les statuts de résidence et de dépendance[1], niveau universitaire

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote	%	cote
Dépendants	37,4	B	37,3	B	74,7	A
Indépendants	6,9	E (3,5)	18,4	C	25,3	C
Ensemble	44,3	B	55,7	B	100,0	-

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.3

Répartition des étudiants selon le sexe et le niveau d'études

Niveau d'études	Hommes		Femmes	
	%	cote[1]	%	cote[1]
Collégial	49,8	B	50,2	B
Collégial général	51,0	B	49,0	B
Collégial professionnel	48,7	B	51,3	B
Universitaire	45,7	B	54,3	A
Universitaire, 1er cycle	45,2	B	54,8	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	49,3	E (21,7)	50,7	E (21,7)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.4

Répartition des étudiants selon le sexe et les statuts de résidence et de dépendance, niveau collégial

Statut[1]	Hommes		Femmes	
	%	cote[2]	%	cote[2]
Résidents	69,7	B	64,6	B
Non-résidents	30,3	C	35,4	B
Dépendants	90,9	B	92,3	B
Indépendants	9,1	E (4,8)	7,7	D (3,1)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.5

Répartition des étudiants selon le sexe et les statuts de résidence et de dépendance, niveau universitaire

Statut[1]	Hommes		Femmes	
	%	cote[2]	%	cote[2]
Résidents	42,7	C	45,6	C
Non-résidents	57,3	C	54,4	B
Dépendants	70,5	B	77,5	B
Indépendants	29,5	D (9,1)	22,5	D (7,3)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.6

Répartition des étudiants selon l'état matrimonial[1] et le niveau d'études

Niveau d'études	Célibataires		Mariés	
	%	cote	%	cote[2]
Collégial	97,0	A	3,0	E (1,5)
Collégial général	98,5	A	1,5	E (0,9)
Collégial professionnel	95,7	A	4,3	E (2,8)
Universitaire	88,4	A	11,6	D (4,1)
Universitaire, 1er cycle	89,6	A	10,4	D (4,0)
Universitaire, 2e et 3e cycles	79,8	C	20,2	E (17,1)

1. Définitions
   a) célibataires: n'ayant jamais été marié(e)s légalement
   b) marié(e)s : marié(e)s légalement, séparé(e)s, divorcé(e)s, veuf(ve)s, religieux(ses).
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tant au niveau collégial qu'universitaire, les parents de l'étudiant ont généralement deux enfants à leur charge; les familles de trois enfants ou d'un seul enfant se présentent toutefois avec une fréquence non négligeable.

L'occupation principale des mères des étudiants, tant de niveau collégial qu'universitaire, est majoritairement celle de "personne à la maison". Par ailleurs, près du quart des mères exercent un métier comme celui de commis, vendeuse ou employée de bureau. Les pères des étudiants de niveau postsecondaire sont principalement des ouvriers, commis ou vendeurs. Toutefois, les étudiants du niveau universitaire ont plus souvent que ceux du niveau collégial des pères exerçant une profession.

Environ les 2/3 des mères des étudiants ont un revenu nul ou inférieur à 13 000 $, tant au niveau collégial qu'universitaire. La répartition des pères est presque uniforme selon les tranches de revenu des tableaux (voir les tableaux 5.10 et 5.11). Par contre, près de 50% des pères des étudiants du niveau universitaire ont un revenu annuel supérieur à 25 000 $.

Les parents des étudiants du niveau collégial ont moins de 12 ans de scolarité dans plus de 70% des cas. Les parents des étudiants du niveau universitaire ont, en majorité, complété un maximum de 12 années d'études, soit 60% des pères et 70% des mères. Toutefois, 26% des pères des étudiants universitaires ont terminé au moins 16 ans d'études, alors que seulement 17% des pères des étudiants de nivau collégial ont atteint un tel niveau de scolarité.

Il apparaît donc que l'étudiant de niveau postsecondaire fait généralement partie d'une famille avec deux enfants à la charge des parents. Sa mère ne travaille pas à l'extérieur de la maison ou occupe un emploi à faible revenu. Son père est principalement ouvrier, commis ou vendeur; de plus, le père d'un étudiant universitaire gagne plus de 25 000 $ par année.

Tableau 5.7

Répartition des étudiants, selon le nombre d'enfants à la charge des parents et le niveau d'études

Nombre d'enfants[1]	Collégial		Universitaire	
	%	cote[2]	%	cote[2]
0 enfant	0,9	E (0,9)	11,5	E (4,9)
1 enfant	23,0	B	26,9	C
2 enfants	38,5	B	35,0	C
3 enfants	22,0	B	19,4	C
4 enfants ou plus	15,6	C	7,2	D (2,6)

1. Le répondant est inclus seulement s'il est considéré dépendant selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.8

Répartition des étudiants selon l'occupation des parents, niveau collégial

Occupation[1]	Père		Mère	
	%	cote[2]	%	cote[2]
Personne à la maison	4,2	E (2,2)	52,5	B
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	38,8	B	28,5	B
Technicien	10,8	D (3,8)	1,2	E (0,8)
Professionnel	11,5	C	8,9	D (3,5)
Administrateur et entrepreneur autonome	22,0	C	3,0	E (1,3)
Autres	12,7	C	5,9	E (2,7)

1. Définitions:
   a) ouvrier, commis, vendeur, etc. : journalier, manoeuvre, apprenti, ouvrier, préposé aux services publics et personnels, employé de bureau
   b) technicien: technicien, contremaître
   c) administrateur et entrepreneur autonome: propriétaire de petit commerce ou industrie, gérant, administrateur, cultivateur, pêcheur
   d) autre: étudiant, rentier, invalide, décédé, autre...
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.9

Répartition des étudiants selon le revenu des parents, niveau collégial

Revenu	Père		Mère	
	%	cote[1]	%	cote[1]
Aucun revenu	4,2	E (1,7)	37,8	B
Moins de 13 000 $	15,0	C	30,8	B
13 000 $ - 24 999 $	20,7	B	13,1	C
25 000 $ - 36 999 $	21,3	C	7,3	E (3,9)
37 000 $ et plus	19,7	C	1,2	E (0,9)
Ne sait pas	19,1	C	9,8	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.10

Répartition des étudiants selon l'occupation des parents, niveau universitaire

Occupation[1]	Père		Mère	
	%	cote[2]	%	cote[2]
Personne à la maison	2,0	E (1,6)	53,1	B
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	28,7	B	25,0	C
Technicien	10,3	D (4,0)	1,9	E (1,8)
Professionnel	10,6	C	8,1	E (3,3)
Administrateur et entrepreneur autonome	22,9	C	2,9	E (2,5)
Autre	17,5	C	9,0	E (4,0)

1. Définitions:
   a) ouvrier, commis, vendeur, etc. : journalier, manoeuvre, apprenti, ouvriers, préposé aux services publics et personnels, employé de bureau
   b) technicien: technicien, contremaître
   c) administrateur et entrepreneur autonome: propriétaire de petit commerce ou industrie, gérant, administrateur, cultivateur, pêcheur
   d) autre: étudiant, rentier, invalide, décédé, autre...
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.11

Répartition des étudiants selon le revenu des parents, niveau universitaire

Revenu	Père		Mère	
	%	cote[1]	%	cote[1]
Aucun revenu	5,5	E (3,2)	31,9	B
Moins de 13 000 $	14,8	D (4,9)	31,0	C
13 000 $ - 24 999 $	15,4	D (4,8)	13,1	D (4,4)
25 000 $ - 36 999 $	21,0	C	4,7	E (2,9)
37 000 $ et plus	26,7	C	4,5	E (3,2)
Ne sait pas	16,6	C	14,8	D (4,6)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.12

Répartition des étudiants selon la scolarité des parents, niveau collégial

Années d'études complétées	Père		Mère	
	%	cote[1]	%	cote[1]
0 à 12 années	72,0	A	76,2	A
13 à 15 années	10,8	D (3,6)	17,9	D
16 années et plus	17,2	C	5,9	E (2,6)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.13

Répartition des étudiants selon la scolarité des parents niveau universitaire

Années d'études complétées	Père		Mère	
	%	cote[1]	%	cote[1]
0 à 12 années	59,1	B	69,5	A
13 à 15 années	14,7	D (4,9)	20,4	C
16 années et plus	26,2	C	10,1	D (3,9)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Contribution des parents

Une analyse sommaire des données recueillies permet d'identifier quelques éléments significatifs.

Environ 40% des étudiants ont reçu une contribution financière de leurs parents, tant au niveau universitaire que collégial. Toutefois, seulement la moitié des étudiants reconnus dépendants financièrement de leurs parents ont effectivement reçu une contribution financière de leur part. Celle-ci se situe en moyenne à 1 395 $ au niveau collégial et à 1 633 $ au niveau universitaire. (Ces moyennes sont établies en excluant les étudiants qui n'ont reçu aucune contribution financière de leurs parents). La proportion des femmes ayant reçu une contribution financière de leurs parents est supérieure à celle des hommes, quel que soit le niveau d'études. Par contre, le montant moyen reçu par les femmes est inférieur à celui reçu par les hommes. C'est donc que les hommes reçoivent moins souvent que les femmes une contribution de leurs parents mais, quand ils en reçoivent une, leur montant en est plus élevé.

Les parents contribuent presque tous d'une manière ou d'une autre aux coûts occasionnés par les études, que ce soit en donnant un certain montant d'argent, ou en fournissant le logement ou la nourriture.

Une analyse plus détaillée des résultats met en évidence les faits suivants.

Une proportion identique de résidents et de non-résidents dépendants ont reçu une contribution financière de leurs parents au niveau collégial (44%). Au niveau universitaire, ce sont les résidents qui ont le plus souvent reçu une contribution financière (48%) comparativement aux non-résidents (33%).

Seulement la moitié des étudiants reconnus dépendants financièrement de leurs parents ont effectivement reçu une contribution financière de leur part, cette proportion allant de 44% pour les collégiens, à 49% pour les universitaires.

Les étudiants du secteur collégial général ont reçu une contribution financière de leurs parents dans une proportion de 47%, soit 10% de plus que celle des étudiants du secteur collégial professionnel. Cet écart est respecté pour les résidents et les non-résidents de ces niveaux d'études, de même que pour les étudiants dépendants. Les étudiants universitaires du 1er cycle ont reçu une contribution financière parentale dans 43% des cas, les résidents et les dépendants obtenant séparément une contribution dans une proportion de près de 50% des cas.

Il en ressort donc que moins de la moitié des étudiants du niveau collégial ont reçu une contribution financière de leurs parents, malgré le fait qu'ils étaient reconnus dépendants par le régime et ce, peu importe leur statut de résidence. De plus, les universitaires reconnus dépendants ont effectivement reçu une contribution financière dans près de la moitié des cas. Les résidents de ce niveau d'études en ont reçu une dans 52% des cas.

Tableau 5.14

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière des parents, selon le sexe et le niveau d'études

Niveau d'études	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]
Collégial	39,8	B	43,6	B	41,7	B
Collégial général	45,5	C	48,7	C	47,1	B
Collégial professionnel	35,0	C	39,4	D (12,1)	37,3	C
Universitaire	37,4	C	42,5	C	40,3	B
Universitaire, 1er cycle	40,8	C	44,2	C	42,6	B
Universitaire, 2e et 3e cycles	15,0	E (25,0)	30,4	E (33,3)	24,4	E (20,1

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.15

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière des parents, selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau collégial

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Dépendants	43,9	B	43,8	C	43,8	B
Indépendants	32,3	E (32,3)	6,5	E (4,7)	14,4	E (9,6)
Ensemble	43,7	B	38,5	C	41,7	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.16

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière des parents, selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau universitaire

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Dépendants	51,7	C	45,8	C	48,9	B
Indépendants	28,4	E (19,3)	6,1	E (4,2)	14,9	E (10,2)
Ensemble	48,1	C	32,7	C	40,3	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.17

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière des parents, selon le sexe, le statut de résidence et le niveau d'études

Statut[1]	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Collégial						
Résidents	41,4	C	46,0	C	43,7	B
Non-résidents	37,6	C	39,3	D (14,3)	38,5	C
Universitaire						
Résidents	36,8	E (17,1)	56,9	D (18,3)	48,1	C
Non-résidents	36,1	D (13,9)	29,7	D (10,4)	32,7	C

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.18

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière des parents, selon le statut de résidence[1] et le niveau d'études

Niveau	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Collégial	43,8	B	38,5	C	41,7	B
Collégial général	48,9	B	44,9	C	47,1	B
Collégial professionnel	38,9	D (12,7)	35,4	D (11,7)	37,3	C
Universitaire	48,1	C	32,7	C	40,3	B
Universitaire, 1er cycle	46,7	C	37,9	C	42,6	B
Universitaire, 2e et 3e cycles	61,9	E (72,8)	5,0	E (13,5)	24,4	E (20,0)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.19

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière des parents, selon le statut de dépendance[1] et le niveau d'études

Niveau	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	%	cote[3]	%	cote[3]	%	cote[3]
Collégial	43,8	B	14,4	E (9,5)	41,7	B
Collégial général	48,9	B	18,1	E (18,6)	47,1	B
Collégial professionnel	39,5	C	12,3	E (10,6)	37,3	C
Universitaire	51,8	B	14,9	E (10,2)	40,3	B
Universitaire, 1er cycle	51,8	B	13,2	E (8,4)	42,6	B
Universitaire, 2e et 3e cycles[2]	-	-	24,4	E (20,0)	24,4	E (20,0)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. Les étudiants des 2e et 3e cycles sont considérés indépendants selon le régime québécois des prêts et bourses.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Quand une contribution financière est effectivement donnée par les parents, celle-ci se situe, en moyenne, à 1 395 $ pour les étudiants du niveau collégial et à 1 633 $ pour les universitaires du 1er cycle. Les étudiants au secteur collégial général ont reçu, en moyenne, 1 264 $ de leurs parents, soit presque 300 $ de moins que les étudiants du secteur collégial professionnel où le montant est de 1 532 $.

Les hommes reçoivent une aide financière de leurs parents dans une proportion moindre que les femmes. Toutefois, le montant qu'ils reçoivent est, en moyenne, supérieur à celui qu'ont reçu les femmes, sauf au secteur collégial professionnel, où la situation est inversée.

Tant au niveau collégial qu'universitaire, lorsqu'il y a contribution financière, les non-résidents ont reçu une aide financière parentale 1,5 fois plus grande que celle allouée aux résidents. Par exemple, les parents ont donné 2 114 $ aux non-résidents universitaires par rapport à 1 428 $ pour les résidents. Une ventilation selon les niveaux d'études indique que la contribution financière moyenne des parents est relativement semblable à chacun des niveaux pour les non-résidents, ceux du 1er cycle ayant reçu la contribution moyenne la plus élevée, soit 2 227 $.

Les étudiants dépendants universitaires ont reçu une contribution financière moyenne de leurs parents supérieure de plus de 200 $ à celle qu'ont reçue les collégiens établie à près de 1 400 $. De plus, les collégiens dépendants du secteur général ont obtenu une aide financière de leurs parents inférieure de 300 $, en moyenne, à celle reçue par les collégiens du secteur professionnel.

Donc, bien que les non-résidents ne reçoivent pas dans une proportion plus grande une contribution financière de leurs parents que les résidents, le montant moyen qu'ils reçoivent (s'il est différent de zéro) est plus élevé que celui reçu par les résidents. Généralement, le niveau d'études et le sexe semblent peu influencer le montant d'aide financière accordé par les parents.

Tableau 5.20

Contribution financière moyenne des parents[1], selon le sexe[2] et le niveau d'études

Niveau d'études	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]	moyenne	cote
Collégial	1406 $	C	1386 $	B	1395 $	B
Collégial général	1368 $	C	1165 $	C	1264 $	B
Collégial professionnel	1453 $	D (505$)	1598 $	B	1532 $	B
Universitaire, 1er cycle	1758 $	D (559$)	1537 $	D (489$)	1633 $	C

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Pour les étudiants des 2e et 3e cycles, ces statistiques n'ont pas lieu de figurer.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.21

Contribution financière moyenne des parents[1], selon le sexe, le statut de résidence[2] et le niveau d'études

Statut[1]	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]
Collégial						
Résidents	1049 $	C	998 $	D (351$)	1024 $	B
Non-résidents	2194 $	D (856$)	1952 $	D (679$)	2048 $	C
Universitaire						
Résidents	1428 $	E (908$)	926 $	E (539$)	1094 $	C
Non-résidents	2114 $	E (1027$)	2459 $	E (1038$)	2227 $	D (708$)

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.22

Contribution financière moyenne des parents[1], selon le statut de résidence[2] et le niveau d'études[3]

Niveau d'études	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]	moyenne	cote
Collégial	1024 $	B	2048 $	C	1395 $	B
Collégial général	1012 $	C	1984 $	C	1264 $	B
Collégial professionnel	1041 $	D (346$)	2084 $	D (754$)	1533 $	B
Universitaire, 1er cycle	1071 $	D (330$)	2277 $	D (708$)	1633 $	C

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. Pour les étudiants des 2e et 3e cycles, ces statistiques n'ont pas lieu d'être produites.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.23

Contribution financière moyenne des parents[1], selon le statut de dépendance[2] et le niveau d'études

Niveau	Dépendants		Indépendants	
	moyenne	cote	moyenne	cote[3]
Collégial	1416 $	B	975 $	E (507$)
Collégial général	1276 $	B	1 179 $	E (979$)
Collégial professionnel	1567 $	B	873 $	E (551$)
Universitaire, 1er cycle	1667 $	C	1235 $	E (1050$)

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Les parents aident souvent leur enfant à rencontrer les exigences matérielles reliées à ses études en lui fournissant ce dont il a besoin, plutôt qu'en lui allouant un montant d'argent visant à en défrayer le coût.

Ainsi, au niveau collégial, plus de 90% des étudiants ont reçu une contribution quelconque de la part de leurs parents, concernant les frais de subsistance. La majorité des parents (80%) ont contribué aux dépenses de l'étudiant encourues pour le logement. Cette contribution étant plus fréquente pour les hommes que pour les femmes. De plus, près de 60% des parents ont contribué aux dépenses reliées aux études, ou dues au transport, le faisant plus souvent pour les femmes que pour les hommes.

Au niveau universitaire, les frais de subsistance et le logement sont les types de dépenses pour lesquelles les étudiants ont le plus souvent reçu une contribution de leurs parents, soit dans une proportion de 86% et 71% respectivement. Les étudiants ont reçu une contribution de leurs parents dans une proportion de près de 45% pour le transport et pour les dépenses reliées aux études.

Les proportions d'étudiants ayant reçu une contribution des parents varient peu selon le sexe de l'étudiant à ce niveau d'études. Toutefois, la proportion des femmes ayant reçu une contribution de leurs parents est supérieure à celle des hommes, en ce qui concerne les dépenses reliées aux études et au transport, ce qui est également le cas au niveau collégial.

Presque la totalité des résidents de niveau collégial reçoivent une contribution quelconque de la part de leurs parents pour les dépenses liées au logement et aux frais de subsistance. Près de 70% d'entre eux ont reçu une contribution des parents pour les dépenses reliées à leurs études et au transport.

C'est dans une proportion de près de 80% que les non-résidents étudiant au collège ont reçu une contribution des parents concernant les dépenses dues aux frais de subsistance. Les 2/3 des non-résidents ont vu leurs parents contribuer à leurs dépenses personnelles.

Au niveau universitaire, 98% des résidents ont reçu une contribution de leurs parents pour leurs frais de subsistance et leur logement. Un peu plus de la moitié des résidents ont reçu une contribution parentale concernant les dépenses reliées aux études et au transport.

Les 3/4 des non-résidents ont vu leurs parents contribuer à leurs frais de subsistance. Cette proportion diminue à 50% pour les dépenses dues au logement et à moins de 40% pour les dépenses reliées aux études et au transport.

Les dépenses liées aux frais de subsistance et au logement sont celles pour lesquelles les étudiants dépendants ont le plus reçu de contribution de leurs parents, tant au niveau collégial qu'universitaire. Près de la moitié des étudiants dépendent de leurs parents pour les dépenses reliées à leurs études, comparativement à 64% pour ceux du niveau collégial. 60% des étudiants du niveau collégial ont vu leurs parents participer à leurs dépenses de transport, cette proportion est de l'ordre de 50% pour les étudiants du niveau universitaire.

Il apparaît donc que, majoritairement, les parents apportent une aide directe ou indirecte à l'étudiant pour ses frais de subsistance et son logement. Finalement, ils contribuent plus souvent aux dépenses reliées aux études ou au transport lorsque l'étudiant est au collège plutôt qu'à l'université.

Tableau 5.24

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière ou non financière des parents, selon le sexe et le type de dépenses, niveau collégial

Type de dépenses	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]
Frais de subsistance	93,5	B	91,0	B	92,2	A
Logement	82,3	B	77,7	B	80,0	A
Frais de garderie	25,4	E (13,7)	41,8	D (14,5)	28,9	D (9,3)
Dépenses reliées aux études	56,1	B	66,9	B	61,5	A
Dépenses personnelles	34,9	C	38,4	B	36,6	B
Transport	52,6	B	60,8	B	58,2	A
Autres dépenses	23,4	E	34,4	E (14,0)	28,0	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.25

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière ou non financière des parents, selon le sexe et le type de dépenses, niveau universitaire

Type de dépenses	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]
Frais de subsistance	89,6	C	84,5	B	85,7	A
Logement	71,0	C	69,5	C	71,3	A
Frais de garderie	10,7	E (15,0)	22,1	E (30,9)	22,9	E (13,7)
Dépenses reliées aux études	33,2	C	50,6	C	42,8	B
Dépenses personnelles	11,4	E (4,6)	26,2	D (10,0)	19,6	D (6,0)
Transport	38,3	C	50,6	C	45,0	B
Autres dépenses	24,4	E (18,2)	13,2	E (10,6)	17,4	E (8,0)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.26

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière ou non financière des parents, selon le statut de résidence[1] et le type de dépenses, niveau collégial

Type de dépenses	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Frais de subsistance	98,3	A	78,8	B	92,2	A
Logement	95,0	A	50,7	C	80,0	A
Frais de garderie	48,2	D (19,2)	22,9	E (11,5)	28,9	D (9,3)
Dépenses reliées aux études	69,0	B	46,0	C	61,5	A
Dépenses personnelles	38,6	B	64,1	B	36,6	B
Transport	64,1	B	46,0	C	58,2	A
Autres dépenses	29,6	E (11,8)	27,9	D (10,6	28,0	C

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.27

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière ou non financière des parents, selon le statut de résidence[1] et le type de dépenses, niveau universitaire

Type de dépenses	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Frais de subsistance	96,1	C	74,7	B	85,7	A
Logement	97,8	C	50,7	C	71,3	A
Frais de garderie	20,6	E (35,4)	22,3	E (14,7)	22,9	E (13,7)
Dépenses reliées aux études	51,1	C	34,6	C	42,8	B
Dépenses personnelles	19,1	E (10,7)	20,2	D (6,7)	19,6	D (6,0)
Transport	54,4	C	37,4	C	45,0	B
Autres dépenses	15,4	E (21,6)	18,4	E (10,3)	17,4	E (8,0)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.28

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière ou non financière des parents, selon le statut de dépendance[1] et le type de dépenses, niveau collégial

Type de dépenses	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote
Frais de subsistance	93,3	A	78,3	E (40,5)	92,2	A
Logement	80,9	A	70,5	E (35,1)	80,0	A
Frais de garderie	31,6	D (9,8)	42,8	E (33,3)	34,0	C
Dépenses reliées aux études	64,0	A	30,7	E (16,5)	61,5	A
Dépenses personnelles	36,7	B	35,8	E (21,5)	36,6	B
Transport	59,8	A	40,4	E (22,8)	58,2	A
Autres dépenses	28,9	D (9,2)	25,9	E (23,3)	28,0	C

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 5.29

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution financière ou non financière des parents, selon le statut de dépendance[1] et le type de dépenses, niveau universitaire

Type de dépenses	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Frais de subsistance	88,1	A	79,6	C	85,7	A
Logement	73,6	B	66,0	C	71,3	A
Frais de garderie	16,4	E (15,7)	29,3	E (21,7)	22,9	E (13,7)
Dépenses reliées aux études	48,3	B	27,1	E (17,3)	42,8	B
Dépenses personnelles	17,0	D (5,4)	26,9	E (16,7)	19,6	D (6,0)
Transport	50,7	B	29,5	E (16,5)	45,0	B
Autres dépenses	23,1	E (12,5)	8,3	E (6,8)	17,4	E (8,0)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Chapitre 6 - L'emploi chez les étudiants

L'emploi étant habituellement la principale source de revenu autonome de l'étudiant, il convient de s'arrêter sur ce thème.

Plus particulièrement, il sera question de la proportion d'étudiants ayant occupé un emploi à un moment quelconque de l'année, et du salaire brut moyen gagné lorsqu'il y a effectivement un travail. Par la suite, deux périodes de travail seront distinguées dans ce chapitre, soit l'emploi estival et l'emploi durant l'année scolaire. Chacune de ces périodes est analysée de la même façon que la situation générale d'emploi.

Les estimations sont calculées par rapport aux mêmes critères que ceux analysés au chapitre précédent, soit le sexe, le statut de résidence et le statut de dépendance de l'étudiant. Il faut souligner que les moyennes indiquées ont été calculées à l'aide des montants non nuls qu'ont déclaré les étudiants.

Situation générale de l'emploi

Une vue d'ensemble de l'emploi étudiant permet d'identifier les faits suivants.

La majorité des étudiants (90%) ont occupé un emploi à un moment quelconque de l'année, peu importe le niveau d'études. L'occupation d'un emploi ne dépend pas du fait qu'un étudiant soit dépendant ou non de ses parents. Toutefois, le revenu d'emploi moyen de l'étudiant indépendant est supérieur à celui de l'étudiant dépendant. La proportion des résidents du niveau collégial ayant travaillé est supérieure à celle des non-résidents.

Au niveau collégial, l'occupation d'un emploi, mais encore plus le revenu moyen amassé à l'aide de cet emploi, varie selon le sexe de l'étudiant. En effet, même si les hommes ont occupé un emploi dans une proportion légèrement supérieure aux femmes, en moyenne, ils ont obtenu un salaire supérieur à elles de 1 000 $. Au niveau universitaire, l'écart entre les salaires des hommes et des femmes est, par contre, relativement faible.

Un retour sur les résultats permet de souligner certains détails intéressants.

La plupart des étudiants ont occupé un emploi quelconque, soit dans une proportion d'environ 90%, et, si les écarts entre les secteurs général et professionnel du collégial sont pratiquement nuls, ceux entre les différents cycles de l'université sont nettement différents. En effet, 94% des universitaires du 1er cycle ont occupé un emploi, comparativement à 86% des universitaires des 2e et 3e cycles.

Les résidents du collégial se sont généralement trouvé un emploi dans une plus grande proportion que les non-résidents, un écart de près de 10% les séparant, alors qu'à l'université, ces proportions sont relativement égales. A tous les niveaux d'études, les dépendants et les indépendants ont occupé un emploi dans les mêmes proportions, soit environ 89% au collège et 93% à l'université. Les étudiants des 2e et 3e cycles, tous indépendants étant donné leur niveau de scolarité, se sont trouvé un emploi dans une proportion de 86%.

Tableau 6.1
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi, selon le sexe et le niveau d'études

Niveau	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote
Collégial	89,7	B	87,9	B	88,8	A
Collégial général	90,0	B	86,7	C	88,4	A
Collégial professionnel	89,5	C	88,4	B	89,1	A
Universitaire	94,5	B	92,0	B	93,1	A
Universitaire, 1er cycle	95,1	B	93,3	B	94,1	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	89,9	E (62,4)	81,8	E (40,9)	86,1	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 6.2
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau collégial

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Dépendants	91,6	B	81,9	C	88,7	A
Indépendants	96,1	E (94,2)	83,3	E (46,6)	88,6	E (40,8)
Ensemble	91,8	A	82,2	B	88,8	A

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 6.3
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau universitaire

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote
Dépendants	94,8	B	92,4	C	93,6	A
Indépendants	85,6	E (58,2)	93,6	D (33,7)	91,7	C
Ensemble	93,3	B	92,8	B	93,1	A

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 6.4
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de résidence[1] et le niveau d'études

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote
Collégial	91,8	A	82,2	B	88,8	A
Collégial général	90,5	A	81,3	E (24,4)	88,4	A
Collégial professionnel	93,3	B	82,7	C	89,1	A
Universitaire	93,3	B	92,8	B	93,1	A
Universitaire, 1er cycle	95,8	B	92,5	B	94,1	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	67,0	E (40,2)	94,0	D (33,8)	86,1	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 6.5
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de dépendance[1] et le niveau d'études

Niveau	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	%	cote	%	cote[2]	%	cote
Collégial	88,7	A	88,6	E (40,8)	88,8	A
Collégial général	88,3	A	88,1	E (74,0)	88,4	A
Collégial professionnel	89,1	A	88,9	E (49,3)	89,1	A
Universitaire	93,6	A	91,7	C	93,1	A
Universitaire, 1er cycle	93,6	A	95,9	D (29,3)	94,1	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	-	-[3]	86,1	B	86,1	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
3. Les étudiants des 2e et 3e cycles sont reconnus indépendants par le régime.

Grâce à leur emploi, les étudiants du niveau universitaire ont pu bénéficier d'un revenu moyen de plus de 3 600 $, et ceux du niveau collégial, de près de 2 500 $. Des différences notables sont observées entre les secteurs général et professionnel du collégial. En effet, plus de 800 $ de revenu séparent les deux secteurs. Ceux du professionnel ayant accumulé le plus haut revenu d'emploi, soit environ 2 900 $. Au niveau universitaire, les étudiants des 2e et 3e cycles ont obtenu 5 300 $, soit environ 1 800 $ de plus que ceux du 1er cycle.

L'écart entre les hommes et les femmes est nettement marqué au niveau collégial. En effet, à ce niveau, les hommes ont gagné près de 3 000 $, soit 1 000 $ de plus que les femmes. Au secteur général, l'écart entre les deux sexes est d'environ 450 $, mais il passe à près de 1 400 $ au secteur professionnel, toujours à l'avantage des hommes. Au niveau universitaire, les hommes et les femmes ont amassé des gains moyens relativement égaux, l'écart maximal étant de 130 $ au bénéfice des femmes du 1er cycle.

Globalement, le statut de résidence affecte très peu le montant qu'a gagné l'étudiant pour son emploi, tant au niveau universitaire que collégial. Par contre, le statut de dépendance, entraîne des écarts notables. Tant au niveau collégial qu'universitaire le revenu moyen d'un étudiant dépendant est inférieur à celui d'un étudiant indépendant.

Une proportion importante d'étudiants travaillent à la fois durant l'été et durant l'année scolaire. Ainsi, plus de 60% ont occupé un emploi au cours des deux périodes de l'année, accumulant ainsi des gains de près de 2 700 $ au niveau collégial, et de 4 200 $ au niveau universitaire.

Tableau 6.6
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi, selon le sexe et le niveau d'études

Niveau	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote	moyenne	cote[1]	moyenne	cote
Collégial	2917 $	B	1958 $	B	2485 $	B
Collégial général	2243 $	B	1777 $	C	2038 $	B
Collégial professionnel	3518 $	C	2106 $	B	2868 $	B
Universitaire	3627 $	B	3680 $	B	3654 $	A
Universitaire, 1er cycle	3396 $	B	3526 $	B	3464 $	B
Universitaire, 2e et 3e cycles	5320 $	C	5285 $	D (2008$)	5305 $	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.7
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau collégial

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]
Dépendants	2510 $	B	2209 $	D (667$)	2436 $	B
Indépendants	2983 $	E (2625$)	4205 $	E (2523$)	3124 $	E (1550$)
Ensemble	2483 $	B	2531 $	C	2485 $	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.8
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau universitaire

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]	moyenne	cote
Dépendants	3434 $	B	3482 $	B	3454 $	B
Indépendants	4950 $	E (2178$)	4140 $	D (1366$)	4258 $	C
Ensemble	3629 $	B	3706 $	B	3654 $	A

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.9
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de résidence[1] et le niveau d'études

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]	moyenne	cote
Collégial	2483 $	B	3531 $	C	2485 $	B
Collégial général	1999 $	B	2199 $	D (748$)	2038 $	B
Collégial professionnel	3021 $	C	2672 $	D (908$)	2868 $	B
Universitaire	3629 $	B	3706 $	B	3654 $	A
Universitaire, 1er cycle	3582 $	B	3377 $	B	3464 $	B
Universitaire, 2e et 3e cycles	4436 $	E (3450$)	5631 $	D (1768$)	5305 $	C

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.10
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi, selon le statut de dépendance[1] et le niveau d'études

Statut	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	moyenne	cote	moyenne	cote[4]	moyenne	cote
Collégial	2436 $	B	3124 $	E (1550$)	2485 $	B
Collégial général	2011 $	B	2531 $	E (1924$)	2038 $	B
Collégial professionnel	2807 $	B	3519 $	E (2102$)	2868 $	B
Universitaire	3454 $	B	42[illegible]8 $	C	3654 $	A
Universitaire, 1er cycle	3454 $	B	3972 $	C	3464 $	B
Universitaire, 2e et 3e cycles	-	-[3]	5305 $	C	5305 $	C

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
3. Les étudiants des 2e et 3e cycles sont reconnus indépendants par le régime.

Tableau 6.11
Proportion et revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi durant l'été et l'année scolaire, selon le niveau d'études

Niveau d'études	Proportion		Revenu total	
	%	cote	moyenne	cote
Collégial	64,4	A	2696 $	B
Universitaire	62,8	A	4203 $	B

Emploi d'été

Après avoir dressé un portrait de la situation générale de l'emploi chez les étudiants, il convient d'examiner la situation qui prévalait durant la saison estivale. Le lecteur remarquera les similitudes entre les constatationr de cette section et celles de la section précédente.

La majorité des étudiants (85%) ont pu se trouver un emploi d'été, et ce, à tous les niveaux d'études. Les hommes ont généralement travaillé en plus grande proportion que les femmes et leur salaire a également été supérieur à celui des femmes.

Au niveau collégial, le revenu de l'étudiant travaillant durant l'été ne semble pas différer selon le statut de résidence ou de dépendance. Toutefois, la proportion des résidents qui travaillent est supérieure à celle des non-résidents. Au niveau universitaire, un étudiant se trouve un emploi dans des proportions relativement semblables qu'il soit résident ou non, dépendant ou non. Par contre, les résidents gagnent 2 400 $ en moyenne, soit 500 $ de moins que les non-résidents. L'écart entre les dépendants et les indépendants est d'environ 350 $, les indépendants ayant gagné le montant moyen le plus élevé (2 900 $).

Les étudiants du collège ont travaillé environ 11 semaines durant l'été, tandis que ceux de l'université l'ont fait pendant 12 semaines.

Près de 83% des étudiants du collégial et 89% des étudiants universitaires se sont trouvé un emploi d'été. A tous les niveaux d'études, les femmes ont été moins favorisées que les hommes, particulièrement au secteur collégial général, où plus de 23% n'ont pu se trouver un emploi estival. Par contre, à l'université, les hommes travaillent dans 91% des cas et les femmes, dans une proportion presqu'identique (87%).

Au niveau collégial, le résident travaille durant l'été dans une plus grande proportion que le non-résident. L'étudiant dépendant a une moins grande probabilité de travailler que l'étudiant indépendant. Au niveau universitaire, par contre, les proportions de résidents et de non-résidents qui ont travaillé sont relativement semblables. De plus, près de 90% des étudiants dépendants ont travaillé durant l'été, soit environ 5% de plus que les indépendants. Les étudiants des 2e et 3e cycles ont occupé un emploi d'été dans près de 85% des cas.

Tableau 6.12
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le sexe et le niveau d'études

Niveau	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote
Collégial	86,2	B	80,1	B	83,2	A
Collégial général	87,9	B	76,9	C	82,5	A
Collégial professionnel	84,7	C	82,8	C	83,7	A
Universitaire	91,4	B	87,2	B	89,1	A
Universitaire, 1er cycle	91,7	B	87,9	B	89,7	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	88,6	E (62,0)	81,3	E (40,7)	85,2	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 6.13
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi d'été selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau collégial

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Dépendants	84,9	B	78,0	C	82,9	A
Indépendants	92,9	E (92,9)	79,4	E (39,5)	85,2	E (40,7)
Ensemble	85,3	A	78,4	B	83,2	A

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 6.14
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi d'été selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau universitaire

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote
Dépendants	90,9	B	89,6	C	90,3	A
Indépendants	82,0	E (58,3)	86,2	D (29,2)	85,6	C
Ensemble	89,5	B	88,5	B	89,1	A

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 6.15
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi d'été selon le statut de résidence[1] et le niveau d'études

Niveau	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote
Collégial	85,3	A	78,4	B	83,2	A
Collégial général	84,0	B	77,2	D (24,7)	82,5	A
Collégial professionnel	86,6	B	78,9	C	83,7	A
Universitaire	89,5	B	88,5	B	89,1	A
Universitaire, 1er cycle	91,7	B	87,7	B	89,7	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	66,3	E (39,6)	92,7	D (33,9)	85,2	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 6.16
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le statut de dépendance[1] et le niveau d'études

Niveau	Dépendants %	cote	Indépendants %	cote[2]	Ensemble %	cote
Collégial	82,9	A	85,2	E (40,7)	83,2	A
Collégial général	82,2	A	84,4	E (68,8)	82,5	A
Collégial professionnel	83,4	A	85,7	E (48,0)	83,7	A
Universitaire	90,3	A	85,6	C	89,1	A
Universitaire, 1er cycle	90,3	A	88,9	C	89,7	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	-[3]	-	85,2	B	85,2	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
3. Les étudiants des 2e et 3e cycles sont reconnus indépendants par le régime.

Les revenus dus à un emploi d'été varient beaucoup selon les caractéristiques de l'étudiant. En effet, au niveau collégial, il gagne en moyenne 1 700 $, et s'il est du niveau universitaire, 2 700 $. Les collégiens du secteur général ont le revenu le plus faible, (moins de 1 400 $), et ceux du secteur professionnel accumulent des gains de 2 000 $ durant cette période. L'étudiant de niveau universitaire récolte un salaire de 2 600 $ (1er cycle) à 3 300 $ (2e et 3e cycles).

Les différences entre les salaires des hommes et ceux des femmes sont importantes. Au niveau collégial, secteur général, les hommes ont gagné 1 500 $ comparativement à 1 200 $ pour les femmes. Au secteur professionnel, l'écart est encore plus considérable: les femmes ont gagné 1 400 $, soit près de 1 000 $ de moins que les hommes. Au niveau universitaire, 1er cycle, les salaires des étudiants diffèrent de 400 $ selon le sexe, les hommes avec 2 800 $ et les femmes, 2 400 $.

Les résidents de niveau universitaire tirent 2 400 $ de leur emploi estival, comparativement à 2 900 $ pour les non-résidents. Au niveau collégial, les résidents et les non-résidents ont obtenu des salaires moyens relativement semblables.

Tant au niveau collégial qu'universitaire, l'étudiant dépendant a accumulé en moyenne des revenus d'emploi d'été inférieurs à ceux d'un étudiant indépendant. Aux 2e et 3e cycles universitaires, l'étudiant (indépendant par définition) reçoit en moyenne 3 300 $ lorsqu'il travaille durant l'été.

Tableau 6.17
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le sexe et le niveau d'études

Niveau	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]	moyenne	cote
Collégial	2014 $	B	1347 $	B	1724 $	B
Collégial général	1515 $	B	1228 $	C	1396 $	B
Collégial professionnel	2464 $	C	1438 $	C	1999 $	B
Universitaire	2917 $	B	2447 $	B	2692 $	B
Universitaire, 1er cycle	2808 $	B	2424 $	C	2607 $	B
Universitaire, 2e et 3e cycles	3567 $	D (1427$)	2788 $	D (926$)	3329 $	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.18
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi d'été selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau collégial

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]
Dépendants	1717 $	B	1696 $	C	1711 $	B
Indépendants	1499 $	E (1469$)	2417 $	E (1450$)	1897 $	E (1021$)
Ensemble	1708 $	B	1795 $	B	1724 $	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.19
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi d'été selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau universitaire

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]
Dépendants	2328 $	B	2908 $	C	2605 $	B
Indépendants	2972 $	E (1296$)	2905 $	E (1336$)	2941 $	D (999$)
Ensemble	2411 $	B	2907 $	B	2682 $	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.20
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le statut de résidence[1] et le niveau d'études

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[2]	moyenne	cote	moyenne	cote
Collégial	1708 $	B	1795 $	B	1724 $	B
Collégial général	1341 $	B	1654 $	B	1396 $	B
Collégial professionnel	2105 $	C	1855 $	C	1999 $	B
Universitaire	2411 $	B	2907 $	B	2682 $	B
Universitaire, 1er cycle	2380 $	B	2813 $	C	2607 $	B
Universitaire, 2e et 3e cycles	2937 $	D (1057$)	3460 $	C	3329 $	C

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.21
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi d'été, selon le statut de dépendance[1] et le niveau d'études

Statut	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	moyenne	cote	moyenne	cote[2]	moyenne	cote
Collégial	1711 $	B	1897 $	E (1021$)	1724 $	B
Collégial général	1370 $	B	1757 $	E (1405$)	1396 $	B
Collégial professionnel	1999 $	C	2208 $	E (1501$)	1999 $	B
Universitaire	2605 $	B	2941 $	D (999$)	2682 $	B
Universitaire, 1er cycle	2605 $	B	2923 $	C	2607 $	B
Universitaire, 2e et 3e cycles	-	-[3]	3329 $	C	3329 $	C

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses. varie selon
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne. déterminé en tenant compte de la fin de la session
3. Les étudiants des 2e et 3e cycles sont reconnus indépendants par le régime.

Le nombre de semaines travaillées durant l'été par un étudiant varie selon son niveau d'études. Cela s'explique en partie par le fait que le nombre de semaines disponibles pour l'emploi est déterminé en tenant compte de la fin de la session d'études, cette dernière se terminant plus tard au collège. Il apparaît alors que l'étudiant travaille de 10 à 12 semaines s'il est au collège, et de 12 à 15 semaines s'il étudie à l'université. Ces résultats varient très peu selon les statuts de dépendance, de résidence et selon le sexe de l'étudiant.

Tableau 6.22
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été, selon le sexe et le niveau d'études

Niveau	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]	moyenne	cote
Collégial	11,3 sem.	B	11,1 sem.	B	11,2 sem.	A
Collégial général	10,8 sem.	B	9,5 sem.	C	10,2 sem.	A
Collégial professionnel	11,8 sem.	B	12,3 sem.	C	12,1 sem.	B
Universitaire	12,6 sem.	A	11,9 sem.	B	12,2 sem.	A
Universitaire, 1er cycle	12,3 sem.	A	11,5 sem.	A	11,9 sem.	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	15,0 sem.	E (6,0)	15,5 sem.	E (14,9)	15,2 sem.	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.23
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été, selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau collégial

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]
Dépendants	11,4 sem.	B	10,1 sem.	B	11,1 sem.	A
Indépendants	11,8 sem.	E (12,7)	15,6 sem.	E (12,8)	13,4 sem.	E (8,0)
Ensemble	11,4 sem.	B	10,8 sem.	B	11,2 sem.	A

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.24
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été, selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau universitaire

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote	moyenne	cote[2]	moyenne	cote
Dépendants	11,7 sem.	B	12,3 sem.	B	12,0 sem.	A
Indépendants	12,3 sem.	C	13,2 sem.	D (4,0)	13,0 sem.	C
Ensemble	11,8 sem.	B	12,6 sem.	B	12,2 sem.	A

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.25
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été, selon le statut de résidence[1] et le niveau d'études

Niveau	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote	moyenne	cote	moyenne	cote
Collégial	11,4 sem.	B	10,8 sem.	B	11,2 sem.	A
Collégial général	10,2 sem.	B	10,0 sem.	C	10,2 sem.	A
Collégial professionnel	12,7 sem.	B	11,1 sem.	C	12,1 sem.	B
Universitaire	11,8 sem.	B	12,6 sem.	B	12,2 sem.	A
Universitaire, 1er cycle	11,7 sem.	B	12,1 sem.	B	11,9 sem.	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	14,3 sem.	C	15,5 sem.	B	15,2 sem.	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.

Tableau 6.26
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été, selon le statut de dépendance[1] et le niveau d'études

Niveau	Dépendant		Indépendant		Ensemble	
	moyenne	cote	moyenne	cote[2]	moyenne	cote
Collégial	11,1 sem.	A	13,4 sem.	E (8,0)	11,2 sem.	A
Collégial général	10,1 sem.	A	11,7 sem.	E (10,8)	10,2 sem.	A
Collégial professionnel	11,9 sem.	B	15,0 sem.	E (12,0)	12,1 sem.	B
Universitaire	12,0 sem.	A	13,0 sem.	C	12,2 sem.	A
Universitaire, 1er cycle	12,0 sem.	A	12,5 sem.	C	11,9 sem.	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	-	-[3]	15,2 sem.	B	15,2 sem.	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
3. Les étudiants des 2e et 3e cycles sont reconnus indépendants par le régime.

Emploi durant l'année scolaire

Plusieurs étudiants occupent un emploi quelconque tout en poursuivant leurs études. Ainsi, 70% des étudiants du collège et 67% des étudiants de l'université, ont occupé un emploi durant l'année scolaire 85-86. La majorité de ces étudiants sont résidents et dépendants.

Au niveau collégial, une plus grande proportion d'hommes que de femmes ont travaillé durant cette période, alors que la situation est inversée au niveau universitaire où près de 75% des femmes ont occupé un emploi comparativement à 60% des hommes.

Lorsqu'un étudiant a travaillé durant l'année scolaire, les revenus qu'il a accumulés durant cette période atteignent en moyenne près de 1 700 $ au niveau collégial, et 2 300 $ au niveau universitaire. Les femmes universitaires ont récolté un montant supérieur à celui des hommes. Par contre, au niveau collégial, l'étudiant masculin a gagné environ 250 $ de plus que sa collègue.

Les revenus des résidents au collège sont nettement inférieurs à ceux des non-résidents. De plus, les salaires, quoique relativement semblables pour les résidents et les non-résidents universitaires, diffèrent sensiblement entre les étudiants dépendants et les indépendants.

Les collégiens travaillent ainsi durant l'année scolaire dans une proportion de 70%, ceux du secteur général, étant un peu plus nombreux (75% des cas). Au niveau universitaire, 68% des étudiants du 1er cycle travaillent, comparativement à 62% aux 2e et 3e cycles.

La proportion d'hommes et de femmes ayant occupé un emploi est relativement semblable au niveau collégial, la plus grande différence entre les proportions atteignant 4% au secteur général. Par contre, au niveau universitaire, les femmes ont travaillé en plus grande proportion que les hommes durant cette période. En effet, 75% des femmes ont occupé un emploi, une proportion supérieure à celle des hommes qui est de 59%.

Majoritairement, tant au niveau collégial qu'universitaire, les étudiants résidant chez leurs parents ont plus souvent occupé un emploi que les non-résidents. Ces écarts varient de 11% pour les universitaires du 1er cycle à 18% pour ceux qui poursuivent des études collégiales au secteur professionnel.

Les écarts entre les proportions de dépendants et d'indépendants sont moins importants que ceux constatés précédemment. En effet, 70% des étudiants dépendants du secteur collégial ont travaillé, comparativement à 75% pour les étudiants indépendants. Les étudiants dépendants du 1er cycle universitaire ont occupé un emploi durant l'année scolaire dans une proportion identique à celle des étudiants indépendants, soit environ 67%.

Tableau 6.27
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le sexe et le niveau d'études

Niveau	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]
Collégial	71,8	B	68,2	B	70,0	A
Collégial général	76,3	B	71,5	B	73,9	A
Collégial professionnel	67,9	C	65,7	C	66,7	B
Universitaire	58,5	C	74,0	B	67,0	A
Universitaire, 1er cycle	59,1	C	74,8	B	67,7	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	54,2	E (37,7)	68,3	E (34,2)	62,3	D (19,4)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 6.28
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau collégial

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Dépendants	75,9	B	55,2	C	69,8	A
Indépendants	81,7	E (81,7)	75,7	E (45,4)	74,5	E (66,6)
Ensemble	76,3	B	58,2	B	70,0	A

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 6.29
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau universitaire

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote
Dépendants	74,0	C	61,9	C	68,1	B
Indépendants	56,3	E (38,2)	64,6	D (20,3)	63,6	C
Ensemble	71,2	C	62,8	B	67,0	A

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 6.30
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de résidence[1] et le niveau d'études

Niveau	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Collégial	76,3	B	58,2	B	70,0	A
Collégial général	78,0	B	61,3	D (20,8)	73,9	A
Collégial professionnel	74,3	B	56,6	C	66,7	B
Universitaire	71,2	C	62,8	B	67,0	A
Universitaire, 1er cycle	73,3	B	62,1	B	67,7	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	48,4	E (48,4)	66,9	D (25,4)	62,3	D (19,4)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 6.31
Proportion d'étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de dépendance[1] et le niveau d'études

Niveau	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	%	cote	%	cote[2]	%	cote[2]
Collégial	69,8	A	74,5	E (37,3)	70,0	A
Collégial général	74,5	A	74,0	E (66,6)	73,9	A
Collégial professionnel	65,6	B	74,8	E (44,4)	66,7	B
Universitaire	68,1	B	63,6	C	67,0	A
Universitaire, 1er cycle	68,1	B	66,6	C	67,7	A
Universitaire, 2e et 3e cycles	-[3]	-	62,3	D (19,4)	62,3	D (19,4)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
3. Les étudiants du 2e et 3e cycles sont reconnus indépendants par le régime.

Au niveau collégial, un étudiant a gagné en moyenne 1 700 $ durant l'année scolaire, alors qu'un étudiant de niveau universitaire a travaillé pour obtenir un salaire moyen de 2 300 $.

Durant cette période, le revenu d'emploi des hommes atteint un montant de 1 800 $ au niveau collégial et de 2 000 $ au niveau universitaire, tandis que celui gagné par les femmes se chiffre à 1 550 $ au collégial et à 2 500 $ à l'université. Au niveau collégial, les résidents dépendants ont gagné un salaire moyen de près de 1 500 $. Les résidents universitaires, quant à eux, ont obtenu des gains de plus de 2 400 $.

Il en ressort donc que la plupart des étudiants du postsecondaire ont pu travailler à un moment quelconque de l'année. De plus, les femmes occupent un emploi en moins grande proportion que les hommes, et le salaire qui s'y rattache est également plus faible. Les revenus accumulés grâce à un emploi constituent la principale source de revenus d'un étudiant. La répartition des sources de revenus sera traitée en détail au chapitre suivant.

Tableau 6.32
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le sexe et le niveau d'études

Niveau	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
Collégial	1794 $	C	1553 $	C	1689 $	B
Collégial général	1340 $	D (456$)	1352 $	D (484$)	1345 $	C
Collégial professionnel	2297 $	D (864$)	1769 $	D (598$)	2064 $	C
Universitaire	2011 $	C	2505 $	C	2270 $	B
Universitaire, 1er cycle	1935 $	C	2473 $	C	2219 $	C
Universitaire, 2e et 3e cycles	3231 $	E (1415$)	3312 $	E (1894$)	3266 $	D (980$)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.33
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau collégial

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]
Dépendants	1492 $	B	1891 $	E (908$)	1558 $	B
Indépendants	1122 $	E (898$)	4058 $	E (3571$)	3155 $	E (2335 $)
Ensemble	1479 $	B	2492 $	E (1146$)	1689 $	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.34
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de résidence et le statut de dépendance[1], niveau universitaire

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]
Dépendants	1971 $	D (631$)	2235 $	E (1028$)	2075 $	C
Indépendants	3590 $	E (2298$)	2478 $	E (1487$)	2736 $	E (1149$)
Ensemble	2244 $	C	2333 $	E (747$)	2270 $	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau 6.35
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de résidence[1] et le niveau d'études

Niveau	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]
Collégial	1479 $	B	2492 $	E (1146$)	1689 $	B
Collégial général	1213 $	C	2337 $	E (2057$)	1345 $	C
Collégial professionnel	1851 $	C	2553 $	E (1312$)	2064 $	C
Universitaire	2244 $	C	2333 $	D (747$)	2270 $	B
Universitaire, 1er cycle	2263 $	C	2200 $	D (836$)	2219 $	C
Universitaire, 2e et 3e cycles	-	-[3]	3808 $	C	3266 $	D (980$)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
3. Il y a trop peu de répondants pour permettre une estimation.

Tableau 6.36
Revenu total moyen des étudiants ayant occupé un emploi durant l'année scolaire, selon le statut de dépendance[1] et le niveau d'études

Niveau	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	moyenne	cote	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]
Collégial	1558 $	B	3155 $	E (2335$)	1689 $	B
Collégial général	1300 $	C	2405 $	E (2262$)	1345 $	C
Collégial professionnel	1865 $	C	3424 $	E (3150$)	2064 $	C
Universitaire	2075 $	C	2736 $	E (1149$)	2270 $	B
Universitaire, 1er cycle	2024 $	B	2683 $	E (1234$)	2219 $	C
Universitaire, 2e et 3e cycles	-	-[3]	3808 $	C	3266 $	D (980$)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
3. Les étudiants des 2e et 3e cycles sont reconnus indépendants par le régime.

La situation financière d'un étudiant détermine la qualité de vie qu'il a pendant ses études. Ses dépenses étant le plus souvent déterminées par des facteurs externes sur lesquels il a peu de contrôle, l'étudiant doit donc se trouver un travail lui permettant de défrayer le coût de ses études. Comme on l'a constaté au chapitre précédent, certains étudiants ne parviennent pas à décrocher un emploi suffisamment rémunérateur, et ceux-ci doivent donc se tourner vers d'autres sources de revenu. L'étudiant a donc le choix entre recevoir l'aide de ses parents, demander une aide extérieure, couper ses dépenses ou encore s'endetter.

Chacune des sections de ce chapitre traite en détail des trois aspects de l'état financier de l'étudiant: ses revenus, ses dépenses et son niveau d'endettement.

Revenus

L'étudiant tire ses revenus de trois principales sources: le salaire accumulé à l'aide d'un emploi, l'aide financière de ses parents et l'aide financière du régime des prêts et bourses. Selon le cas, s'ajoutent pour certains la contribution monétaire d'un conjoint, un emprunt personnel, une bourse autre que celle du régime québécois ou, des sommes épargnées au cours des années précédentes. Il faut souligner que les montants moyens indiqués dans les tableaux ont été calculés à partir des montants non nuls déclarés par les étudiants.

En moyenne, l'étudiant de niveau collégial dispose d'un revenu total de 4 200 $; les hommes ont un revenu total supérieur à celui des femmes, disposant de 4 700 $ comparativement à 3 700 $ pour les femmes. Un résident de niveau collégial possède un revenu total de 3 400 $, tandis qu'un non-résident dispose de 5 600 $. De plus, un étudiant dépendant a comme revenu moyen 3 900 $ tandis qu'un étudiant indépendant en a un de plus de 7 000 $.

Au niveau universitaire, le revenu moyen de l'ensemble des étudiants atteint près de 6 800 $. Les femmes disposent de 7 000 $, soit en moyenne 350 $ de plus que les hommes. Un résident universitaire a un revenu total moyen de 5 250 $, alors qu'un non-résident possède un revenu total de 8 000 $. La différence entre les revenus des dépendants et ceux des indépendants atteint presque 3 500 $, les revenus des dépendants totalisant 5 900 $ et ceux des indépendants 9 350 $.

Les chapitres précédents ont mis en évidence les revenus d'emploi et la contribution financière des parents. Rappelons sommairement que l'étudiant du collège reçoit en moyenne 1 400 $ de ses parents et gagne 2 500 $ environ grâce à un emploi. Les femmes ont, en moyenne, un salaire et une aide financière des parents inférieurs à ceux des hommes. Les non-résidents ont reçu des montants correspondants supérieurs à ceux des résidents. Finalement, les dépendants ont obtenu un salaire inférieur aux indépendants, le manque à gagner des dépendants étant probablement comblé par une contribution financière des parents.

L'étudiant universitaire, quant à lui, gagne en moyenne 3 650 $ grâce à un emploi, qu'il soit un homme ou une femme, qu'il réside chez ses parents ou non. L'étudiant dépendant a toutefois gagné 800 $ de moins que l'étudiant indépendant, soit 3 450 $. La contribution financière des parents double si l'étudiant ne réside pas avec eux. Cette contribution est, par contre, relativement semblable pour les hommes et les femmes. Les étudiants dépendants ont reçu 1 650 $ un contribution financière de leurs parents, un montant supérieur à celui qu'ont reçu les indépendants.

L'aide financière du gouvernement que reçoit l'étudiant constitue une part importante de ses revenus. Ainsi, au niveau collégial, les étudiants ont reçu en moyenne près de 2 600 $ en prêts et bourses alors qu'au niveau universitaire, ce montant s'élève à 3 100 $. A tous les niveaux d'études, les femmes ont en moyenne reçu une aide financière gouvernementale supérieure à celles des hommes. Cette aide s'élève à 3 400 $ au niveau universitaire, soit 600 $ de plus que celle reçue par les hommes; au niveau collégial, elle est pour les femmes de 2 650 $, comparativement à 2 500 $ pour les hommes.

Il convient de rappeler que le régime, lors de l'établissement du montant d'aide financière accordée à un étudiant, considère son statut de résidence. Il est donc normal de constater qu'un résident reçoit en moyenne une aide financière

inférieure à celle que reçoit un non-résident. Ainsi, au niveau collégial, un résident obtient des prêts et bourses totalisant, en moyenne 1 800 $, alors qu'un non-résident reçoit 3 100 $. Au niveau universitaire un résident obtient un montant moyen de 2 200 $ et un non-résident, de 3 300 $ en moyenne.

Le statut de dépendance influence directement, lui aussi, le montant que reçoit l'étudiant en prêts et bourses, l'étudiant dépendant reçoit généralement une aide inférieure à celle d'un indépendant. Il apparaît donc d'après les résultats de l'enquête qu'un étudiant dépendant du collège reçoit un montant de 2 500 $, son collègue indépendant recevant 3 400 $. Au niveau universitaire, ces montants s'élèvent à 2 800 $ pour un étudiant dépendant et à 3 500 $ pour un indépendant.

Tableau 7.1
Revenus moyens[1] des étudiants,
selon le sexe et les sources de revenu,
niveau collégial

Source[2]	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote[3]	moyenne	cote	moyenne	cote
Emploi	2917 $	B	1958 $	B	2485 $	B
Parents	1406 $	C	1386 $	B	1395 $	B
Prêts et bourses	2506 $	B	2655 $	C	2582 $	A
Autres	790 $	D (269$)	498 $	C	643 $	C
Revenus totaux[4]	4665 $	B	3726 $	B	4205 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Définitions
   - emploi: emploi durant l'été et/ou l'année scolaire.
   - prêts et bourses: accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   - autres: contribution du conjoint, emprunts personnels, autres bourses et revenus, épargnes des années précédentes.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
4. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.2
Revenus moyens[1] des étudiants,
selon le sexe et les sources de revenu,
niveau universitaire

Source[2]	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]	moyenne	cote
Emploi	3627 $	B	3680 $	B	3654 $	A
Parents	1779 $	D (569$)	1516 $	D (479$)	1631 $	C
Prêts et bourses	2817 $	B	3394 $	B	3114 $	A
Autres	940 $	C	1458 $	D (525$)	1217 $	C
Revenus totaux[4]	6594 $	A	6945 $	B	6791 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Définitions
   - emploi: emploi durant l'été et/ou l'année scolaire.
   - prêts et bourses: accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   - autres: contribution du conjoint, emprunts personnels, autres bourses et revenus, épargnes des années précédentes.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
4. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.3
Revenus moyens[1] des étudiants,
selon le statut de résidence[2] et les sources de revenu,
niveau collégial

Source[3]	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote	moyenne	cote[4]	moyenne	cote
Emploi	2483 $	B	2531 $	C	2485 $	B
Parents	1023 $	D	2048 $	C	1395 $	B
Prêts et bourses	1792 $	B	3126 $	B	2582 $	A
Autres	874 $	C	1054 $	D (352$)	643 $	C
Revenus totaux[5]	3419 $	B	5629 $	B	4205 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime des prêts et bourses.
3. Définitions
   a) emploi: emploi durant l'été et/ou l'année scolaire.
   b) prêts et bourses: accordés pour le régime québécois des prêts et bourses
   b) autres: conjoint, emprunt personnel, autres bourses et revenus, épargnes des années précédentes.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
5. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.4
Revenus moyens[1] des étudiants,
selon le statut de résidence[2] et les sources de revenu,
niveau universitaire

Source[3]	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]	moyenne	cote
Emploi	3629 $	B	3706 $	B	3654 $	A
Parents	1094 $	C	2277 $	D (683$)	1631 $	C
Prêts et bourses	2218 $	B	3302 $	A	3114 $	A
Autres	914 $	D (325$)	1482 $	D (563$)	1217 $	C
Revenus totaux[5]	5257 $	B	8016 $	A	6791 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime des prêts et bourses.
3. Définitions
   a) emploi: emploi durant l'été et/ou l'année scolaire.
   b) prêts et bourses: accordés pour le régime québécois des prêts et bourses
   b) autres: conjoint, emprunt personnel, autres bourses et revenus, épargnes des années précédentes.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
5. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.5
Revenus moyens[1] des étudiants,
selon le statut de dépendance[2] et les sources de revenu,
niveau collégial

Source[3]	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	moyenne	cote	moyenne	cote[4]	moyenne	cote
Emploi	2436 $	B	3124 $	E (1550$)	2485 $	B
Parents	1416 $	B	975 $	E (507$)	1395 $	B
Prêts et bourses	2459 $	A	3441 $	C	2582 $	A
Autres	478 $	C	2513 $	E (1603$)	643 $	C
Revenus totaux[5]	3936 $	A	7272 $	E (2909$)	4205 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. Définitions
   a) emploi: emploi durant l'été et/ou l'année scolaire.
   b) prêts et bourses: accordés pour le régime québécois des prêts et bourses
   b) autres: conjoint, emprunt personnel, autres bourses et revenus, épargnes des années précédentes.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
5. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.6
Revenus moyens[1] des étudiants,
selon le statut de dépendance[2] et les sources de revenu,
niveau universitaire

Source[3]	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	moyenne	cote	moyenne	cote[4]	moyenne	cote
Emploi	3454 $	B	4258 $	C	3654 $	A
Parents	1663 $	C	1235 $	E (988$)	1631 $	C
Prêts et bourses	2805 $	B	3520 $	C	3114 $	A
Autres	744 $	C	2594 $	E (1089$)	1217 $	C
Revenus totaux[5]	5901 $	A	9348 $	B	6791 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. Définitions
   a) emploi: emploi durant l'été et/ou l'année scolaire.
   b) prêts et bourses: accordés pour le régime québécois des prêts et bourses
   b) autres: conjoint, emprunt personnel, autres bourses et revenus, épargnes des années précédentes.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
5. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Dépenses

Considérant que les revenus disponibles sont une contrainte pour établir son budget, l'étudiant de niveau postsecondaire doit répartir ses dépenses de façon à pouvoir rencontrer les frais encourus pour ses études, c'est-à-dire les frais de subsistance et de logement, les dépenses personnelles et celles reliées aux études, les frais de transport et de garderie.

Les dépenses totales d'un étudiant s'élèvent, en moyenne, à 4 230 $ au niveau collégial, et à 6 740 $ au niveau universitaire. Certains types de dépenses ne dépendent pas du sexe de l'étudiant, ni du statut de résidence ou de dépendance. Ainsi, un étudiant du collège débourse en moyenne 350 $ en frais reliés à ses études, alors qu'un étudiant de l'université dépense 920 $ à ce chapitre.

Les frais de subsistance et le logement sont les principales dépenses d'un étudiant. Au niveau collégial, l'étudiant consacre annuellement environ 1 400 $ en moyenne aux frais de subsistance et 1 700 $ pour le logement. À l'université, ces mêmes dépenses atteignent 2 200 $ dans chacun des cas. De plus, des sommes d'environ 650 $ sont allouées par l'étudiant de niveau collégial aux dépenses personnelles et aussi au transport, alors qu'un étudiant de niveau universitaire y alloue environ 700 $ chacune.

Les hommes totalisent en moyenne des dépenses de 4 700 $ au collège et de 6 600 $ à l'université, comparativement à 3 700 $ et 6 900 $ respectivement, pour les femmes. Ces écarts sont les mêmes que ceux déjà constatés entre les revenus totaux moyens des hommes et ceux des femmes. C'est principalement des dépenses personnelles et du transport que vient cet écart de 1 000 $. En effet, les femmes allouent un montant de 500 $ à leurs dépenses personnelles et de 400 $ au transport, alors que ces montants s'élèvent à 700 $ et 950 $ respectivement, pour les hommes.

Il est peu surprenant de constater que les résidents ont des dépenses inférieures à celles des non-résidents. En effet, les résidents du niveau collégial ont totalisé des dépenses moyennes de 3 500 $, et les non-résidents de 5 600 $. C'est principalement les dépenses reliées aux frais de subsistance et au logement qui diffèrent selon le statut de résidence. Les non-résidents déboursent 1 900 $ en frais de subsistance et 1 900 $ en frais de logement, alors que les résidents en dépensent respectivement 1 100 $ et 800 $.

Au niveau universitaire, un non-résident paie en moyenne 2 350 $ pour son logement, et 2 650 $ en frais de subsistance. Un résident, quant à lui, débourse moins de 800 $ pour son logement et 1 600 $ pour ses frais de subsistance. De plus, les dépenses personnelles d'un résident universitaire sont légèrement plus élevées que celles d'un non-résident (750 $ par rapport à 680 $).

Un étudiant dépendant dépense en moyenne 4 000 $ s'il est au collège, et 6 000 $ s'il est à l'université. Les frais de subsistance et le logement constituent les principales dépenses des étudiants dépendants, les collégiens leur consacrant en moyenne 1 300 $ et 1 500 $ respectivement, comparativement à 1 800 $ et 2 000 $ pour les universitaires.

L'étudiant indépendant universitaire totalise des dépenses moyennes de 9 100 $, réparties principalement en frais de subsistance (3 100 $) et de logement (2 600 $).

Tableau 7.7
Dépenses moyennes[1] des étudiants, selon le sexe et les types de dépenses, niveau collégial

Type de dépenses[2]	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]
Frais de subsistance	1392 $	B	1426 $	B	1409 $	A
Logement	1631 $	C	1690 $	B	1661 $	A
Frais de garderie	1587 $	E (2539$)	747 $	E (448$)	951 $	E (609$)
Dépenses reliées aux études	356 $	B	349 $	B	353 $	A
Dépenses personnelles	724 $	B	506 $	B	615 $	A
Transport	943 $	D (302$)	389 $	C	673 $	C
Autres	986 $	C	718 $	D (258$)	874 $	B
Dépenses totales[4]	4710 $	B	3732 $	B	4231 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Définitions
   a) frais de subsistance: repas, habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
4. Exprime la moyenne des dépenses totales des personnes avec dépenses et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.8
Dépenses moyennes[1] des étudiants, selon le sexe et les types de dépenses, niveau universitaire

Type de dépenses[2]	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]
Frais de subsistance	1989 $	A	2309 $	B	2163 $	A
Logement	2034 $	C	2316 $	C	2191 $	B
Frais de garderie	1255 $	E (1255$)	1211 $	E (896$)	1223 $	D (465$)
Dépenses reliées aux études	930 $	A	914 $	A	921 $	A
Dépenses personnelles	661 $	B	774 $	C	721 $	B
Transport	734 $	C	706 $	C	718 $	B
Autres	890 $	D (356$)	1101 $	D (881$)	1008 $	E (464$)
Dépenses totales[4]	6591 $	A	6858 $	B	6741 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Définitions
   a) frais de subsistance: repas, habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
4. Exprime la moyenne des dépenses totales des personnes avec dépenses et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.9
Dépenses moyennes[1] des étudiants,
selon le statut de résidence[2] et les types de dépenses,
niveau collégial

Type de dépenses[3]	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]
Frais de subsistance	1128 $	B	1909 $	B	1409 $	A
Logement	764 $	E (306$)	1920 $	A	1661 $	A
Frais de garderie	-	-[5]	938 $	E (675$)	951 $	E (609$)
Dépenses reliées aux études	347 $	B	368 $	C	353 $	A
Dépenses personnelles	640 $	B	557 $	B	615 $	A
Transport	668 $	D (227$)	680 $	D (218$)	673 $	C
Autres	846 $	C	902 $	D (307$)	877 $	B
Dépenses totales[6]	3459 $	B	5644 $	B	4231 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. Définitions
   a) frais de subsistance: repas, habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
5. Il y a trop peu de répondants pour permettre une estimation.
6. Exprime la moyenne des dépenses totales des personnes avec dépenses et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.10
Dépenses moyennes[1] des étudiants,
selon le statut de résidence[2] et les types de dépenses,
niveau universitaire

Type de dépenses[3]	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]
Frais de subsistance	1577 $	B	2647 $	B	2163 $	A
Logement	772 $	E (571$)	2346 $	B	2191 $	B
Frais de garderie	-	-[5]	1267 $	D (471$)	1223 $	D (465$)
Dépenses reliées aux études	914 $	A	932 $	A	921 $	A
Dépenses personnelles	752 $	C	681 $	C	721 $	B
Transport	741 $	D (234$)	704 $	B	718 $	B
Autres	830 $	E (415$)	1146 $	E (825$)	1008 $	E (464$)
Dépenses totales[6]	5260 $	B	7927 $	A	6741 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. Définitions
   a) frais de subsistance: repas, habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
5. Il y a trop peu de répondants pour permettre une estimation.
6. Exprime la moyenne des dépenses totales des personnes avec dépenses et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.11
Dépenses moyennes[1] des étudiants,
selon le statut de dépendance[2] et les types de dépenses,
niveau collégial

Type de dépenses[3]	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]
Frais de subsistance	1321 $	A	2334 $	E (934$)	1409 $	A
Logement	1529 $	A	2470 $	D (865$)	1661 $	A
Frais de garderie	811	E (725$)	-	-[5]	951 $	E (609$)
Dépenses reliées aux études	354 $	B	353 $	C	353 $	A
Dépenses personnelles	606 $	B	720 $	E (331$)	615 $	A
Transport	666 $	C	777 $	D (295$)	673 $	C
Autres	813 $	A	1495 $	E (897$)	877 $	B
Dépenses totales[6]	3978 $	A	7054 $	E (3061$)	4231 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. Définitions
   a) frais de subsistance: repas, habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
5. Il y a trop peu de répondants pour permettre une estimation.
6. Exprime la moyenne des dépenses totales des personnes avec dépenses et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.12
Dépenses moyennes[1] des étudiants,
selon le statut de dépendance[2] et les types de dépenses,
niveau universitaire

Type de dépenses[3]	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]
Frais de subsistance	1837 $	A	3101 $	B	2163 $	A
Logement	1978 $	B	2563 $	B	2191 $	B
Frais de garderie	-	-[5]	1215 $	E (525$)	1223 $	D (465$)
Dépenses reliées aux études	913 $	A	944 $	A	921 $	A
Dépenses personnelles	706 $	B	767 $	C	721 $	B
Transport	599 $	C	1041 $	C	718 $	B
Autres	978 $	E (645$)	1074 $	E (644$)	1008 $	E (464$)
Dépenses totales[6]	5923 $	A	9108 $	B	6741 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. Définitions
   a) frais de subsistance: repas, habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
5. Il y a trop peu de répondants pour permettre une estimation.
6. Exprime la moyenne des dépenses totales des personnes avec dépenses et non le total des lignes précédentes.

Endettement

Bien souvent, un étudiant ne peut défrayer entièrement ses dépenses à l'aide des revenus d'emploi et de la contribution financière de ses parents. Il doit alors solliciter une aide financière du régime des prêts et bourses ou encore contracter un emprunt personnel dans une institution financière.

Les prêts qu'accorde le régime sont cumulatifs tout au long des études et doivent être remboursés par l'étudiant à la fin de ses études à temps complet dans une institution postsecondaire.

Ainsi, l'endettement moyen des étudiants de niveau collégial est de 2 700 $ alors que celui des étudiants de niveau universitaire, est de 5 700 $. La principale source d'endettement demeure les prêts étudiants accordés par le régime. En effet, cette source d'endettement représente en moyenne 2 200 $ au niveau collégial, et 4 400 $ au niveau universitaire. De plus, les étudiants ayant contracté un emprunt personnel relié aux études l'ont fait pour un montant moyen de 1 700 $ (collège) et de 2 000 $ (université).

Les hommes et les femmes de niveau collégial ont cumulé en moyenne des prêts étudiants d'environ 2 200 $. Au niveau universitaire, les femmes ont reçu une aide financière moyenne cumulée du régime de 4 000 $, comparativement à 4 900 $ pour les hommes.

L'étudiant de niveau collégial a contracté un endettement moyen de 2 050 $ s'il est résident et de 3 300 $ s'il est non-résident. Les prêts étudiants accumulés atteignent en moyenne 1 900 $ pour un résident et 2 400 $ pour un non-résident. Au niveau universitaire, un résident est endetté pour une somme moyenne de 5 000 $, comparativement à 6 050 $ pour un non-résident. De plus, un résident universitaire a en moyenne contracté jusqu'à maintenant une dette de 4 200 $ en prêts étudiants, alors que ce montant atteint 4 500 $ pour un non-résident.

Finalement, un étudiant dépendant du collégial cumule en moyenne 2 200 $ en prêts étudiants et totalise des dettes moyennes de 2 500 $. Au niveau universitaire, l'étudiant dépendant a un endettement moyen total de 4 700 $, et de 4 100 $ en prêts étudiants. L'étudiant indépendant a, quant à lui, accumulé 4 900 $ en prêts étudiants; son endettement total moyen atteint environ 7 000 $.

Tableau 7.13
Endettement moyen[1] des étudiants,
selon le sexe et les sources d'endettement,
niveau collégial

Source[2]	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]
Prêts étudiants	2199 $	B	2132 $	B	2168 $	A
Emprunts personnels reliés aux études	1766 $	D (671$)	1623 $	E (747$)	1692 $	C
Autres emprunts	2961 $	D (1007$)	3031 $	E (2061$)	2984 $	D (913$)
Endettement total[4]	2738 $	C	2621 $	C	2681 $	B

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Définitions
   a) prêts étudiants: accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   b) autres emprunts: emprunts personnels ou autres, n'étant pas reliés aux études
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
4. Exprime la moyenne des dettes totales des personnes avec dettes et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.14
Endettement moyen[1] des étudiants,
selon le sexe et les sources d'endettement,
niveau universitaire

Source[2]	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]
Prêts étudiants	4908 $	B	3996 $	C	4433 $	B
Emprunts personnels reliés aux études	2072 $	D (663$)	2039 $	E (1183$)	2055 $	C
Autres emprunts	3985 $	E (2311$)	-	-[4]	5966 $	C
Endettement total[5]	5684 $	B	5783 $	C	5743 $	B

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Définitions
   a) prêts étudiants: accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   b) autres emprunts: emprunts personnels ou autres, non reliés aux études
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
4. Il y a trop peu de répondants pour permettre une estimation.
5. Exprime la moyenne des dettes totales des personnes avec dettes et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.15
Endettement moyen[1] des étudiants,
selon le statut de résidence[2] et les sources d'endettement,
niveau collégial

Source[2]	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]	moyenne	cote
Prêts étudiants	1891 $	B	2421 $	B	2168 $	A
Emprunts personnels reliés aux études	807 $	E (565$)	1946 $	D (646$)	1692 $	C
Autres emprunts	2121 $	D (679$)	3793 $	E (1745$)	2984 $	C
Endettement total[5]	2053 $	B	3300 $	C	2681 $	B

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. Définitions
   a) prêts étudiants: accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   b) autres emprunts: emprunts personnels ou autres, non reliés aux études.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
5. Exprime la moyenne des dettes totales des personnes avec dettes et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.16
Endettement moyen[1] des étudiants,
selon le statut de résidence[2] et les sources d'endettement,
niveau universitaire

Source[2]	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	moyenne	cote[4]	moyenne	cote	moyenne	cote
Prêts étudiants	4159 $	C	4499 $	B	4433 $	B
Emprunts personnels reliés aux études	1895 $	E (1895$)	2083 $	C	2055 $	C
Autres emprunts	2749 $	E (2419$)	-	-[5]	5966 $	C
Endettement total[6]	4971 $	C	6044 $	C	5743 $	B

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. Définitions
   a) prêts étudiants: accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   b) autres emprunts: emprunts personnels ou autres, non reliés aux études.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
5. Il y a trop peu de répondants pour permettre une estimation.
6. Exprime la moyenne des dettes totales des personnes avec dettes et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.17
Endettement moyen[1] des étudiants,
selon le statut de dépendance[2] et les sources d'endettement,
niveau collégial

Source[2]	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]	moyenne	cote
Prêts étudiants	2161$	A	2221 $	D (835$)	2168 $	A
Emprunts personnels reliés aux études	1691 $	D (541$)	1706 $	E (1364$)	1692 $	C
Autres emprunts	2228 $	D (713$)	5426 $	E (4124$)	2984 $	C
Endettement total[5]	2518 $	B	3947 $	E (1816$)	2681 $	B

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. Définitions
   a) prêts étudiants: accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   b) autres emprunts: emprunts personnels ou autres, non reliés aux études.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
5. Exprime la moyenne des dettes totales des personnes avec dettes et non le total des lignes précédentes.

Tableau 7.18
Endettement moyen[1] des étudiants,
selon le statut de dépendance[2] et les sources d'endettement,
niveau universitaire

Source[2]	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	moyenne	cote[4]	moyenne	cote[4]	moyenne	cote
Prêts étudiants	4096 $	B	4864 $	C	4433 $	B
Emprunts personnels reliés aux études	2028 $	E (1164$)	2087 $	D (772$)	2055 $	C
Autres emprunts	4992 $	E (2366$)	6698 $	C	5966 $	C
Endettement total[5]	4722 $	C	7394 $	D (2277$)	5743 $	B

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. Définitions
   a) prêts étudiants: accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   b) autres emprunts: emprunts personnels ou autres, non reliés aux études.
4. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
5. Exprime la moyenne des dettes totales des personnes avec dettes et non le total des lignes précédentes.

L'un des facteurs déterminants de la composition du budget d'un étudiant est le coût du logement qu'il occupe. L'étudiant peut consacrer plus ou moins d'argent à ses loisirs selon qu'il doive ou non payer un logement. La réduction des dépenses qu'il considère non essentielles peut également permettre à l'étudiant d'équilibrer son budget.

Logement

Lorsqu'un étudiant ne réside pas chez ses parents, il le fait la plupart du temps parce que son lieu d'études est trop éloigné de la résidence familiale.

Le type de logement qu'il choisit est différent, selon qu'il étudie au collège ou à l'université. Ainsi, 55% des étudiants du niveau collégial choisissent d'habiter un appartement dans un immeuble à logements multiples, alors que cette proportion s'élève à 70% chez les étudiants universitaires.

Les étudiants masculins de niveau collégial choisissent un appartement dans une plus grande proportion que les étudiantes. Au niveau universitaire, ces proportions sont égales. Les résidences d'étudiants sont le type de logement utilisé par environ 15% des collégiens. Les étudiants masculins habitent ce type de logement un peu plus souvent que les étudiantes. De plus, au collège, les étudiantes choisissent une chambre dans une résidence privée ou une maison de chambre dans plus de 20% des cas. Les étudiants partagent leur logement avec une ou deux personnes, peu importe leur niveau d'études.

Tableau 8.1
Types de logement des étudiants non-résidents[1]
selon le sexe,
niveau collégial

Type de logement	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote
Appartement dans un immeuble à logements multiples	56,2	C	51,8	B	54,1	A
Résidence d'étudiants	15,1	C	12,9	D (3,9)	14,0	B
Maison de chambres[3]	19,9	D (6,3)	23,3	D (6,9)	21,5	C
Autres	8,8	E (5,6)	12,0	C	10,4	C

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
3. Définition:
   a) maison de chambres: maison de chambres ou chambre dans un autre type d'habitation.

Tableau 8.2
Types de logement des étudiants non-résidents[1]
selon le sexe,
niveau universitaire

Type de logement	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Appartement dans un immeuble à logements multiples	69,9	C	70,6	C	69,8	B
Résidence d'étudiants	12,0	D (4,3)	4,8	E (4,9)	8,5	E (3,4)
Maison de chambres[3]	14,1	E (10,4)	12,8	E (8,4)	13,4	E (6,6)
Autres	4,0	E (2,1)	11,8	E (8,8)	8,4	E (4,9)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
3. Définition:
   a) maison de chambres: maison de chambres ou chambre dans un autre type d'habitation.

Tableau 8.3
Types de logement des étudiants non-résidents dépendants[1], niveau collégial

Type de logement	Dépendants	
	%	cote
Appartement dans un immeuble à logements multiples	49,5	B
Résidence d'étudiants	15,8	C
Maison de chambres[2]	24,1	C
Autres	10,6	C

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. Définition:
   a) maison de chambres: maison de chambres ou chambre dans un autre type d'habitation.

Tableau 8.4
Nombre moyen de personnes partageant les frais du logement[1], selon le sexe et le niveau d'études

Niveau d'études	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]	moyenne	cote[2]
Collégial	2,6	A	2,3	D (0,8)	2,5	B
Collégial général	2,6	B	1,9	E (1,3)	2,5	B
Collégial professionnel	2,5	B	2,5	E (1,1)	2,5	B
Universitaire	2,2	B	1,9	C	2,2	B
Universitaire, 1er cycle	2,2	B	1,9	D (0,6)	2,3	B
Universitaire, 2e et 3e cycles	2,1	E (1,7)	2,0	E (1,4)	2,1	E (1,2)

1. Chez les étudiants reconnus non-résidents, selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Répartition du budget

Un étudiant de niveau collégial consacre la moitié de son budget aux frais de subsistance et de logement. Les dépenses reliées aux études requièrent 8% de son budget alors que ses dépenses personnelles en requière 17%. Le transport absorbe plus de 10% de son budget et les autres dépenses, moins de 20%.

Au niveau universitaire, le logement et les frais de subsistance représentent environ 50% des dépenses de l'étudiant. Il doit accorder plus de 15% du budget afin de défrayer les dépenses reliées à ses études. Les dépenses personnelles et le transport comptent pour 10% chacun, les autres dépenses, pour 16%.

La proportion du budget consacrée aux dépenses reliées aux études varie peu selon le sexe de l'étudiant . Toutefois, un étudiant masculin de niveau collégial consacre 40% de son budget au logement et aux frais de subsistance, soit 10% de moins qu'une étudiante. Par contre, il affecte 15% de son budget aux frais de transport, alors qu'une étudiante y consacre une proportion d'environ 7%. Au niveau universitaire, le budget d'un étudiant masculin et celui d'une étudiante sont relativement semblables.

Tableau 8.5
Répartition du budget
selon le sexe et le type de dépenses,
niveau collégial

Type de dépenses[1]	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	cote	%	cote	%	cote
Frais de subsistance	29,9	B	37,7	A	33,7	A
Logement	10,0	C	13,4	C	11,7	B
Dépenses reliées aux études	7,5	B	8,5	B	8,0	B
Dépenses personnelles	17,7	C	15,7	B	16,7	A
Transport	14,5	C	7,4	C	11,0	B
Autres	20,4	C	17,3	C	18,9	B

1. Définitions
   a) frais de subsistance: repas, habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année, frais de garderie.

Tableau 8.6
Répartition du budget
selon le sexe et le type de dépenses,
niveau universitaire

Type de dépenses[1]	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	cote	%	cote	%	cote
Frais de subsistance	30,8	A	33,5	A	32,2	A
Logement	17,3	C	15,5	B	16,4	B
Dépenses reliées aux études	16,4	B	14,9	B	15,6	B
Dépenses personnelles	10,0	B	11,4	B	10,7	B
Transport	10,1	B	7,9	B	8,9	B
Autres	15,4	C	16,8	C	16,2	B

1. Définitions
   a) frais de subsistance: repas, habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année, frais de garderie.

Les non-résidents ayant à rencontrer des frais importants dus au logement et à la nourriture, il n'est pas étonnant de constater des différences importantes entre la répartition de leur budget et celle des résidents. Ainsi, alors que la proportion du budget affectée aux frais de subsistance est relativement la même pour les résidents et les non-résidents de chaque niveau d'études, celle concernant le logement atteint près de 30% chez les non-résidents comparativement à 2% chez les résidents.

Au niveau collégial, un résident consacre environ 20% de son budget à ses dépenses personnelles et 12% au transport. Un non-résident y consacre 9% dans les deux cas. De plus, le reste du budget d'un résident représente 23% du total, comparativement à 11% pour un non-résident.

Au niveau universitaire, le non-résident répartit son budget de la sorte: 27% au logement, 8% à ses dépenses personnelles, et autant au transport. Le résident consacre aux mêmes dépenses respectivement 2%, 14% et 11% de son budget. Il utilise 19% de son budget pour les dépenses reliées à ses études, comparativement à 13% pour un non-résident. De plus, le reste du budget d'un résident représentent 23% du total, soit plus du double de la proportion qu'y consacre un non-résident.

Tableau 8.7
Répartition du budget
selon le statut de résidence[1] et le type de dépenses,
niveau collégial

Type de dépenses[2]	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[3]	%	cote[3]	%	cote
Frais de subsistance	33,9	A	33,6	B	37,7	A
Logement	2,2	E (1,0)	31,0	B	11,7	B
Dépenses reliées aux études	8,8	C	6,5	B	8,0	B
Dépenses personnelles	20,4	B	9,3	B	16,7	A
Transport	12,2	B	8,8	C	11,0	B
Autres	22,5	B	10,8	D (4,2)	18,9	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. Définitions
   a) frais de subsistance: repas, habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année, frais de garderie.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 8.8
Répartition du budget
selon le statut de résidence[1] et le type de dépenses,
niveau universitaire

Type de dépenses[2]	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[3]	%	cote	%	cote
Frais de subsistance	30,7	B	33,7	A	31,2	A
Logement	2,2	E (1,3)	27,3	A	16,4	B
Dépenses reliées aux études	19,0	B	12,9	B	15,6	A
Dépenses personnelles	14,2	B	7,9	B	10,7	B
Transport	10,7	C	7,5	B	8,9	B
Autres	23,2	C	10,7	C	16,2	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. Définitions
   a) frais de subsistance: repas, habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année, frais de garderie.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

La principale différence constatée entre le budget d'un étudiant dépendant de niveau collégial et celui d'un étudiant indépendant de même niveau concerne le logement (23% pour un indépendant et 11% pour un dépendant). Au niveau universitaire, un étudiant dépendant consacre 45% de son budget en frais de subsistance et de logement, alors qu'un indépendant leur accorde 55%. De plus, un dépendant consacre de 3 à 5% de plus qu'un étudiant indépendant pour des dépenses reliées à ses études, pour ses dépenses personnelles et pour ses autres dépenses.

Tableau 8.9
Répartition du budget
selon le statut de dépendance[1] et le type de dépenses,
niveau collégial

Type de dépenses[2]	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	%	cote	%	cote[3]	%	cote
Frais de subsistance	33,7	A	33,3	D (10,2)	33,7	A
Logement	10,6	B	22,9	D (8,2)	11,7	B
Dépenses reliées aux études	8,2	B	6,1	E (3,0)	8,0	B
Dépenses personnelles	17,1	A	12,8	E (5,4)	16,7	A
Transport	11,2	B	9,9	E (4,3)	11,0	B
Autres	19,2	B	15,0	E (8,7)	18,9	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. Définitions
   a) frais de subsistance: repas habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année, frais de garderie.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 8.10
Répartition du budget
selon le statut de dépendance[1] et le type de dépenses,
niveau universitaire

Type de dépenses[2]	Dépendants		Indépendants		Ensemble	
	%	cote	%	cote	%	cote
Frais de subsistance	31,4	A	34,8	A	32,2	A
Logement	14,8	B	21,0	C	16,4	B
Dépenses reliées aux études	16,7	B	12,5	B	15,6	A
Dépenses personnelles	11,6	B	8,4	C	10,7	B
Transport	8,3	B	10,7	C	8,9	B
Autres	17,2	B	12,6	C	16,2	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. Définitions
   a) frais de subsistance: repas, habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année, frais de garderie.

Chapitre 9 - Impact du régime des prêts et bourses sur le mode de vie des étudiants

Avec le régime des prêts et bourses, le "gouvernement du Québec veut rendre les études collégiales et universitaires accessibles aux étudiants désireux et capables de les poursuivre mais dont les ressources financières s'avèrent insuffisantes"[1]. Les caractéristiques des étudiants peuvent donc différer, selon qu'ils reçoivent ou non une aide financière du régime. De plus, l'étudiant répartit son budget en tenant compte de cette aide financière supplémentaire.

Lorsqu'il a reçu une aide financière du régime, l'étudiant peut alors être qualifié de bénéficiaire du régime; cette terminologie sera utilisée tout au long de ce chapitre.

Caractéristiques des bénéficiaires et des non-bénéficiaires

On ne constate pas de différences selon le sexe et le statut de résidence pour l'ensemble des bénéficiaires du régime au niveau collégial; ces derniers sont, par contre, dépendants dans une proportion de 90%. Les pères, dans presque la moitié des cas, pratiquent les métiers d'ouvriers, de commis ou de vendeurs, et les mères sont principalement des personnes à la maison (60%). Près de 50% des pères ont un revenu inférieur à 25 000 $, alors que près de 80% des mères gagnent annuellement moins de 13 000 $. Le père et la mère ont tous deux étudié moins de 12 années dans plus de 80% des cas et ils ont à leur charge 2 enfants ou plus dans 75% des cas.

Les étudiants non bénéficiaires de niveau collégial sont majoritairement résidents (80%) et dépendants (94%). Leurs pères sont ouvriers, commis ou vendeurs dans une proportion de 34%, administrateurs ou entrepreneurs autonomes dans une proportion de 25%. Ils exercent une profession dans 17% des cas. Dans une forte proportion, les mères travaillent comme ouvrières, commis ou vendeuses (30%) ou elle sont des personnes à la maison (48%). Plus de la moitié des pères ont un salaire annuel supérieur à 25 000 $, alors que 40% des mères ont un revenu inférieur à 25 000 $. Les deux parents ont en général terminé moins de 12 ans de scolarité (70%). Toutefois, 25% des pères ont complété un minimum de 16 années d'études et 22% des mères en ont complété entre 13 et 15.

1. Direction générale de l'aide financière aux étudiants, Prêts et bourses, Règles d'attribution des prêts et bourses aux étudiants, ministère de l'Éducation, 1984.

Les étudiants bénéficiaires de niveau collégial se distinguent des non-bénéficiaires par le fait qu'ils résident en moins grande proportion chez leurs parents; de plus, les pères des bénéficiaires ont un revenu généralement inférieur à celui des pères des non-bénéficiaires. Finalement, les parents des bénéficiaires ont un niveau de scolarité moins élevé que celui des parents des non-bénéficiaires.

Au niveau universitaire, un étudiant bénéficiaire est non-résident dans 74% des cas et dépendant dans 63% des cas. Son père est ouvrier, commis ou vendeur (31%) et sa mère ne travaille pas à l'extérieur de la maison (56%). Le revenu annuel du père se situe surtout entre 13 000 $ et 37 000 $, celui de la mère étant dans 70% des cas inférieur à 13 000 $. Environ 75% des parents ont complété un maximum de 12 années d'études. Les parents d'un étudiant bénéficiaire ont souvent un minimum de 2 enfants à leur charge (65%).

Lorsqu'il est non-bénéficiaire, l'étudiant universitaire est surtout résident (63%) et dépendant (86%). Son père est ouvrier, ou administrateur ou encore professionnel dans des proportions semblables (26%). Sa mère est ouvrière, commis ou vendeuse dans 27% des cas, ou elle demeure à la maison dans 50% des cas. Le revenu annuel du père est supérieur à 37 000 $ dans 44% des cas, celui de la mère étant généralement inférieur à 13 000 $. Le père a complété au moins 16 années d'études dans 40% des cas, mais 45% d'entre eux en ont terminé un maximum de 12 années. La mère a majoritairement terminé 12 années d'études ou moins (60%). Les parents ont généralement à leur charge 2 enfants (42%).

Les étudiants bénéficiaires de niveau universitaire sont donc majoritairement des non-résidents, contrairement aux non-bénéficiaires. Les pères des bénéficiaires ont en moyenne un revenu inférieur à celui des pères des non-bénéficiaires. Le niveau de scolarité des parents des non-bénéficiaires est plus élevé que celui des parents des bénéficiaires.

Tableau 9.1
Caractéristiques des étudiants, selon le statut de bénéficiaire du régime, niveau collégial

Caractéristique	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	%	cote[3]	%	cote[3]
Sexe				
Homme	52,4	B	48,5	B
Femme	47,6	B	51,5	B
Statut de résidence[1]				
Résident	49,0	C	80,3	B
Non-résident	51,0	B	19,7	C
Statut de dépendance[1]				
Dépendant	88,6	B	93,9	A
Indépendant	11,4	E (4,8)	6,1	E (2,9)
Occupation du père[2]				
Personne à la maison	7,6	E (4,7)	1,9	E (1,7)
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	45,7	C	34,0	B
Technicien	8,0	E (4,8)	12,8	E (5,6)
Professionnel	3,3	E (2,2)	17,0	C
Administrateur, entrepreneur autonome	17,6	E (8,1)	25,0	C
Autre	17,8	D (5,9)	9,3	E (3,7)
Occupation de la mère[2]				
Personne à la maison	58,9	B	47,7	B
Ouvrière, commis, vendeuse, etc.	26,2	D (7,9)	30,2	B
Technicienne	0,3	E (0,3)	1,8	E (1,4)
Professionnelle	4,5	E (4,6)	12,3	D (4,7)
Administratrice, entrepreneure autonome	1,6	E (0,8)	4,2	E (2,3)
Autre	8,5	E (5,7)	3,8	E (3,1)
Revenu total du père				
Aucun	7,5	E (3,6)	1,9	E (1,5)
Moins de 13 000 $	16,9	C	4,5	E (2,3)
13 000 - 24 999 $	34,9	C	15,4	C
25 000 - 36 999 $	22,1	E (10,2)	24,8	C
37 000 $ ou plus	5,4	E (4,9)	30,4	C
Ne sait pas	13,2	C	23,0	C
Revenu total de la mère				
Aucun	39,0	C	36,8	C
Moins de 13 000 $	39,5	C	24,3	C
13 000 - 24 999 $	10,3	E (5,6)	15,2	C
25 000 - 36 999 $	4,5	E (7,2)	9,4	E (3,9)
37 000 $ ou plus	0,0	-	2,0	E (1,6)
Ne sait pas	6,7	C	12,3	D (3,9)

Tableau 9.1 (fin)

Caractéristique	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	%	cote[3]	%	cote[3]
Scolarité du père				
0 - 12 ans	81,5	B	65,9	B
13 - 15 ans	13,3	E (7,7)	9,1	D (3,3)
16 ans ou plus	5,2	E (5,3)	25,0	C
Scolarité de la mère				
0 - 12 ans	87,3	B	68,1	B
13 - 15 ans	11,9	E (6,7)	22,3	C
16 ans ou plus	0,8	E (0,5)	9,6	E (4,4)
Nombre d'enfants à la charge des parents[4]				
0 enfant	1,6	E (1,9)	0,4	E (0,4)
1 enfant	21,3	C	24,3	C
2 enfants	36,3	C	40,3	C
3 enfants ou plus	40,8	B	35,0	B

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. Définitions:
   a) ouvrier, commis, vendeur, etc.: journalier, manoeuvre, apprenti, ouvrier, préposé aux services publics et personnels, employé de bureau
   b) technicien: technicien, contremaître
   c) administrateur, entrepreneur autonome: propriétaire de petit commerce ou industrie, gérant, administrateur, cultivateur, pêcheur
   d) autre: étudiant, rentier, invalide, décédé...
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
4. Le répondant est inclus s'il est reconnu dépendant financièrement de ses parents.

Tableau 9.2
Caractéristiques des étudiants, selon le statut de bénéficiaire du régime, niveau universitaire

Caractéristique	Bénéficiaires %	Bénéficiaires cote[3]	Non-bénéficiaires %	Non-bénéficiaires cote[3]
Sexe				
Homme	49,2	C	41,3	C
Femme	50,8	B	58,7	C
Statut de résidence[1]				
Résident	26,4	C	63,2	B
Non-résident	73,6	B	36,8	C
Statut de dépendance[1]				
Dépendant	63,4	B	86,1	B
Indépendant	36,6	C	13,9	E (5,8)
Occupation du père[2]				
Personne à la maison	1,9	E (1,6)	2,2	E (2,6)
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	30,8	C	26,3	D (9,5)
Technicien	12,1	E (5,8)	8,3	E (5,0)
Professionnel	11,2	E (4,5)	26,5	D (8,5)
Administrateur, entrepreneur autonome	18,3	D (6,6)	27,8	D (8,8)
Autre	25,7	D (7,9)	8,9	E (5,0)
Occupation de la mère[2]				
Personne à la maison	55,6	B	50,5	C
Ouvrière, commis, vendeuse, etc.	23,0	D (7,8)	27,0	D (8,6)
Technicienne	1,6	E (2,5)	2,3	E (2,8)
Professionnelle	4,5	E (2,7)	11,9	E (6,0)
Administratrice, entrepreneure autonome	3,1	E (3,7)	2,7	E (3,2)
Autre	12,2	E (6,2)	5,6	E (4,5)
Revenu total du père				
Aucun	8,6	E (5,8)	2,3	E (2,9)
Moins de 13 000 $	11,0	E (4,5)	5,0	E (4,7)
13 000 - 24 999 $	22,5	D (7,5)	15,1	E (7,2)
25 000 - 36 999 $	21,7	D (8,1)	22,6	D (8,8)
37 000 $ ou plus	13,3	E (8,7)	43,8	C
Ne sait pas	22,9	D (7,8)	11,2	E (9,7)
Revenu total de la mère				
Aucun	35,2	C	28,2	D (9,6)
Moins de 13 000 $	34,6	C	26,9	E (11,3)
13 000 - 24 999 $	10,3	E (5,4)	16,4	E (7,5)
25 000 - 36 999 $	2,3	E (2,6)	7,4	E (5,4)
37 000 $ ou plus	3,0	E (3,6)	6,1	E (4,9)
Ne sait pas	14,6	E (6,6)	15,0	E (6,6)

Tableau 9.2 (fin)

Caractéristique	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	%	cote[3]	%	cote[3]
Scolarité du père				
0 - 12 ans	72,4	B	45,1	C
13 - 15 ans	14,3	E (6,6)	15,1	E (7,5)
16 ans ou plus	13,2	E (5,5)	39,8	C
Scolarité de la mère				
0 - 12 ans	78,1	B	60,4	B
13 - 15 ans	15,4	E (6,8)	25,7	D (9,3)
16 ans ou plus	6,5	E (3,6)	13,9	E (7,0)
Nombre d'enfants à la charge des parents[4]				
0 enfant	6,2	E (5,0)	1,8	E (2,0)
1 enfant	28,7	D (9,1)	29,4	D (10,5)
2 enfants	36,8	C	42,0	D (12,9)
3 enfants ou plus	28,3	C	26,8	D (9,1)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. Définitions:
   a) ouvrier, commis, vendeur, etc.: journalier, manoeuvre, apprenti, ouvrier, préposé aux services publics et personnels, employé de bureau
   b) technicien: technicien, contremaître
   c) administrateur, entrepreneur autonome: propriétaire de petit commerce ou industrie, gérant, administrateur, cultivateur, pêcheur
   d) autre: étudiant, rentier, invalide, décédé...
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
4. Le répondant est inclus s'il est reconnu dépendant financièrement de ses parents.

Situation financière des bénéficiaires et des non-bénéficiaires

Une proportion importante d'étudiants contracte un emprunt quelconque au cours de ses études, cet emprunt provenant principalement du régime. Ainsi, plus de 40% des étudiants de niveau collégial ont reçu un prêt étudiant, alors que cette proportion s'élève à plus de 50% pour les étudiants universitaires. Les étudiants des 2e et 3e cycles ont reçu un prêt étudiant dans environ 70% des cas. Un étudiant bénéficiaire au niveau collégial cumule environ 2 200 $ en dettes sous forme de prêts étudiants. Ce montant s'élève à 4 400 $ lorsqu'il atteint le niveau universitaire. Les prêts étudiants étant, rappelons-le, cumulatifs durant les études, il n'est pas surprenant de constater que les étudiants des 2e et 3e cycles universitaires ont une dette cumulée moyenne supérieure à celle des autres étudiants, au montant de 5 500 $.

Une proportion non négligeable d'étudiants bénéficiaires a également contracté un emprunt personnel en plus des prêts étudiants, pour un montant de 2 500 $ de niveau collégial et de 3 300 $ au niveau universitaire.

Tableau 9.3
Répartition des étudiants,
selon les sources d'endettement[1] et le niveau d'études

Niveau d'études	Prêts étudiants		Autres emprunts	
	%	cote[2]	%	cote[2]
Collégial	42,9	A	15,3	C
Collégial général	29,9	B	11,0	A
Collégial professionnel	53,8	B	18,8	C
Universitaire	52,2	B	25,9	C
Universitaire, 1er cycle	49,4	B	23,5	C
Universitaire, 2e et 3e cycles	70,6	C	42,1	E (21,0)

1. Définitions:
   a) prêts étudiants: prêts accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   b) autres emprunts: emprunts personnels reliés aux études ou autres.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 9.4
Endettement moyen des étudiants bénéficiaires[1], selon les sources d'endettement[2] et le niveau d'études

Niveau d'études	Prêts étudiants[4]		Autres[4]		Total[5]	
	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]
Collégial	2168 $	A	2551 $	D (954$)	2603 $	B
Collégial général	2062 $	A	1524 $	E (732$)	2252 $	B
Collégial professionnel	2239 $	A	2984 $	E (1253$)	2820 $	B
Universitaire	4433 $	B	3365 $	B	5713 $	B
Universitaire, 1er cycle	4287 $	B	3329 $	B	5473 $	B
Universitaire, 2e et 3e cycles	5520 $	C	3690 $	E (2361$)	7234 $	C

1. Étudiants ayant reçu une aide financière du régime québécois des prêts et bourses.
2. Définitions:
   a) prêts étudiants: prêts accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   b) autres emprunts: emprunts personnels reliés aux études ou autres.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
4. Montants déclarés différents de zéro.
5. Exprime l'endettement total moyen des étudiants avec endettement.

Le régime québécois des prêts et bourses reconnaît comme dépendant de ses parents la majorité des étudiants de niveau postsecondaire. Le régime suppose donc que les parents devraient contribuer aux études de leur enfant. Pourtant, seulement 35% des étudiants bénéficiaires du niveau collégial ont effectivement reçu une contribution financière de leurs parents. Cette proportion s'élève à 47% pour les étudiants non bénéficiaires. Toutefois, le montant moyen reçu par les étudiants de niveau collégial est le même pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, soit 1 275 $.

Au niveau universitaire, 25% des étudiants bénéficiaires ont reçu une contribution financière de leurs parents, pour un montant moyen de 1 200 $. Les étudiants non bénéficiaires en ont reçu dans 57% des cas, pour un montant moyen de 1 750 $.

Tableau 9.5
Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution et, contribution financière[1] moyenne des parents, selon le statut de bénéficiaire et le niveau d'études

Niveau d'études	Proportion		Moyenne	
	%	cote[2]	$	cote[3]
Collégial				
Bénéficiaires	34,6	C	1273 $	B
Non-bénéficiaires	47,1	B	1275 $	B
Universitaire				
Bénéficiaires	24,8	C	1267 $	D (390$)
Non-bénéficiaires	57,0	C	1755 $	C

1. Montants non nuls déclarés par les étudiants.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tant au niveau collégial qu'universitaire, les étudiants bénéficiaires sont, rappelons-le, non-résidents dans une proportion plus élevée que les étudiants non bénéficiaires. Il est donc normal de constater que l'étudiant bénéficiaire consacre une proportion plus élevée de son budget à défrayer un logement. Les frais de subsistance, les dépenses reliées aux études et au transport sont sensiblement les mêmes pour les deux groupes d'étudiants. Par contre, un étudiant non bénéficiaire alloue une proportion plus importante de son budget à ses dépenses personnelles ou autres.

Au niveau collégial, un étudiant bénéficiaire possède en moyenne 4 900 $ de revenus. Les revenus d'emploi s'élèvent alors à près de 2 300 $, alors que les parents fournissent 1 360 $, le régime lui accordant en moyenne 2 600 $. L'étudiant non bénéficiaire dispose de 3 700 $ en moyenne pour défrayer ses dépenses. Son emploi lui permet d'avoir en moyenne 2 600 $ et ses parents lui fournissent 1 400 $ environ. Il obtient en moyenne 1 600 $ d'autres sources. Les revenus totaux tirés des tableaux 9.7 et 9.9 correspondent à la moyenne des revenus totaux des personnes ayant déclaré un revenu non nul. Ils ne peuvent donc totaliser la somme des montants issus des diverses sources de revenu. Au niveau universitaire, l'étudiant bénéficiaire dispose d'un revenu moyen de 7 200 $, réparti principalement entre ses revenus d'emploi (3 400 $), et les prêts et bourses du régime (3 100 $). L'étudiant non bénéficiaire a en moyenne un revenu total de 6 300 $, soit principalement 4 000 $ en revenus d'emploi et 1 800 $ en contribution financière de ses parents.

Tableau 9.6
Répartition du budget des étudiants selon le statut de bénéficiaire du régime et les types de dépenses, niveau collégial

Type de dépenses	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	%	cote	%	cote
Frais de subsistance	34,0	A	33,5	A
Logement	19,4	B	5,4	C
Dépenses reliées aux études	9,9	C	6,5	B
Dépenses personnelles	12,2	B	20,4	B
Transport	13,1	C	9,4	B
Autres dépenses[1]	11,4	C	24,8	B

1. Définitions:
   Autres dépenses: frais de garderie, épargnes et autres dépenses.

Tableau 9.7
Revenus moyens[1] des étudiants, selon le statut de bénéficiaire du régime et les sources de revenu, niveau collégial

Source de revenu[2]	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]
Emploi	2362 $	D (718$)	2555 $	B
Parents	1361 $	B	1416 $	B
Prêts et bourses	2594 $	A	0 $	-
Autres	1728 $	D (622$)	1624 $	C
Revenus totaux[4]	4876 $	B	3662 $	B

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Définitions:
   a) emploi: emploi durant l'été et/ou l'année scolaire
   b) prêts et bourses: accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   c) autres: contribution du conjoint, emprunts personnels, autres bourses et revenus, épargnes des années précédentes.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autres de la moyenne.
4. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Tableau 9.8
Répartition du budget des étudiants
selon le statut de bénéficiaire du régime et les types de dépenses,
niveau universitaire

Type de dépenses	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	%	cote	%	cote
Frais de subsistance	32,7	A	31,6	B
Logement	21,6	B	10,7	C
Dépenses reliées aux études	15,0	B	16,1	B
Dépenses personnelles	8,1	B	13,6	B
Transport	9,5	B	8,2	C
Autres dépenses[1]	13,1	C	19,8	C

1. Définition:
   Autres dépenses: frais de garderie, épargnes et autres dépenses.

Tableau 9.9
Revenus moyens[1] des étudiants,
selon le statut de bénéficiaire du régime et les sources de revenu,
niveau universitaire

Source de revenu[2]	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	moyenne	cote[3]	moyenne	cote[3]
Emploi	3363 $	B	3945 $	B
Parents	1330 $	D (479$)	1785 $	C
Prêts et bourses	3128 $	A	0 $	-
Autres	2374 $	D (902$)	2679 $	E (1125$)
Revenus totaux[4]	7217 $	A	6324 $	B

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Définitions:
   a) emploi: emploi durant l'été et/ou l'année scolaire
   b) prêts et bourses: accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   c) autres: contribution du conjoint, emprunts personnels, autres bourses et revenus, épargnes des années précédentes.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autres de la moyenne.
4. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Chapitre 10 - Contribution financière: caractéristiques des parents

Comme l'a montré le chapitre 5, seulement la moitié des étudiants reconnus dépendants financièrement de leurs parents ont effectivement reçu une contribution financière de ceux-ci. Il semble donc approprié de déterminer ce qui caractérise les parents qui contribuent financièrement et ceux qui ne le font pas.

Au niveau collégial, le groupe des parents ayant contribué financièrement se distingue des autres par les points suivants. Les pères se situent dans le groupe des professionnels dans une proportion moindre et ont complété un minimum de 16 années d'études dans une plus grande proportion. Les deux groupes sont relativement semblables en ce qui concerne l'occupation des mères et leur niveau de scolarité, les revenus des parents et le nombre d'enfants à leur charge.

Au niveau universitaire, une comparaison des deux groupes permet d'identifier les différences suivantes. Chez les parents qui contribuent financièrement, les pères exercent une profession, ou encore sont administrateurs ou entrepreneurs autonomes dans une proportion plus élevée. De plus, le revenu annuel de ceux-ci a tendance à être supérieur à celui des pères n'ayant pas contribué. Le niveau de scolarité des parents qui contribuent est également plus élevé. Les caractéristiques des mères sont relativement semblables dans les deux groupes en ce qui concerne leur occupation et leur revenu. Finalement, la composition de la famille diffère peu pour les deux groupes de parents.

Tableau 10.1
Caractéristiques des parents,
selon la présence d'une contribution financière,
niveau collégial

Caractéristique	Avec contribution financière		Sans contribution financière	
	%	cote[2]	%	cote[2]
Occupation du père[1]				
Personne à la maison	1,9	E (1,5)	5,9	E (3,5)
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	39,0	C	38,5	B
Technicien	15,6	E (8,7)	7,4	E (2,0)
Professionnel	16,6	D (6,0)	23,1	C
Administrateur, entrepreneur autonome	20,5	D (7,0)	17,4	D (5,6)
Autre	6,4	D (2,1)	7,7	E (4,8)
Occupation de la mère[1]				
Personne à la maison	47,5	C	56,1	B
Ouvrière, commis, vendeuse, etc.	31,9	C	26,1	C
Technicienne	1,8	E (1,7)	0,7	E (0,6)
Professionnelle	8,9	E (4,3)	9,0	E (5,2)
Administratrice, entrepreneure autonome	3,5	E (2,0)	2,8	E (1,8)
Autre	6,4	E (5,7)	3,3	E (3,2)
Revenu total du père				
Aucun	2,5	E (2,3)	5,3	E (2,7)
Moins de 13 000 $	7,8	E (3,4)	10,6	C
13 000 - 24 999 $	22,1	C	23,7	C
25 000 - 36 999 $	25,0	C	22,8	D (7,4)
37 000 $ ou plus	24,7	E (10,0)	17,6	C
Ne sait pas	17,9	D (5,7)	20,0	D (6,8)
Revenu total de la mère				
Aucun	35,1	D (11,0)	39,6	B
Moins de 13 000 $	30,8	C	31,0	C
13 000 - 24 999 $	14,1	E (6,1)	12,4	D (4,2)
25 000 - 36 999 $	7,7	E (3,9)	7,1	E (6,0)
37 000 $ ou plus	2,1	E (2,1)	0,5	E (0,5)
Ne sait pas	10,2	E (4,5)	9,4	C
Scolarité du père				
0 - 12 ans	68,1	B	75,1	B
13 - 15 ans	10,0	E (4,1)	11,3	E (5,6)
16 ans ou plus	21,9	C	13,6	E (6,0)
Scolarité de la mère				
0 - 12 ans	69,8	B	81,1	B
13 - 15 ans	20,2	D (7,7)	16,1	D (5,8)
16 ans ou plus	10,0	E (5,8)	2,8	E (1,4)

Tableau 10.1 (fin)

Caractéristique	Avec contribution financière		Sans contribution financière	
	%	cote[2]	%	cote[2]
Nombre d'enfants à la charge des parents[3]				
0 enfant	0,1	E (0,2)	1,5	E (1,5)
1 enfant	23,9	D (7,6)	22,4	C
2 enfants	39,0	C	38,1	C
3 enfants ou plus	37,0	C	38,0	B

1. Définitions:
   a) emploi: emploi durant l'été et/ou l'année scolaire
   b) prêts et bourses: accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   c) autres: contribution du conjoint, emprunts personnels, autres bourses et revenus, épargnes des années précédentes.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
3. Le répondant est inclus s'il est reconnu financièrement dépendant de ses parents.

Tableau 10.2
Caractéristiques des parents,
selon la présence d'une contribution financière,
niveau universitaire

Caractéristique	Avec contribution financière		Sans contribution financière	
	%	cote[2]	%	cote[2]
Occupation du père[1]				
Personne à la maison	0,9	E (1,7)	2,8	E (2,6)
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	26,8	D (9,6)	30,0	C
Technicien	8,4	E (5,2)	11,6	E (5,5)
Professionnel	26,3	E (9,5)	13,4	D (4,8)
Administrateur, entrepreneur autonome	30,9	D (10,5)	17,6	D (6,2)
Autre	6,7	E (4,3)	24,6	C
Occupation de la mère[1]				
Personne à la maison	53,8	C	53,1	B
Ouvrière, commis, vendeuse, etc.	26,7	D (9,1)	24,1	C
Technicienne	0,7	E (0,9)	2,8	E (3,1)
Professionnelle	11,2	E (6,3)	6,1	E (3,3)
Administratrice, entrepreneure autonome	3,9	E (3,9)	2,2	E (3,2)
Autre	3,7	E (3,9)	11,7	E (5,5)
Revenu total du père				
Aucun	0,7	E (0,9)	9,4	E (5,6)
Moins de 13 000 $	7,1	E (5,3)	9,1	E (4,0)
13 000 - 24 999 $	21,7	E (9,1)	17,1	D (7,7)
25 000 - 36 999 $	20,9	E (8,9)	23,4	D (7,7)
37 000 $ ou plus	40,1	D (12,8)	18,5	D (6,5)
Ne sait pas	9,5	E (5,5)	22,5	D (7,4)
Revenu total de la mère				
Aucun	37,0	D (11,8)	28,9	C
Moins de 13 000 $	25,8	E (11,7)	34,9	C
13 000 - 24 999 $	17,8	E (8,4)	10,2	E (4,9)
25 000 - 36 999 $	6,1	E (5,2)	3,8	E (3,6)
37 000 $ ou plus	5,6	E (5,4)	3,7	E (3,7)
Ne sait pas	7,7	E (4,3)	18,5	D (6,9)
Scolarité du père				
0 - 12 ans	49,8	C	65,4	B
13 - 15 ans	15,1	E (8,5)	14,6	E (6,2)
16 ans ou plus	35,1	D (11,2)	20,0	D (6,3)
Scolarité de la mère				
0 - 12 ans	65,1	C	73,4	B
13 - 15 ans	21,7	E (9,1)	18,6	D (6,4)
16 ans ou plus	13,2	E (7,5)	8,0	E (4,0)

Tableau 10.2 (fin)

Caractéristique	Avec contribution financière		Sans contribution financière	
	%	cote[2]	%	cote[2]
Nombre d'enfants à la charge des parents[3]				
0 enfant	0,0	-	6,9	E (5,0)
1 enfant	26,0	E (10,7)	30,0	C
2 enfants	44,0	C	36,7	C
3 enfants ou plus	30,0	D (9,6)	26,4	D (8,1)

1. Définitions:
   a) emploi: emploi durant l'été et/ou l'année scolaire
   b) prêts et bourses: accordés par le régime québécois des prêts et bourses
   c) autres: contribution du conjoint, emprunts personnels, autres bourses et revenus, épargnes des années précédentes.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
3. Le répondant est inclus s'il est reconnu dépendant financièrement de ses parents.

Chapitre 11 - Conclusion

La collecte des données de l'enquête sur le mode de vie des étudiants du niveau postsecondaire s'est déroulée en février et mars 1986; le taux de réponse globale a atteint 73%. L'échantillon avait été tiré de façon à s'assurer de la représentativité de tous les champs d'études, de toutes les régions et de toutes les institutions, de sorte que les résultats de l'enquête permettent de dresser un portrait-type des étudiants considérés.

La clientèle étudiante à temps complet des collèges et des universités du Québec se compose majoritairement d'étudiants dépendants financièrement de leurs parents. Au niveau collégial, les résidents sont prédominants, alors qu'au niveau universitaire, ce sont les non-résidents qui sont en plus grand nombre.

Un étudiant de niveau collégial se trouve dans la plupart des cas un emploi d'été, et parvient souvent à travailler durant l'année scolaire. Il accumule alors en moyenne des revenus d'emploi de 2 500 $, ce qui représente plus de la moitié de ses revenus totaux. Comme ses dépenses s'élèvent en moyenne à 4 200 $, l'étudiant fait alors appel à ses parents ou au régime des prêts et bourses pour obtenir des revenus complémentaires. Près de 40% seulement des étudiants ont reçu une contribution financière de leurs parents, pour un montant moyen de 1 400 $. De plus, environ 40 % des étudiants ont obtenu une aide financière de 2 600 $ en moyenne de la part du régime. Parmi les bénéficiaires du régime, un étudiant sur deux ne réside pas chez ses parents. De plus, le niveau d'endettement des étudiants du niveau collégial ayant dû emprunter un montant quelconque d'argent quelconque atteint une moyenne de 2 700 $. L'étudiant répartit son budget en affectant généralement le tiers à ses frais de subsistance, soit environ 1 400 $. S'il doit défrayer un logement, il alloue en moyenne 1 700 $ à cette fin.

Au niveau universitaire, près du quart des étudiants sont reconnus indépendants financièrement de leurs parents. La majorité des universitaires ne résident pas avec leurs parents. L'étudiant de niveau universitaire travaille durant l'été dans 90% des cas et, deux fois sur trois, il travaille également durant l'année scolaire. Ses revenus d'emploi s'élèvent alors à 3 700 $ en moyenne, ce qui représente plus de 50% de tous ses revenus. Ses parents, lorsqu'il est reconnu dépendant, lui fournissent dans la moitié des cas une contribution moyenne de 1 600 $. Les frais de subsistance nécessitent environ 2 150 $, soit près du tiers de ses dépenses totales de 6 700 $. L'étudiant qui doit payer un logement débourse alors une somme de 2 200 $. La proportion de bénéficiaires s'élève à 52% et l'aide financière moyenne leur étant accordée est de 3 100 $.

Au niveau collégial, les femmes occupent tout au long de l'année un emploi dans une même proportion que les hommes. Toutefois, les revenus qu'elles en retirent atteignent en moyenne 1 950 $, soit 1 000 $ de moins que le revenu moyen gagné par les hommes. Cet écart provient principalement du fait que les hommes ont travaillé durant l'été dans une plus grande proportion. Au niveau universitaire, les possibilités de décrocher un emploi et les revenus qui y sont rattachés diffèrent peu selon le sexe de l'étudiant. Indépendamment du niveau d'études, bien qu'ils aient reçu une contribution financière de leurs parents dans une proportion inférieure à celles des femmes, le montant de cette contribution est en moyenne supérieur chez les hommes.

Au niveau universitaire, les résidents et les non-résidents ont occupé un emploi dans des proportions semblables. Par contre, au niveau collégial, les résidents ont travaillé en plus grand nombre, notamment durant l'année scolaire. Tant au niveau collégial qu'universitaire, les résidents et les non-résidents ont reçu une contribution financière de leurs parents dans des proportions relativement semblables. Toutefois, le montant moyen reçu par un non-résident est nettement supérieur à celui qu'a reçu un résident.

Le revenu total d'un non-résident est légèrement supérieur à celui d'un résident. Il doit toutefois allouer près du 2/3 de son budget aux frais de subsistance et au logement, comparativement au résident qui leur consacre environ le tiers de son budget. Ce dernier consacre alors une plus grande partie de son budget à ses dépenses personnelles ou autres.

Bien qu'ils occupent un emploi dans des proportions égales, les étudiants dépendants ont obtenu des revenus d'emploi inférieurs à ceux des étudiants indépendants; ils possèdent également un revenu total inférieur à ceux-ci. De plus, moins de la moitié des étudiants dépendants ont reçu une aide financière de leurs parents, cette contribution s'élève en moyenne à 1 400 $ au collégial et 1 700 $ à l'université.

Les principaux bénéficiaires du régime actuel des prêts et bourses sont des étudiants non-résidents, tant au niveau universitaire que collégial.

Enfin, les parents qui contribuent financièrement aux dépenses de leur enfant ont principalement des revenus annuels supérieurs à 25 000 $ et ont en général complété un plus grand nombre d'années d'études que les parents qui ne contribuent pas.

Tableau 11.1
Répartition des étudiants,
selon les statuts de résidence, de dépendance[1]
et le niveau d'études

Statut	Résidents		Non-résidents		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
Niveau collégial						
Dépendants	64,4	A	27,5	B	91,9	A
Indépendants	2,7	E (1,8)	5,4	D (2,1)	8,1	D (2,6)
Ensemble	67,1	A	32,9	B	100,0	-
Niveau universitaire						
Dépendants	37,4	B	37,3	B	74,7	A
Indépendants	6,9	E (3,5)	18,4	C	25,3	C
Ensemble	44,3	B	55,7	B	100,0	-

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau 11.2
Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution et contribution financière moyenne[1], selon le statut de dépendance[2] et le niveau d'études

Niveau d'études	Etudiants ayant reçu une contribution		Contribution financière des parents	
	%	cote[3]	moyenne	cote[3]
Niveau collégial				
Dépendants	43,8	B	1416 $	B
Indépendants	14,4	E (9,6)	975 $	E (507$)
Ensemble	41,7	B	1395 $	B
Niveau universitaire				
Dépendants	48,9	B	1667 $[4]	C
Indépendants	14,9	E(10,2)	1235 $[5]	E (1050$)
Ensemble	40,3	B	1633 $[5]	C

1. Montants déclarés différents de 0.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de l'estimation.
4. Les étudiants des 2e et 3e cycles étant reconnus indépendants par le régime, cette moyenne ne s'applique qu'aux étudiants du 1er cycle.
5. Ne comprend pas les montants accordés aux étudiants des 2e et 3e cycles.

Tableau 11.3
Proportion et revenu total moyen[1] des étudiants ayant occupé un emploi, selon la période d'emploi et le niveau d'études

Période d'emploi	Étudiants ayant occupé un emploi		Revenu total des étudiants ayant occupé un emploi	
	%	cote	moyenne	cote
Niveau collégial				
Été	83,2	A	1724 $	B
Année scolaire	70,0	A	1689 $	B
Été et année scolaire	64,4	A	2696 $	B
Été et/ou année scolaire	88,8	A	2485 $	B
Niveau universitaire				
Été	89,1	A	2682 $	B
Année scolaire	67,0	A	2270 $	B
Été et année scolaire	62,8	A	4203 $	B
Été et/ou année scolaire	93,1	A	3654 $	A

1. Montants déclarés différents de 0.

Tableau 11.4
Revenus, dépenses et endettement totaux moyens[1] des étudiants, selon le sexe et le niveau d'études

Niveau d'études	Hommes		Femmes		Ensemble	
	moyenne	cote	moyenne	cote	moyenne	cote
Niveau collégial						
Revenus totaux	4665 $	B	3726 $	B	4205 $	A
Dépenses totales	4710 $	B	3732 $	B	4231 $	A
Endettement total	2738 $	C	2621 $	C	2681 $	B
Niveau universitaire						
Revenus totaux	6594 $	A	6945 $	B	6791 $	A
Dépenses totales	6591 $	A	6858 $	B	6741 $	A
Endettement total	5684 $	B	5783 $	C	5743 $	B

1. Montants déclarés différents de 0.

Tableau 11.5
Répartition du budget des étudiants
selon le type de dépenses et le niveau d'études

Type de dépenses[1]	Proportion du budget		Montant consacré	
	%	cote	moyenne	cote
Niveau collégial				
Frais de subsistance	33,7	A	1409 $	A
Logement	11,7	B	1661 $	A
Dépenses reliées aux études	8,0	B	353 $	A
Dépenses personnelles	16,7	A	615 $	A
Transport	11,0	B	673 $	C
Autres dépenses	18,9	B	1260 $	B
Niveau universitaire				
Frais de subsistance	32,2	A	2163 $	A
Logement	16,4	B	2191 $	B
Dépenses reliées aux études	15,6	B	921 $	A
Dépenses personnelles	10,7	B	721 $	B
Transport	8,9	B	718 $	B
Autres	16,2	B	1554 $	B

1. Définitions:
   a) frais de subsistance: repas, habillement, frais médicaux et soins personnels
   b) dépenses reliées aux études: frais de scolarité, matériel et livres scolaires
   c) dépenses personnelles: loisirs, tabac, alcool
   d) autres: autres dépenses et épargnes de l'année, frais de garderie.

Tableau 11.6
Répartition des étudiants,
selon les statuts de bénéficiaire du régime, de résidence et de dépendance[1] et,
le niveau d'études

Statut	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	%	cote[2]	%	cote[2]
Niveau collégial				
Résidents	49,0	C	80,3	B
Non-résidents	51,0	B	19,7	C
Dépendants	88,6	B	93,9	A
Indépendants	11,4	E (4,8)	6,1	E (2,9)
Niveau universitaire				
Résidents	26,4	C	63,2	B
Non-résidents	73,6	C	36,8	C
Dépendants	63,4	B	86,1	B
Indépendants	36,6	C	13,9	E (5,8)

1. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indiquent l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Annexe 1 - Portrait des étudiants selon le niveau d'études

Cet annexe présente le portrait des étudiants selon le niveau d'études et consiste en la mise-à-jour des estimations produites dans le rapport préliminaire de l'enquête, paru en avril 1986. Les résultats préliminaires étaient estimés en cours d'enquête à partir des données obtenues avec 60% de réponse. Les présents résultats sont estimés à partir de toutes les données disponibles en fin d'enquête.

Les sous-groupes étudiés ici:

collégial
collégial public
collégial privé
universitaire
universitaire, 1er cycle
universitaire, 2e et 3e cycles

répondent à une demande exprimée par la DGAFE. Le contenu suit essentiellement celui du questionnaire.

Tableau A.1

Étudiants du secteur universitaire

	Proportion %	Cv cote[1]
1. RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES		
1.1 Êtes-vous présentement inscr't à temps complet dans une institution d'enseignement postsecondaire?		
Oui	90,2	A
Non	9,8	D (3,3)
Les personnes ayant répondu "non" ne complètent pas le questionnaire.		
2. CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES		
2.1 Âge (au 1er janvier 1986)		
19 ans ou moins	9,4	E (4,8)
20 à 22 ans	50,2	B
23 à 25 ans	26,5	C
26 ans ou plus	13,9	E (5,6)
2.2 État civil		
Célibataire	85,7	A
Marié(e)	8,2	D (3,2)
Conjoint(e) de fait	2,7	E (2,0)
Autre	3,4	E (2,6)
2.3 Sexe		
Masculin	45,7	B
Féminin	54,3	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.1 (suite 1)

	Proportion %	Cv cote[3]
2.4 Personnes à charge		
Oui	49,3	B
Non	50,7	B
Si oui, en indiquer le nombre:		
Enfants[1]: 1 enfant	74,5	D (24,6)
2 enfants ou plus	25,5	E (24,6)
Autres[2]	-	-
3. RÉSIDENCE DES PARENTS ET DE L'ÉTUDIANT		
3.1 a) Situation des parents		
Les parents vivent ensemble	79,0	A
Les parents ne vivent pas ensemble	9,8	D (3,9)
Un ou les deux parents sont décédés	9,5	E (3,8)
Autre situation	1,7	E (1,0)
b) Indiquer le lieu de résidence de vos parents		
Bas-St-Laurent-Gaspésie	3,5	E (1,9)
Saguenay-Lac-St-Jean	5,0	E (2,2)
Québec	19,6	B
Trois-Rivières	5,6	E (2,4)
Cantons-de-l'Est	2,8	E (1,3)
Ile-de-Montréal et Ile-de-Jésus	33,2	B
Nord-de-Montréal	5,3	E (2,7)
Sud-de-Montréal	16,0	C
Outaouais	4,8	E (2,8)
Abitibi-Témiscamingue	1,4	E (0,5)
Côte-Nord	2,8	E (1,9)

1. Ces proportions ont été calculées à partir d'un échantillon de 40 répondants.
2. Aucun répondant.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.1 (suite 2)

	Proportion %	Cv cote[1]
3.2 Lieu de résidence au cours de la présente année scolaire.		
Avec les deux parents (passent à 3.3)	37,7	B
Avec un seul parent (passent à 3.3)	7,0	E (3,8)
Avec aucun des parents	55,3	B
a) En indiquer la raison principale		
Moyens de transport inadéquats	0,4	E (0,7)
Eloignement du lieu d'études	63,6	B
Marié(e), vivant maritalement	20,6	E (8,4)
Raisons liées à la famille	4,7	E (4,5)
Autre	10,7	E (5,6)
b) Indiquer votre lieu de résidence (région administrative)		
Bas-St-Laurent-Gaspésie	1,8	A
Saguenay-Lac-St-Jean	3,1	C
Québec	24,3	B
Trois-Rivières	4,5	B
Cantons-de-l'Est	9,1	A
Ile-de-Montréal et Ile-de-Jésus	45,9	B
Nord-de-Montréal	2,1	E (3,0)
Sud-de-Montréal	3,6	E (3,1)
Outaouais	2,2	C
Abitibi-Témiscamingue	0,6	A
Côte-Nord	2,8	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.1 (suite 3)

	Proportion %	Cv cote[1]
c) Êtes-vous locataire ou propriétaire du logement que vous habitez?		
Locataire	95,4	A
Propriétaire (Passent à la question 3.3)	4,6	E (3,3)
d) Quel type de logement habitez-vous?		
Appartement dans un immeuble à logements multiples	69,8	B
Résidence d'étudiant(e)s	8,5	E (3,4)
Maison de chambres ou chambre dans un autre type d'habitation	13,4	E (6,6)
Autre	8,4	E (4,9)
e) Combien de personnes y habitent (répondant inclus)?		
Moyenne	2,6 personnes	B
Répartition (%)		
1 personne	23,5	D (9,0)
2 personnes	47,5	B
3 personnes ou plus	29,0	D (9,0)
f) Combien de personnes partagent les frais (répondant inclus)?		
Moyenne	2,2 personnes	B
Répartition (%)		
1 personne	28,1	D (9,1)
2 personnes	49,9	B
3 personnes ou plus	22,0	D (7,8)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.1 (suite 4)

	Proportion %	Cv cote[1]
3.3 a) Lieu de résidence de l'été dernier		
Résidence des parents	64,0	A
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire	27,8	B
Autre	8,2	C
b) Indiquer si, au cours de l'été dernier, vous avez défrayé les coûts d'un logement que vous n'habitiez pas		
Oui	17,0	C
Non	83,0	A
3.4 Résidence permanente		
Résidence des parents	99,9	A
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire	0,0	-
Autre	0,1	E
4. MILIEU FAMILIAL		
4.1 Enfants à la charge des parents		
Indiquer si des frères et soeurs sont à la charge de vos parents		
Oui	72,7	A
Non	27,3	C
Nombre d'enfants à la charge des parents (répondant inclus si dépendant[2]):		
0 enfant	11,5	E (4,9)
1 enfant	26,9	C
2 enfants	35,0	C
3 enfants	19,4	C
4 enfants ou plus	7,2	D (2,6)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.

Tableau A.1 (suite 5)

	Père		Mère		Conjoint[1]	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
4.2 Parents et conjoint						
Occupation[3]						
Personne à la maison	2,0	E (1,6)	53,1	B	5,1	E (8,1)
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	28,7	B	25,0	C	20,5	E (6,8)
Technicien	10,3	D (4,0)	1,9	E (1,8)	15,0	E (13,1)
Professionnel	18,6	C	8,1	E (3,3)	19,8	E (9,7)
Administrateur, entrepreneur autonome	22,9	C	2,9	E (2,5)	2,2	E (2,9)
Autre	17,5	C	9,0	E (4,0)	37,4	D (12,2)
Revenu total						
Aucun	5,5	E (3,2)	31,9	B	5,9	E (5,0)
Moins de 13 000 $	14,8	D (4,9)	31,0	C	78,5	B
13 000 - 24 999 $	15,4	D (4,8)	13,1	D (4,4)	8,6	E (5,8)
25 000 - 36 999 $	21,0	C	4,7	E (2,9)	4,2	E (4,1)
37 000 $ ou plus	26,7	C	4,5	E (3,2)	2,0	E (3,4)
Ne sait pas	16,6	C	14,8	D (4,6)	0,8	E (1,4)
Années d'études complétées						
0 - 12 ans	59,1	B	69,5	A	15,0	E (10,9)
13 - 15 ans	14,7	D (4,8)	20,4	C	17,7	E (11,3)
16 ans et plus	26,2	C	10,1	D (3,9)	67,3	C
4.3 Contribution des parents et du conjoint						
Indiquer si votre père, votre mère ou votre conjoint(e) contribuent à vos dépenses (études, habillement, loisirs, etc.)						
Oui	69,6	A	68,1	A	85,7	A
Non	30,4	B	31,9	B	14,3	E (5,6)

1. Toutes les statistiques sur les conjoints se réfèrent au sous-ensemble des personnes ayant un conjoint.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
3. Définitions:
   a) ouvrier, commis, vendeur, etc.: journalier, manoeuvre, apprenti, ouvrier, préposé aux services publics et personnels, employé de bureau
   b) technicien: technicien, contremaître
   c) administrateur, entrepreneur autonome: propriétaire de petit commerce ou industrie, gérant, administrateur, cultivateur, pêcheur
   d) autre: étudiant, rentier, invalide, décédé, etc.

Tableau A.1 (suite 6)

	Proportion %	Cv cote[1]
5. MILIEU SCOLAIRE		
5.1 Niveau de scolarité		
1er cycle	81,1	A
2e cycle	12,9	D (3,9)
3e cycle	6,0	E (3,0)
5.2 Domaine d'études		
Sciences de la santé (médecine, diététique, etc.)	8,1	A
Sciences pures (mathématiques, biochimie, biologie, etc.)	8,5	E (3,4)
Sciences appliquées (génie, informatique, etc.)	19,0	B
Sciences de l'administration (comptabilité, bibliothéconomie, etc.)	19,3	B
Sciences humaines et sociales (communication, droit, etc.)	21,4	B
Éducation (enseignement, orientation, etc.)	10,5	D (3,2)
Arts et lettres (littérature, musique, etc.)	9,6	D (3,5)
Baccalauréat général	0,8	E (0,8)
Autres	2,8	E (1,8)
5.3 Si vous êtes étudiant du 1er cycle, avez-vous déjà complété 90 crédits en vue de l'obtention d'un même diplôme universitaire?		
Oui	12,4	D (4,7)
Non	87,6	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.1 (suite 7)

	Proportion %	Cv cote[1]
5.4 Indiquer si vos études postsecondaires ont été poursuivies de façon continue (ne pas considérer les vacances scolaires)		
Oui	53,3	B
Non	46,7	B
Si oui, les répondants passent à la question 6.1		
Sinon, les répondants poursuivent		
a) Raison de l'interruption des études		
Raisons financières	20,5	E (10,1)
Possibilité d'emploi	37,7	D (14,8)
Raisons d'ordre scolaire (notes insuffisantes, réorientation des études, etc.)	12,5	E (7,5)
Autres raisons (santé, famille, vacances, etc.)	29,3	E (15,2)
b) Pendant combien de mois avez-vous interrompu vos études?		
Moyenne	23,9 mois	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.1 (suite 8)

	Proportion %	Cv cote[1]
6. PROVENANCE ET UTILISATION DES FONDS		
6.1 Emploi d'été		
a) Avez-vous occupé un emploi contre rémunération au cours de l'été dernier?		
Oui	87,3	A
Non	12,7	D (4,5)
b) Sinon, la raison principale est (puis les répondants passent à la question 6.2):		
Recherche d'emploi infructueuse	56,2	E (27,5)
Raisons d'ordre scolaire	18,3	E (13,0)
Autres (Santé, aucune recherche d'emploi, travail non rémunéré, etc.)	25,5	E (26,1)
c) Si oui, pendant combien de semaines?		
Moyenne	11,1 semaines	A
d) Moyenne des heures travaillées par semaine		
Moyenne	37,3 heures	A
e) Lieu de travail		
Même lieu que la résidence permanente	86,4	A
Même lieu que la résidence durant l'année scolaire (si elle est différente de la résidence permanente)	13,6	E (5,6)
Autre région que la résidence permanente ou scolaire	0,0	-

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.1 (suite 9)

	Proportion %	Cv cote[1]
6.2 Emploi au cours de l'année scolaire		
Avez-vous un emploi contre rémunération (à plein temps ou à temps partiel) au cours de la présente année scolaire (1985-1986)?		
Oui	64,7	A
Non	35,3	B

	Entièrement		Partiellement		Aucunement		Ne s'applique pas	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]
6.3 Dépenses assumées par les parents et/ou le (la) conjoint(e)								
Repas pris à domicile	54	B	18	C	23	C	5	E (3)
Repas pris à l'extérieur	11	E (5)	20	C	63	A	6	E (3)
Habillement	11	E (5)	28	B	58	B	3	E (3)
Frais médicaux	37	B	21	C	38	B	4	E (3)
Soins personnels	16	D (5)	27	B	53	B	4	E (3)
Logement	52	B	16	D (5)	27	B	5	E (3)
Loisirs	7	E (4)	12	D (4)	77	A	4	E (4)
Frais de garderie	3	E (2)	1	E (1)	16	C	80	A
Frais de scolarité	24	C	13	D (4)	59	B	4	E (3)
Matériel et livres scolaires	17	C	17	C	62	B	4	E (3)
Transport	19	C	24	C	52	B	5	E (4)
Autres dépenses	6	E (4)	4	E (3)	43	C	47	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.1 (suite 10)

	Proportion %	Cv cote
6.4 Avez-vous sollicité une aide financière du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants pour la présente année scolaire?		
Oui	75,8	A
Non	24,2	C
6.5 Avez-vous déjà reçu une aide du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants?		
Oui	51,9	B
Non	48,1	B

Tableau A.1 (suite 11)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
6.6 Provenance des fonds (1er juin 1985 au 31 mai 1986)				
Salaire brut provenant d'un emploi d'été	1983 $	B	2682 $	B
Salaire brut durant l'année scolaire	1064 $	C	2270 $	B
Contribution monétaire du conjoint(e)	346 $	E (287$)	3841 $	D (1406$)
Contribution monétaire des parents (ou de ceux qui en tiennent lieu)	713 $	D (215$)	1631 $	C
Prêts et bourses du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	1554 $	B	3114 $	A
Emprunt personnel	166 $	E (76$)	2392 $	E (1076$)
Bourses, autres que celles du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	309 $	E (172$)	1504 $	E (608$)
Autres revenus	232 $	E (117$)	2025 $	E (1073$)
Épargnes des années précédentes utilisées au cours de l'année	369 $	D (114$)	1244 $	C
Total	6736 $	A	6791 $[2]	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.1 (suite 12)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
6.7 Utilisation des fonds[2] (1er juin 1985 au 31 mai 1986)				
Frais de subsistance	2126 $	A	2126 $	A
Repas pris à domicile	767 $	B	1376 $	B
Repas pris à l'extérieur	454 $	B	491 $	A
Habillement	584 $	B	614 $	B
Frais médicaux	126 $	B	186 $	B
Soins personnels	195 $	B	215 $	B
Logement	1260 $	B	2191 $	B
Frais de garderie	57 $	E (34$)	1223 $	D (460$)
Dépenses reliées aux études	854 $	A	921 $	A
Frais de scolarité	544 $	A	633 $	A
Matériel et livres scolaires	310 $	A	335 $	A
Dépenses personnelles	693 $	B	721 $	B
Loisirs	525 $	B	563 $	B
Tabac, alcool	168 $	C	340 $	B
Transport	641 $	B	718 $	B
Autres dépenses	159 $	E (25$)	1000 $	E (496$)
Total partiel	5790 $	A	6007 $	A
Sommes épargnées au cours de l'année	875 $	C	1304 $	B
Total	6665 $	A	6741 $[3]	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Incluant les dépenses de leurs personnes à charge et excluant celles assumées par leurs parents.
3. Exprime la moyenne des dépenses totales des personnes avec dépenses et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.1 (fin)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
7. NIVEAU D'ENDETTEMENT (montant cumulé)				
Emprunts reliés au régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	2364 $	B	4433 $	B
Autres emprunts reliés aux études	324 $	E (139$)	2055 $	C
Emprunts reliés à l'acquisition de biens personnels (automobile, ameublement, etc.)	353 $	E (148$)	3519 $	C
Autres emprunts	306 $	E (335$)	2744 $	E (1509$)
Total	3347 $	B	5743 $[2]	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Exprime la moyenne de l'endettement total des personnes avec dettes et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.2

Étudiants du secteur universitaire, 1er cycle

	Proportion %	Cv cote[1]
1. RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES		
1.1 Êtes-vous présentement inscrit à temps complet dans une institution d'enseignement postsecondaire?		
Oui	90,2	A
Non	9,8	D
Les personnes ayant répondu "non" ne complètent pas le questionnaire.		
2. CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES		
2.1 Âge (au 1er janvier 1986)		
19 ans ou moins	10,5	E (5,3)
20 à 22 ans	54,2	B
23 à 25 ans	24,4	D (7,7)
26 ans ou plus	10,9	E (5,3)
2.2 État civil		
Célibataire	87,3	B
Marié(e)	7,7	E (3,5)
Conjoint(e) de fait	2,3	E (2,0)
Autre	2,7	E (2,1)
2.3 Sexe		
Masculin	45,2	B
Féminin	54,8	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.2 (suite 1)

	Proportion %	Cv cote[3]
2.4 Personnes à charge		
Oui	48,6	B
Non	51,4	B
Si oui, en indiquer le nombre:		
Enfants[1]: 1 enfant	74,5	D (24,6)
2 enfants ou plus	25,5	E (24,5)
Autres[2]	-	-
3. RÉSIDENCE DES PARENTS ET DE L'ÉTUDIANT		
3.1 a) Situation des parents		
Les parents vivent ensemble	78,9	A
Les parents ne vivent pas ensemble	9,8	E (4,1)
Un ou les deux parents sont décédés	9,4	D (3,8)
Autre situation	2,9	E (0,4)
3.2 Lieu de résidence au cours de la présente année scolaire.		
Avec les deux parents (passent à 3.3)	39,6	B
Avec un seul parent (passent à 3.3)	7,2	E (3,6)
Avec aucun des parents	53,2	B

1. Ces proportions ont été calculées à partir d'un échantillon de 38 répondants.
2. Aucun répondant.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.2 (suite 2)

	Proportion %	Cv cote[1]
a) En indiquer la raison principale		
Moyens de transport inadéquats	0,5	E (0,8)
Éloignement du lieu d'études	67,2	B
Marié(e), vivant maritalement	18,4	E (8,8)
Raisons liées à la famille	4,9	E (5,0)
Autre	9,0	E (5,2)
b) Indiquer le lieu de résidence (région administrative)		
Bas-St-Laurent-Gaspésie	1,9	A
Saguenay-Lac-St-Jean	3,3	B
Québec	24,9	B
Trois-Rivières	5,0	B
Cantons-de-l'Est	9,7	A
Ile-de-Montréal et Ile-de-Jésus	43,6	B
Nord-de-Montréal	2,4	E (3,4)
Sud-de-Montréal	3,2	E (3,3)
Outaouais	2,3	C
Abitibi-Témiscamingue	0,7	A
Côte-Nord	3,0	B
c) Êtes-vous locataire ou propriétaire du logement que vous habitez?		
Locataire	95,4	A
Propriétaire (Passent à la question 3.3)	4,6	E (3,5)
d) Quel type de logement habitez-vous?		
Appartement dans un immeuble à logements multiples	69,6	B
Résidence d'étudiant(e)s	9,1	E (3,8)
Maison de chambres ou chambre dans un autre type d'habitation	14,2	E (7,4)
Autre	7,1	E (4,3)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.2 (suite 3)

	Proportion %	Cv cote[1]
e) Combien de personnes y habitent (répondant inclus)?		
Moyenne	2,6 personnes	B
Répartition (%)		
1 personne	20,8	E (9,4)
2 personnes	49,7	C
3 personnes ou plus	29,5	D (9,5)
f) Combien de personnes partagent les frais (répondant inclus)?		
Moyenne	2,3 personnes	B
Répartition (%)		
1 personne	25,4	D (9,4)
2 personnes	52,5	C
3 personnes ou plus	22,1	D (8,0)
3.3 Lieu de résidence de l'été derniers		
a) Indiquer votre lieu de résidence au cours de l'été dernier:		
Résidence des parents	66,4	A
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire	26,0	C
Autre	7,6	D (2,9)
b) Indiquer si, au cours de l'été dernier, vous avez défrayé les coûts d'un logement que vous n'habitiez pas		
Oui	17,0	C
Non	83,0	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.2 (suite 4)

	Proportion %	Cv cote[1]
3.4 Résidence permanente		
Résidence des parents	99,9	A
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire	0,0	-
Autre	0,1	E
4. MILIEU FAMILIAL		
4.1 Enfants à la charge des parents		
Indiquer si des frères et soeurs sont à la charge de vos parents		
Oui	73,2	A
Non	26,8	C
Nombre d'enfants à la charge des parents (répondant inclus si dépendant[2]):		
0 enfant	11,3	E (4,9)
1 enfant	25,1	C
2 enfants	37,3	C
3 enfants	19,1	C
4 enfants ou plus	7,2	D (2,7)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.

Tableau A.2 (suite 5)

	Père		Mère		Conjoint[1]	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
4.2 Parents et conjoint						
Occupation[3]						
Personne à la maison	1,7	E (1,6)	51,6	B	5,3	E (8,4)
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	29,5	C	26,0	C	20,6	E (11,3)
Technicien	10,1	D (3,9)	2,1	E (2,1)	15,6	E (13,7)
Professionnel	17,8	C	8,3	E (3,6)	18,5	E (9,8)
Administrateur, entrepreneur autonome	23,6	C	2,2	E (1,9)	2,4	E (3,0)
Autre	17,3	C	9,8	E (4,6)	37,6	D (12,6)
Revenu total						
Aucun	5,2	E (3,0)	4,8	E	6,6	E (5,5)
Moins de 13 000 $	15,4	D (5,5)	28,5	C	76,6	B
13 000 - 24 999 $	15,7	D (4,9)	22,3	D (7,9)	9,0	E (6,4)
25 000 - 36 999 $	22,0	C	9,9	E (6,8)	4,7	E (4,0)
37 000 $ ou plus	24,6	C	9,1	E (6,6)	2,2	E (3,7)
Ne sait pas	17,1	D (5,2)	25,4	C	0,9	E (1,6)
Années d'études complétées						
0 - 12 ans	60,1	B	69,0	A	15,3	E (11,4)
13 - 15 ans	15,3	D (5,4)	19,8	C	18,1	E (11,8)
16 ans et plus	24,6	C	11,2	D (4,4)	66,6	C
4.3 Contribution des parents et du conjoint						
Indiquer si votre père, votre mère ou votre conjoint(e) contribuent à vos dépenses (études, habillement, loisirs, etc.)						
Oui	60,2	B	59,0	B	64,1	B
Non	39,8	B	41,0	B	35,9	C

1. Toutes les statistiques sur les conjoints se réfèrent au sous-ensemble des personnes ayant un conjoint.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
3. Définitions:
   a) ouvrier, commis, vendeur, etc.: journalier, manoeuvre, apprenti, ouvrier, préposé aux services publics et personnels, employé de bureau
   b) technicien: technicien, contremaître
   c) administrateur, entrepreneur autonome: propriétaire de petit commerce ou industrie, gérant, administrateur, cultivateur, pêcheur
   d) autre: étudiant, rentier, invalide, décédé, etc.

Tableau A.2 (suite 6)

	Proportion %	Cv cote[1]
5. MILIEU SCOLAIRE		
Sciences de la santé (médecine, diététique, etc.)	7,8	A
Sciences pures (mathématiques, biochimie, biologie, etc.)	9,0	E (3,9)
Sciences appliquées (génie, informatique, etc.)	20,1	B
Sciences de l'administration (comptabilité, bibliothéconomie, etc.)	19,3	B
Sciences humaines et sociales (communication, droit, etc.)	18,1	C
Éducation (enseignement, orientation, etc.)	11,2	D (3,6)
Arts et lettres (littérature, musique, etc.)	11,0	D (4,1)
Baccalauréat général	0,8	E (0,9)
Autres	2,7	E (2,0)
5.3 Avez-vous déjà complété 90 crédits en vue de l'obtention d'un même diplôme universitaire?		
Oui	11,7	D (4,4)
Non	88,3	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.2 (suite 7)

	Proportion %	Cv cote[1]
5.4 Indiquer si vos études postsecondaires ont été poursuivies de façon continue (ne pas considérer les vacances scolaires)		
Oui	54,0	B
Non	46,0	B
Si oui, les répondants passent à la question 6.1		
Sinon, les répondants poursuivent		
a) Raison de l'interruption des études		
Raisons financières	21,0	E (10,4)
Possibilité d'emploi	36,7	E (15,4)
Raisons d'ordre scolaire (notes insuffisantes, réorientation des études, etc.)	13,1	E (7,8)
Autres raisons (santé, famille, vacances, etc.)	29,2	E (15,7)
b) Pendant combien de mois avez-vous interrompu vos études?		
Moyenne	24,2 mois	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.2 (suite 8)

	Proportion %	Cv cote[1]
6. PROVENANCE ET UTILISATION DES FONDS		
6.1 Emploi d'été		
a) Avez-vous occupé un emploi contre rémunération au cours de l'été dernier?		
Oui	87,9	A
Non	12,1	D (4,6)
b) Sinon, la raison principale est (puis les répondants passent à la question 6.2):		
Recherche d'emploi infructueuse	58,0	E (28,4)
Raisons d'ordre scolaire	17,3	E (13,1)
Autres (Santé, aucune recherche d'emploi, travail non rémunéré, etc.)	24,7	E (26,8)
c) Si oui, pendant combien de semaines?		
Moyenne	10,8 semaines	A
d) Moyenne des heures travaillées par semaine		
Moyenne	37,5 heures	A
e) Lieu de travail		
Même lieu que la résidence permanente	86,1	A
Même lieu que la résidence durant l'année scolaire (si elle est différente de la résidence permanente)	13,9	E (6,0)
Autre région que la résidence permanente ou scolaire	0,0	-

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.2 (suite 9)

	Proportion %	Cv cote[1]
6.2 Emploi au cours de l'année scolaire		
Avez-vous un emploi contre rémunération (à plein temps ou à temps partiel) au cours de la présente année scolaire (1985-1986)?		
Oui	65,2	A
Non	34,8	B

	Entièrement		Partiellement		Aucunement		Ne s'applique pas	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]
6.3 Dépenses assumées par les parents et/ou le (la) conjoint(e)								
Repas pris à domicile	59	B	16	C	20	C	5	E (2)
Repas pris à l'extérieur	11	E (5)	20	C	64	A	5	E (3)
Habillement	11	E (5)	32	B	56	B	1	E (2)
Frais médicaux	39	B	22	C	34	B	5	E (3)
Soins personnels	17	D (6)	29	B	51	B	3	E (2)
Logement	56	B	14	D (5)	26	B	4	E (2)
Loisirs	6	E (3)	13	D (4)	78	A	3	E (3)
Frais de garderie	4	E (3)	1	E (2)	14	D (4)	81	A
Frais de scolarité	26	C	14	D (5)	57	B	3	E (4)
Matériel et livres scolaires	18	D (6)	19	C	60	B	3	E (2)
Transport	20	C	26	C	50	B	4	E (3)
Autres dépenses	6	E (4)	5	E (3)	41	C	nd	D

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.2 (suite 10)

	Proportion	Cv cote
6.4 Avez-vous sollicité une aide financière du régime québécois des prêts et bourses aux étudients pour la présente année scolaire?		
Oui	74,5	A
Non	25,5	C
6.5 Avez-vous déjà reçu une aide du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants?		
Oui	50,2	B
Non	49,8	B

Tableau A.2 (suite 11)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
6.6 Provenance des fonds (1er juin 1985 au 31 mai 1986)				
Salaire brut provenant d'un emploi d'été	1979 $	B	2607 $	B
Salaire brut durant l'année scolaire	932 $	C	2219 $	C
Contribution monétaire du conjoint(e)	346 $	E (324$)	3748 $	D (1409$)
Contribution monétaire des parents (ou de ceux qui en tiennent lieu)	701 $	C	1633 $	C
Prêts et bourses du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	1483 $	B	3084 $	A
Emprunt personnel	136 $	D (54$)	2392 $	E (1081$)
Bourses, autres que celles du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	123 $	E (160$)	655 $	C
Autres revenus	210 $	E (113$)	2024 $	E (1073$)
Épargnes des années précédentes utilisées au cours de l'année	392 $	D (125$)	1244 $	C
Total	6302 $	A	6375 $[2]	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.2 (suite 12)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
6.7 Utilisation des fonds[2] (1er juin 1985 au 31 mai 1986)				
Frais de subsistance	1961 $	A	1961 $	A
Repas pris à domicile	687 $	B	1346 $	B
Repas pris à l'extérieur	416 $	B	455 $	A
Habillement	564 $	B	595 $	A
Frais médicaux	106 $	B	169 $	B
Soins personnels	188 $	B	211 $	B
Logement	1131 $	B	2120 $	B
Frais de garderie	52 $	E (34$)	1223 $	D (460$)
Dépenses reliées aux études	856 $	A	935 $	A
Frais de scolarité	548 $	A	651 $	A
Matériel et livres scolaires	308 $	A	336 $	A
Dépenses personnelles	656 $	B	681 $	B
Loisirs	492 $	C	531 $	C
Tabac, alcool	164 $	C	333 $	B
Transport	603 $	B	695 $	B
Autres dépenses	139 $	E (138$)	966 $	E (541$)
Total partiel	5398 $	A	5646 $	A
Sommes épargnées au cours de l'année	803 $	B	1289 $	B
Total	6201 $	A	6307 $[3]	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Incluant les dépenses de leurs personnes à charge et excluant celles assumées par leurs parents.
3. Exprime la moyenne des dépenses totales des personnes avec dépenses et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.2 (fin)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
7. NIVEAU D'ENDETTEMENT (montant cumulé)				
Emprunts reliés au régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	2136 $	B	4287 $	B
Autres emprunts reliés aux études	211 $	E (87$)	2004 $	C
Emprunts reliés à l'acquisition de biens personnels (automobile, ameublement, etc.)	341 $	E (153$)	3512 $	C
Autres emprunts	339 $	E (382$)	2744 $	E (1509$)
Total	3027 $	B	5509 $[2]	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Exprime la moyenne de l'endettement total des personnes avec dettes et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.3

Étudiants du secteur universitaire, 2e et 3e cycles

	Proportion %	Cv cote[1]
1. RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES		
1.1 Êtes-vous présentement inscrit à temps complet dans une institution d'enseignement postsecondaire?		
Oui	85,8	A
Non	14,2	D
Les personnes ayant répondu "non" ne complètent pas le questionnaire.		
2. CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES		
2.1 Âge (au 1er janvier 1986)		
19 ans ou moins	0	-
20 à 22 ans	17,7	E (22,7)
23 à 25 ans	43,3	E (25,8)
26 ans ou plus	39,0	E (20,0)
2.2 État civil		
Célibataire	74,9	C
Marié(e)	11,5	E (7,7)
Conjoint(e) de fait	4,9	E (7,6)
Autre	8,7	E (15,3)
2.3 Sexe		
Masculin	49,3	E (21,7)
Féminin	50,7	E (21,7)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.3 (suite 1)

	Proportion %	Cv cote[3]
2.4 Personnes à charge		
Oui	53,7	E (23,6)
Non	46,3	E (24,0)
Si oui, en indiquer le nombre:		
Enfants[1]: 1 enfant	-	-
2 enfants ou plus	-	-
Autres[2]	-	-
3. RÉSIDENCE DES PARENTS ET DE L'ÉTUDIANT		
3.1 a) Situation des parents		
Les parents vivent ensemble	79,1	C
Les parents ne vivent pas ensemble	10,3	F (12,5)
Un ou les deux parents sont décédés	10,5	E (15,3)
Autre situation	0,1	E (2,0)
3.2 Lieu de résidence au cours de la présente année scolaire.		
Avec les deux parents (passent à 3.3)	24,1	E (20,1)
Avec un seul parent (passent à 3.3)	6,1	E (11,0)
Avec aucun des parents	69,8	C

1. Il n'y a pas assez de répondants pour permettre une estimation.
2. Aucun répondant.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.3 (suite 2)

	Proportion %	Cv cote[1]
a) En indiquer la raison principale		
Moyens de transport inadéquats	0,0	-
Éloignement du lieu d'études	37,5	E (28,5)
Marié(e), vivant maritalement	36,7	E (27,9)
Raisons liées à la famille	3,3	E (4,0)
Autre	22,5	E (26,6)
b) Indiquer le lieu de résidence de vos parents		
Bas-St-Laurent-Gaspésie	1,0	E (0,7)
Saguenay-Lac-St-Jean	1,8	E (3,0)
Québec	19,8	E (8,7)
Trois-Rivières	1,1	E (1,1)
Cantons-de-l'Est	5,3	D (1,8)
Ile-de-Montréal et Ile-de-Jésus	62,2	A
Nord-de-Montréal	0,0	-
Sud-de-Montréal	5,9	E (9,0)
Outaouais	1,3	E (0,8)
Abitibi-Témiscamingue	0,1	E
Côte-Nord	1,5	E (0,7)
c) Êtes-vous locataire ou propriétaire du logement que vous habitez?		
Locataire	95,4	A
Propriétaire (passez à la question 3.3)	4,6	E (6,1)
d) Quel type de logement habitez-vous?		
Appartement dans un immeuble à logements multiples	76,2	D (28,8)
Résidence d'étudiant(e)s	1,0	E (1,8)
Maison de chambres ou chambre dans un autre type d'habitation	7,2	E (9,7)
Autre	15,6	E (27,1)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.3 (suite 3)

	Proportion %	Cv cote[1]
e) Combien de personnes y habitent (répondant inclus)?		
Moyenne	2,3 personnes	E (1,2)
Répartition (%)		
1 personne	44,9	E (30,7)
2 personnes	29,6	D (10,2)
3 personnes ou plus	25,5	E (29,4)
f) Combien de personnes partagent les frais (répondant inclus)?		
Moyenne	2,1 personnes	E (1,0)
Répartition (%)		
1 personne	47,7	E (30,8)
2 personnes	30,4	D (10,6)
3 personnes ou plus	21,9	E (28,9)
3.3 a) Lieu de résidence de l'été dernier		
Résidence des parents	47,7	D (16,9)
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire	40,0	E (17,C)
Autre	12,3	E (7,8)
b) Indiquer si, au cours de l'été dernier, vous avez défrayé les coûts d'un logement que vous n'habitiez pas		
Oui	17,2	E (8,8)
Non	82,8	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.3 (suite 4)

	Proportion %	Cv cote[1]
3.4 Résidence permanente		
Résidence des parents	100,0	A
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire	0,0	-
Autre	0,0	-
4. MILIEU FAMILIAL		
4.1 Enfants à la charge des parents		
Indiquer si des frères et soeurs sont à la charge de vos parents		
Oui	69,2	D (21,6)
Non	30,8	E (21,6)
Nombre d'enfants à la charge des parents		
0 enfant	13,3	E (19,7)
1 enfant	41,3	E (22,8)
2 enfants	16,2	E (12,6)
3 enfants	21,6	E (15,8)
4 enfants ou plus	7,6	E (8,9)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.3 (suite 5)

	Père		Mère		Conjoint[1]	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
4.3 Contribution des parents et du conjoint						
Indiquer si votre père, votre mère ou votre conjoint(e) contribuent à vos dépenses (études, habillement, loisirs, etc.)						
Oui	58,9	D (19,7)	59,4	D (19,7)	82,7	C
Non	41,1	E (19,6)	40,6	E (19,4)	17,3	E (18,3)

1. Toutes les statistiques sur les conjoints se réfèrent au sous-ensemble des personnes ayant un conjoint.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.3 (suite 6)

	Proportion %	Cv cote[1]
5. MILIEU SCOLAIRE		
5.1 Niveau de scolarité		
2e cycle	88,9	C
3e cycle	11,1	E (7,3)
5.2 Domaine d'études		
Sciences de la santé (médecine, diététique, etc.)	10,1	B
Sciences pures (mathématiques, biochimie, biologie, etc.)	5,2	E (3,7)
Sciences appliquées (génie, informatique, etc.)	11,7	C
Sciences de l'administration (comptabilité, bibliothéconomie, etc.)	19,4	B
Sciences humaines et sociales (communication, droit, etc.)	44,0	B
Éducation (enseignement, orientation, etc.)	5,5	E (5,8)
Arts et lettres (littérature, musique, etc.)	0,4	E (0,5)
Baccalauréat général	0,0	-
Autres	3,7	E (4,2)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.3 (suite 7)

	Proportion %	Cv cote[1]
5.4 Indiquer si vos études postsecondaires ont été poursuivies de façon continue (ne pas considérer les vacances scolaires)		
Oui	48,1	E (19,4)
Non	51,7	D (19,4)
Si oui, les répondants passent à la question 6.1		
Sinon, les répondants poursuivent		
a) Raison de l'interruption des études		
Possibilité d'emploi	62,2	E (41,0)
Autres raisons (santé, famille, vacances, etc.)	37,8	E (42,0)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.3 (suite 8)

	Proportion	Cv cote[1]
6. PROVENANCE ET UTILISATION DES FONDS		
6.1 Emploi d'été		
a) Avez-vous occupé un emploi contre rémunération au cours de l'été dernier?		
Oui	83,4	B
Non	16,6	E (16,5)
c) Si oui, pendant combien de semaines?		
Moyenne	12,8 semaines	B
d) Moyenne des heures travaillées par semaine		
Moyenne	37,7 heures	C
e) Lieu de travail		
Même lieu que la résidence permanente	88,9	B
Même lieu que la résidence durant l'année scolaire (si elle est différente de la résidence permanente)	11,1	E (8,6)
Autre région que la résidence permanente ou scolaire	0,0	-
6.2 Emploi au cours de l'année scolaire		
Avez-vous un emploi contre rémunération (à plein temps ou à temps partiel) au cours de la présente année scolaire (1985-1986)?		
Oui	61,8	D (19,5)
Non	38,2	E (19,5)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.3 (suite 9)

	Entièrement		Partiellement		Aucunement		Ne s'applique pas	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]
6.3 Dépenses assumées par les parents et/ou le (la) conjoint(e)								
Repas pris à domicile	23	E (23)	31	E (24)	31	C	15	E (21)
Repas pris à l'extérieur	10	E (19)	15	E (20)	60	A	15	E (20)
Habillement	10	E (20)	5	E (5)	73	C	12	E (20)
Frais médicaux	19	E (23)	9	E (7)	60	E (24)	12	E (21)
Soins personnels	10	E (20)	8	E (11)	68	D (12)	14	E (22)
Logement	28	E (21)	25	E (22)	34	C	13	E (22)
Loisirs	10	E (20)	8	E (5)	70	C	12	E (20)
Frais de garderie	1	E (2)	1	E (2)	30	E (21)	68	D (11)
Frais de scolarité	11	E (20)	6	E (6)	72	C	11	E (20)
Matériel et livres scolaires	11	E (19)	4	E (5)	74	C	11	E (20)
Transport	13	E (21)	11	E (7)	65	D (22)	11	E (20)
Autres dépenses	4	E (8)	1	E (2)	57	E (46)	38	E (45)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.3 (suite 10)

	Proportion %	Cv cote
6.4 Avez-vous sollicité une aide financière du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants pour la présente année scolaire?		
Oui	84,4	B
Non	15,6	E (16,2)
6.5 Avez-vous déjà reçu une aide du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants?		
Oui	64,5	D (20,5)
Non	35,5	E (20,4)

Tableau A.3 (suite 11)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
6.6 Provenance des fonds (1er juin 1985 au 31 mai 1986)				
Salaire brut provenant d'un emploi d'été	2008 $	D (723$)	3329 $	C
Salaire brut durant l'année scolaire	1975 $	E (1450$)	3266 $	D (1006$)
Contribution monétaire du conjoint(e)	346 $	E (360$)	-	-
Contribution monétaire des parents (ou de ceux qui en tiennent lieu)	800 $	E (1136$)	-	-
Prêts et bourses du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	2048 $	E (1106$)	3328 $	B
Emprunt personnel	379 $	E (490$)	-	-
Bourses, autres que celles du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	1599 $	E (764$)	7327 $	E (205$)
Autres revenus	382 $	E (481$)	-	-
Épargnes des années précédentes utilisées au cours de l'année	209 $	E (203$)	1150 $	E (791$)
Total	9746 $	B	9746 $[2]	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne. Le tiret indique qu'il y a trop peu de répondants pour permettre une estimation.
2. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.3 (suite 12)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
6.7 Utilisation des fonds[2] (1er juin 1985 au 31 mai 1986)				
Frais de subsistance	3260 $	B	3260 $	B
Repas pris à domicile	1313 $	C	1562 $	B
Repas pris à l'extérieur	718 $	E (445$)	751 $	E (448$)
Habillement	719 $	D (219$)	745 $	D (229$)
Frais médicaux	262 $	E (131$)	323 $	E (162$)
Soins personnels	240 $	D (87$)	245 $	D (89$)
Logement	2143 $	C	2738 $	C
Frais de garderie	87 $	E (114$)	2061 $	E (1000$)
Dépenses reliées aux études	836 $	B	836 $	B
Frais de scolarité	513 $	B	513 $	B
Matériel et livres scolaires	323 $	B	323 $	B
Dépenses personnelles	950 $	C	1008 $	C
Loisirs	756 $	C	793 $	C
Tabac, alcool	194 $	E (140$)	390 $	C
Transport	899 $	D (279$)	899 $	D (279$)
Autres dépenses	630 $	E (386$)	1393 $	E (919$)
Total partiel	8805 $	B	8805 $	B
Sommes épargnées au cours de l'année	1027 $	E (912$)	1494 $	E (1670$)
Total	9832 $	B	9832 $[3]	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Incluant les dépenses de leurs personnes à charge et excluant celles assumées par leurs parents.
3. Exprime la moyenne des dépenses totales des personnes avec dépenses et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.3 (fin)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
7. NIVEAU D'ENDETTEMENT (montant cumulé)				
Emprunts reliés au régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	3925 $	D (1232$)	5520 $	C
Autres emprunts reliés aux études	1094 $	E (915$)	2512 $	C
Emprunts reliés à l'acquisition de biens personnels (automobile, ameublement, etc.)	434 $	E (493$)	4742 $	D (1669$)
Autres emprunts	79 $	E (156$)	-	-
Total	5532 $	C	7307 $[2]	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Exprime la moyenne de l'endettement total des personnes avec dettes et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.4

Étudiants du secteur collégial

	Proportion %	Cv cote[1]
1. RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES		
1.1 Êtes-vous présentement inscrit à temps complet dans une institution d'enseignement postesecondaire?		
Oui	77,9	A
Non	22,1	C
Les personnes ayant répondu "non" ne complètent pas le questionnaire.		
2. CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES		
2.1 Âge (au 1er janvier 1986)		
17 ans ou moins	20,8	C
18 à 19 ans	46,5	B
20 à 22 ans	27,3	B
23 ans ou plus	5,4	E (2,8)
2.2 État civil		
Célibataire	95,7	A
Marié(e)	2,8	E (1,5)
Conjoint(e) de fait	1,3	E (0,9)
Autre	0,2	E (0,2)
2.3 Sexe		
Masculin	49,8	B
Féminin	50,2	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.4 (suite 1)

	Proportion %	Cv cote[3]
2.4 Personnes à charge		
Oui	44,8	B
Non	55,2	B
Si oui, en indiquer le nombre:		
Enfants[1]: 1 enfant	63,4	D (25,4)
2 enfants ou plus	36,6	E (25,3)
Autres[2]	-	-
3. RÉSIDENCE DES PARENTS ET DE L'ÉTUDIANT		
3.1 a) Situation des parents		
Les parents vivent ensemble	77,8	A
Les parents ne vivent pas ensemble	11,9	C
Un ou les deux parents sont décédés	9,4	C
Autre situation	0,9	E (0,1)
b) Indiquer le lieu de résidence de vos parents (région administrative ou sous-région administrative)		
Bas-St-Laurent-Gaspésie	4,8	C
Saguenay-Lac-St-Jean	7,4	A
Québec	20,5	A
Trois-Rivières	10,2	C
Cantons-de-l'Est	4,5	C
Ile-de-Montréal et Ile-de-Jésus	23,9	B
Nord-de-Montréal	8,6	E (4,0)
Sud-de-Montréal	10,9	D (3,4)
Outaouais	3,9	C
Abitibi-Témiscamingue	2,7	B
Côte-Nord	2,6	D (0,8)

1. Ces proportions ont été calculées à partir d'un échantillon de 30 répondants.
2. Aucun répondant.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.4 (suite 2)

	Proportion %	Cv cote[1]
3.2 Lieu de résidence au cours de la présente année scolaire.		
Avec les deux parents (passent à 3.3)	53,5	B
Avec un seul parent (passent à 3.3)	13,6	D (2,1)
Avec aucun des parents	32,9	B
a) En indiquer la raison principale		
Moyens de transport inadéquats	3,6	D (1,3)
Eloignement du lieu d'études	80,2	A
Marié(e), vivant maritalement	6,8	D (2,7)
Raisons liées à la famille	4,2	E (3,2)
Autre	5,2	E (2,5)
b) Indiquer le lieu de résidence (région administrative ou sous-région administrative)		
Bas-St-Laurent-Gaspésie	8,8	A
Saguenay-Lac-St-Jean	12,9	A
Québec	30,9	A
Trois-Rivières	13,9	A
Cantons-de-l'Est	6,5	A
Ile-de-Montréal et Ile-de-Jésus	7,9	D (2,9)
Nord-de-Montréal	0,2	E (0,1)
Sud-de-Montréal	6,3	A
Outaouais	6,4	A
Abitibi-Témiscamingue	3,8	A
Côte-Nord	2,4	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.4 (suite 3)

	Proportion %	Cv cote[1]
c) Êtes-vous locataire ou propriétaire du logement que vous habitez?		
Locataire	95,8	A
Propriétaire (Passent à la question 3.3)	4,2	E (2,5)
d) Quel type de logement habitez-vous?		
Appartement dans un immeuble à logements multiples	54,1	A
Résidence d'étudiant(e)s	14,0	B
Maison de chambres ou chambre dans un autre type d'habitation	21,5	C
Autre	10,4	E (4,2)
e) Combien de personnes y habitent (répondant inclus)?		
Moyenne	3,1 personnes	B
Répartition (%)		
1 personne	16,7	C
2 personnes	36,2	B
3 personnes ou plus	47,1	B
f) Combien de personnes partagent les frais (répondant inclus)?		
Moyenne	2,5 personnes	B
Répartition (%)		
1 personne	25,2	C
2 personnes	37,9	B
3 personnes ou plus	36,9	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.4 (suite 4)

	Proportion %	Cv cote[1]
3.3 Lieu de résidence de l'été dernier		
a) Indiquer votre lieu de résidence au cours de l'été dernier:		
Résidence des parents	79,1	A
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire	15,6	E (6,2)
Autre	5,3	D (2,0)
b) Indiquer si, au cours de l'été dernier, vous avez défrayé les coûts d'un logement que vous n'habitiez pas		
Oui	13,0	C
Non	87,0	A
3.4 Résidence permanente		
Résidence des parents	100,0	A
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire	0,0	-
Autre	0,0	-
4. MILIEU FAMILIAL		
4.1 Enfants à la charge des parents		
Indiquer si des frères et soeurs sont à la charge de vos parents		
Oui	81,2	A
Non	18,8	C
Nombre d'enfants à la charge des parents (répondant inclus si dépendant[2]):		
0 enfant	0,9	E (0,9)
1 enfant	23,0	B
2 enfants	38,5	B
3 enfants	22,0	B
4 enfants ou plus	15,6	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.

Tableau A.4 (suite 5)

	Père		Mère		Conjoint[1]	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
4.2 Parents et conjoint						
Occupation[3]						
Personne à la maison	4,2	E (2,2)	52,5	B	7,4	E (5,9)
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	38,8	B	28,5	B	31,6	E (18,9)
Technicien	10,8	D (3,8)	1,2	E (0,8)	6,6	E (7,3)
Professionnel	11,5	C	8,9	D (3,4)	15,4	E (13,2)
Administrateur, entrepreneur autonome	22,0	C	3,0	E (1,3)	12,2	E (6,1)
Autre	12,7	C	5,9	E (2,7)	26,8	E (17,1)
Revenu total						
Aucun	4,3	E (1,7)	37,8	B	9,2	E (4,4)
Moins de 13 000 $	15,0	C	30,8	B	73,6	A
13 000 - 24 999 $	20,7	B	13,1	C	7,2	E (3,8)
25 000 - 36 999 $	21,3	C	7,3	E (3,8)	5,3	E (3,1)
37 000 $ ou plus	19,7	C	1,2	E (0,9)	0,6	E (0,7)
Ne sait pas	19,0	C	9,8	C	4,1	E (2,5)
Années d'études complétées						
0 - 12 ans	72,1	A	76,2	A	42,0	C
13 - 15 ans	10,7	D (3,6)	17,9	C	29,1	D (11,1)
16 ans et plus	17,2	C	5,9	E (2,6)	28,9	D (9,8)
4.3 Contribution des parents et du conjoint						
Indiquer si votre père, votre mère ou votre conjoint(e) contribuent à vos dépenses (études, habillement, loisirs, etc.)						
Oui	80,6	B	76,1	A	93,6	A
Non	19,4	C	23,9	B	6,4	E (1,8)

1. Toutes les statistiques sur les conjoints se réfèrent au sous-ensemble des personnes ayant un conjoint.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
3. Définitions:
   a) ouvrier, commis, vendeur, etc.: journalier, manoeuvre, apprenti, ouvrier, préposé aux services publics et personnels, employé de bureau
   b) technicien: technicien, contremaître
   c) administrateur, entrepreneur autonome: propriétaire de petit commerce ou industrie, gérant, administrateur, cultivateur, pêcheur
   d) autre: étudiant, rentier, invalide, décédé, etc.

Tableau A.4 (suite 6)

	Proportion %	Cv cote[1]
5. MILIEU SCOLAIRE		
Secteur professionnel	66,7	A
Techniques biologiques (programmes nos 110 à 199)	14,1	B
Techniques physiques (programmes nos 210 à 280)	14,8	C
Techniques humaines (programmes nos 310 à 395)	8,6	D (2,9)
Techniques de l'administration (programmes nos 410 à 430)	24,4	B
Arts et lettres (programmes nos 510 à 620)	6,3	C
Hors-DEC	0,5	E (0,3)
Secteur général	33,3	B
Sciences de la santé, sciences pures et appliquées (programme no 015)	4,3	B
Sciences humaines et sciences de l'administration (programme no 030)	14,3	B
Arts (programme no 050)	1,3	E (0,9)
Lettres (programme no 060)	1,0	E (1,0)
Hors-DEC	0,6	E (0,4)
Autres	9,6	D (3,6)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.4 (suite 7)

	Proportion %	Cv cote[1]
5.4 Indiquer si vos études postsecondaires ont été poursuivies de façon continue (ne pas considérer les vacances scolaires)		
Oui	50,5	A
Non	49,5	A
Si oui, les répondants passent à la question 6.1		
Sinon, les répondants poursuivent		
a) Raison de l'interruption des études		
Raisons financières	20,0	E (8,7)
Possibilité d'emploi	14,4	E (9,7)
Raisons d'ordre scolaire (notes insuffisantes, réorientation des études, etc.)	26,5	D (8,9)
Autres raisons (santé, famille, vacances, etc.)	39,1	C
b) Pendant combien de mois avez-vous interrompu vos études?		
Moyenne	22,6 mois	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.4 (suite 8)

	Proportion	Cv cote[1]
6. PROVENANCE ET UTILISATION DES FONDS		
6.1 Emploi d'été		
a) Avez-vous occupé un emploi contre rémunération au cours de l'été dernier?		
Oui	83,0	A
Non	17,0	B
b) Sinon, la raison principale est (puis les répondants passent à la question 6.2):		
Recherche d'emploi infructueuse	57,9	B
Raisons d'ordre scolaire	8,6	E (4,7)
Autres (Santé, aucune recherche d'emploi, travail non rémunéré, etc.)	33,5	C
c) Si oui, pendant combien de semaines?		
Moyenne	9,8 semaines	B
d) Moyenne des heures travaillées par semaine		
Moyenne	39,0 heures	C
e) Lieu de travail		
Même lieu que la résidence permanente	97,7	A
Même lieu que la résidence durant l'année scolaire (si elle est différente de la résidence permanente)	2,3	E (1,0)
Autre région que la résidence permanente ou scolaire	0,0	-

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.4 (suite 9)

	Proportion %	Cv cote[1]
6.2 Emploi au cours de l'année scolaire		
Avez-vous un emploi contre rémunération (à plein temps ou à temps partiel) au cours de la présente année scolaire (1985-1986)?		
Oui	69,4	A
Non	30,6	B

	Entièrement		Partiellement		Aucunement		Ne s'applique pas	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]
6.3 Dépenses assumées par les parents et/ou le (la) conjoint(e)								
Repas pris à domicile	73	A	15	E (6)	11	C	1	D (1)
Repas pris à l'extérieur	19	D (6)	30	C	46	B	5	E (3)
Habillement	24	C	36	B	39	B	1	D (1)
Frais médicaux	49	B	21	D (7)	27	B	3	E (2)
Soins personnels	29	C	29	C	41	B	1	D (1)
Logement	57	B	12	E (6)	18	B	13	D (5)
Loisirs	11	C	26	B	61	A	2	E (2)
Frais de garderie	4	E (2)	1	E (1)	13	C	82	A
Frais de scolarité	40	B	15	D (6)	42	B	3	E (1)
Matériel et livres scolaires	29	B	26	B	44	B	1	D (1)
Transport	32	C	25	C	39	B	4	E (2)
Autres dépenses	10	E (5)	3	E (2)	32	B	55	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.4 (suite 10)

	Proportion %	Cv cote
6.4 Avez-vous sollicité une aide financière du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants pour la présente année scolaire?		
Oui	75,8	A
Non	24,2	B
6.5 Avez-vous déjà reçu une aide du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants?		
Oui	41,9	B
Non	58,1	B

Tableau A.4 (suite 11)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
6.6 Provenance des fonds (1er juin 1985 au 31 mai 1986)				
Salaire brut provenant d'un emploi d'été	1183 $	B	1724 $	B
Salaire brut durant l'année scolaire	635 $	C	1689 $	B
Contribution monétaire du conjoint(e)	116 $	E (92$)	4260 $	E (2911$)
Contribution monétaire des parents (ou de ceux qui en tiennent lieu)	532 $	B	1395 $	B
Prêts et bourses du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	1047 $	B	2582 $	A
Emprunt personnel	160 $	E (77$)	1575 $	B
Bourses, autres que celles du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	21 $	E (11$)	1027 $	E (168$)
Autres revenus	102 $	E (48$)	1567 $	C
Épargnes des années précédentes utilisées au cours de l'année	176 $	C	778 $	B
Total	3972 $	A	4205 $[2]	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.4 (suite 12)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
6.7 Utilisation des fonds[2] (1er juin 1985 au 31 mai 1986)				
Frais de subsistance	1284 $	A	1284 $	A
Repas pris à domicile	362 $	B	1102 $	A
Repas pris à l'extérieur	295 $	B	367 $	A
Habillement	424 $	A	501 $	A
Frais médicaux	72 $	B	172 $	B
Soins personnels	131 $	B	178 $	B
Logement	605 $	B	1661 $	A
Frais de garderie	15 $	E (9$)	951 $	E (609$)
Dépenses reliées aux études	276 $	B	352 $	A
Frais de scolarité	97 $	A	135 $	A
Matériel et livres scolaires	179 $	B	242 $	B
Dépenses personnelles	551 $	B	616 $	A
Loisirs	391 $	B	445 $	B
Tabac, alcool	160 $	B	336 $	B
Transport	546 $	C	673 $	C
Autres dépenses	194 $	C	874 $	B
Total partiel	3471 $	A	3756 $	A
Sommes épargnées au cours de l'année	501 $	B	1054 $	B
Total	3972 $	A	4231 $[3]	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Incluant les dépenses de leurs personnes à charge et excluant celles assumées par leurs parents.
3. Exprime la moyenne des dépenses totales des personnes avec dépenses et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.4 (fin)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
7. NIVEAU D'ENDETTEMENT (montant cumulé)				
Emprunts reliés au régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	942 $	B	2168 $	A
Autres emprunts reliés aux études	112 $	E (50$)	1692 $	C
Emprunts reliés à l'acquisition de biens personnels (automobile, ameublement, etc.)	223 $	E (114$)	2691 $	C
Autres emprunts	68 $	E (72$)	2465 $	E (2317$)
Total	1345 $	B	2681 $[2]	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Exprime la moyenne de l'endettement total des personnes avec dettes et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.5

Étudiants du secteur collégial public

	Proportion %	Cv cote[1]
1. RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES		
1.1 Êtes-vous présentement inscrit à temps complet dans une institution d'enseignement postsecondaire?		
Oui	77,9	A
Non	22,1	C
Les personnes ayant répondu "non" ne complètent pas le questionnaire.		
2. CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES		
2.1 Âge (au 1er janvier 1986)		
17 ans ou moins	19,1	C
18 à 19 ans	47,3	B
20 à 22 ans	28,2	B
23 ans ou plus	5,4	E (2,9)
2.2 État civil		
Célibataire	95,7	A
Marié(e)	2,8	E (1,6)
Conjoint(e) de fait	1,3	E (1,0)
Autre	0,2	E (0,2)
2.3 Sexe		
Masculin	46,6	B
Féminin	53,4	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.5 (suite 1)

	Proportion %	Cv cote[3]
2.4 Personnes à charge		
Oui	45,5	B
Non	54,5	B
Si oui, en indiquer le nombre:		
Enfants[1]: 1 enfant	63,4	D (25,4)
2 enfants ou plus	36,6	E (25,3)
Autres[2]	-	-
3. RÉSIDENCE DES PARENTS ET DE L'ÉTUDIANT		
3.1 a) Situation des parents		
Les parents vivent ensemble	78,1	A
Les parents ne vivent pas ensemble	11,9	C
Un ou les deux parents sont décédés	10,0	C
Autre situation	0,1	E (0,1)
3.2 Lieu de résidence au cours de la présente année scolaire.		
Avec les deux parents (passent à 3.3)	53,5	A
Avec un seul parent (passent à 3.3)	13,8	D (4,3)
Avec aucun des parents	32,7	B

1. Ces proportions ont été calculées à partir d'un échantillon de 30 répondants.
2. Aucun répondant.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.5 (suite 2)

	Proportion %	Cv cote[1]
a) En indiquer la raison principale		
Moyens de transport inadéquats	3,5	D (1,3)
Éloignement du lieu d'études	80,3	A
Marié(e), vivant maritalement	6,6	D (2,6)
Raisons liées à la famille	4,3	E (3,2)
Autre	5,3	E (2,6)
b) Indiquer le lieu de résidence (région administrative)		
Bas-St-Laurent-Gaspésie	8,9	B
Saguenay-Lac-St-Jean	13,2	A
Québec	30,0	A
Trois-Rivières	13,8	A
Cantons-de-l'Est	6,6	B
Ile-de-Montréal et Ile-de-Jésus	8,0	D (3,0)
Nord-de-Montréal	0,2	E (0,1)
Sud-de-Montréal	6,5	A
Outaouais	6,5	A
Abitibi-Témiscamingue	3,9	A
Côte-Nord	2,4	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.5 (suite 3)

	Proportion %	Cv cote[1]
c) Êtes-vous locataire ou propriétaire du logement que vous habitez?		
Locataire	95,7	A
Propriétaire (Passent à la question 3.3)	4,3	E (2,6)
d) Quel type de logement habitez-vous?		
Appartement dans un immeuble à logements multiples	54,5	A
Résidence d'étudiant(e)s	13,2	C
Maison de chambres ou chambre dans un autre type d'habitation	21,8	C
Autre	10,5	E (4,2)
e) Combien de personnes y habitent (répondant inclus)?		
Moyenne	3,1 personnes	B
Répartition (%)		
1 personne	16,4	C
2 personnes	36,1	B
3 personnes ou plus	47,5	B
f) Combien de personnes partagent les frais (répondant inclus)?		
Moyenne	2,5 personnes	A
Répartition (%)		
1 personne	25,1	C
2 personnes	37,8	B
3 personnes ou plus	37,1	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.5 (suite 4)

	Proportion %	Cv cote[1]
3.3 Lieu de résidence de l'été dernier		
a) Lieu de résidence au cours de l'été dernier:		
Résidence des parents	78,8	A
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire	16,0	E (6,4)
Autre	5,2	D (2,0)
b) Indiquer si, au cours de l'été dernier, vous avez défrayé les coûts d'un logement que vous n'habitiez pas		
Oui	13,2	C
Non	86,8	A
3.4 Résidence permanente		
Résidence des parents	100,0	A
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire	-	-
Autre	-	-
4. MILIEU FAMILIAL		
4.1 Enfants à la charge des parents		
Indiquer si des frères et soeurs sont à la charge de vos parents		
Oui	80,6	A
Non	19,4	C
Nombre d'enfants à la charge des parents (répondant inclus si dépendant[2]):		
0 enfant	1,0	E (0,9)
1 enfant	23,5	B
2 enfants	37,4	B
3 enfants	22,2	B
4 enfants ou plus	15,9	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.

Tableau A.5 (suite 5)

	Père		Mère		Conjoint[1]	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
4.2 Parents et conjoint						
Occupation[3]						
Personne à la maison	4,2	E (2,3)	52,4	B	7,4	E (5,9)
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	39,0	B	28,4	B	31,6	E (19,0)
Technicien	10,9	D (3,9)	1,2	E (0,8)	6,7	E (7,3)
Professionnel	22,0	C	9,0	D (3,6)	15,4	E (13,2)
Administrateur, entrepreneur autonome	12,0	C	3,1	E (1,4)	12,2	E (6,1)
Autre	11,1	D (4,1)	5,9	E (2,8)	26,7	E (17,1)
Revenu total						
Aucun	4,1	E (1,8)	38,0	B	9,2	E (4,4)
Moins de 13 000 $	15,2	C	29,9	B	73,3	A
13 000 - 24 999 $	21,0	B	13,4	C	7,2	E (3,8)
25 000 - 36 999 $	21,3	C	7,7	E (4,0)	5,4	E (3,1)
37 000 $ ou plus	19,8	C	1,3	E (0,9)	0,7	E (0,7)
Ne sait pas	18,6	C	9,7	C	4,2	E (2,5)
Années d'études complétées						
0 - 12 ans	72,2	A	76,0	A	42,0	C
13 - 15 ans	11,0	D (3,7)	17,9	C	29,1	D (11,1)
16 ans et plus	16,8	C	6,1	E (2,7)	28,9	D (9,8)
4.3 Contribution des parents et du conjoint						
Indiquer si votre père, votre mère ou votre conjoint(e) contribuent à vos dépenses (études, habillement, loisirs, etc.)						
Oui	80,3	B	76,1	A	93,7	A
Non	19,7	C	23,9	B	6,3	E (1,8)

1. Toutes les statistiques sur les conjoints se réfèrent au sous-ensemble des personnes ayant un conjoint.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
3. Définitions:
   a) ouvrier, commis, vendeur, etc.: journalier, manoeuvre, apprenti, ouvrier, préposé aux services publics et personnels, employé de bureau
   b) technicien: technicien, contremaître
   c) administrateur, entrepreneur autonome: propriétaire de petit commerce ou industrie, gérant, administrateur, cultivateur, pêcheur
   d) autre: étudiant, rentier, invalide, décédé, etc.

Tableau A.5 (suite 6)

	Proportion %	Cv cote[1]
5. MILIEU SCOLAIRE		
Secteur professionnel	69,5	A
Techniques biologiques (programmes nos 110 à 199)	14,5	B
Techniques physiques (programmes nos 210 à 280)	15,4	C
Techniques humaines (programmes nos 310 à 395)	7,5	D (2,4)
Techniques de l'administration (programmes nos 410 à 430)	25,3	B
Arts et lettres (programmes nos 510 à 620)	6,5	C
Hors-DEC	0,3	E (0,2)
Secteur général	30,5	B
Sciences de la santé, sciences pures et appliquées (programme no 015)	4,1	B
Sciences humaines et sciences de l'administration (programme no 030)	13,3	C
Arts (programme no 050)	1,6	E (0,9)
Lettres (programme no 060)	1,4	E (1,0)
Hors-DEC	0,6	E (0,4)
Autres	9,5	D (3,4)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.5 (suite 7)

	Proportion %	Cv cote[1]
5.4 Indiquer si vos études postsecondaires ont été poursuivies de façon continue (ne pas considérer les vacances scolaires)		
Oui	49,6	A
Non	50,4	A
Si oui, les répondants passent à la question 6.1		
Sinon, les répondants poursuivent		
a) Raison de l'interruption des études		
Raisons financières	20,0	E (8,7)
Possibilité d'emploi	14,4	E (9,7)
Raisons d'ordre scolaire (notes insuffisantes, réorientation des études, etc.)	26,5	D (8,9)
Autres raisons (santé, famille, vacances, etc.)	39,1	C
b) Pendant combien de mois avez-vous interrompu vos études?		
Moyenne	22,6 mois	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.5 (suite 8)

	Proportion %	Cote[1]
6. PROVENANCE ET UTILISATION DES FONDS		
6.1 Emploi d'été		
a) Avez-vous occupé un emploi contre rémunération au cours de l'été dernier?		
Oui	83,8	A
Non	16,2	B
b) Sinon, la raison principale est (puis les répondants passent à la question 6.2):		
Recherche d'emploi infructueuse	58,2	B
Raisons d'ordre scolaire	8,5	E (4,8)
Autres (Santé, aucune recherche d'emploi, travail non rémunéré, etc.)	33,3	C
c) Si oui, pendant combien de semaines?		
Moyenne	9,9 semaines	B
d) Moyenne des heures travaillées par semaine		
Moyenne	39,1 heures	C
e) Lieu de travail		
Même lieu que la résidence permanente	97,8	A
Même lieu que la résidence durant l'année scolaire (si elle est différente de la résidence permanente)	2,2	E (1,0)
Autre région que la résidence permanente ou scolaire	0,0	-

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.5 (suite 9)

	Proportion %	Cv cote[1]
6.2 Emploi au cours de l'année scolaire		
Avez-vous un emploi contre rémunération (à plein temps ou à temps partiel) au cours de la présente année scolaire (1985-1986)?		
Oui	69,7	A
Non	30,3	B

	Entièrement		Partiellement		Aucunement		Ne s'applique pas	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]
6.3 Dépenses assumées par les parents et/ou le (la) conjoint(e)								
Repas pris à domicile	73	A	14	E (6)	11	C	2	D (1)
Repas pris à l'extérieur	18	D (6)	30	C	48	B	4	E (2)
Habillement	23	C	36	C	39	B	2	D (1)
Frais médicaux	47	B	22	D (7)	28	B	3	E (2)
Soins personnels	28	C	30	C	40	B	2	D (1)
Logement	57	B	12	E (6)	19	C	12	D (4)
Loisirs	11	C	25	B	62	A	2	D (1)
Frais de garderie	4	E (2)	1	E (1)	13	D (4)	82	A
Frais de scolarité	40	B	16	D (6)	42	B	2	E (1)
Matériel et livres scolaires	30	B	25	B	44	B	1	D (1)
Transport	31	C	26	C	39	B	4	E (2)
Autres dépenses	10	E (5)	4	E (2)	31	B	55	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.5 (suite 10)

	Proportion %	Cv cote
6.4 Avez-vous sollicité une aide financière du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants pour la présente année scolaire?		
Oui	75,5	A
Non	24,5	C
6.5 Avez-vous déjà reçu une aide du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants?		
Oui	42,0	B
Non	58,0	A

Tableau A.5 (suite 11)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
6.6 Provenance des fonds (1er juin 1985 au 31 mai 1986)				
Salaire brut provenant d'un emploi d'été	1208 $	B	1731 $	B
Salaire brut durant l'année scolaire	654 $	C	1689 $	B
Contribution monétaire du conjoint(e)	120 $	E (95$)	4260 $	E (2811$)
Contribution monétaire des parents (ou de ceux qui en tiennent lieu)	519 $	B	1378 $	B
Prêts et bourses du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	997 $	B	2549 $	A
Emprunt personnel	168 $	E (81$)	1575 $	B
Bourses, autres que celles du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	20 $	E (11$)	1027 $	E (668$)
Autres revenus	104 $	E (50$)	1572 $	C
Épargnes des années précédentes utilisées au cours de l'année	174 $	C	779 $	B
Total	3964 $	A	4206 $[2]	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.5 (suite 12)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
6.7 Utilisation des fonds[2] (1er juin 1985 au 31 mai 1986)				
Frais de subsistance	1300 $	A	1300 $	A
Repas pris à domicile	362 $	B	1103 $	A
Repas pris à l'extérieur	302 $	B	373 $	A
Habillement	432 $	A	507 $	A
Frais médicaux	72 $	B	172 $	B
Soins personnels	132 $	B	178 $	B
Logement	579 $	B	1654 $	A
Frais de garderie	16 $	E (10$)	951 $	E (609$)
Dépenses reliées aux études	239 $	B	317 $	B
Frais de scolarité	64 $	B	101 $	B
Matériel et livres scolaires	175 $	B	238 $	B
Dépenses personnelles	566 $	B	630 $	A
Loisirs	401 $	B	455 $	B
Tabac, alcool	165 $	B	337 $	B
Transport	588 $	C	681 $	C
Autres dépenses	199 $	C	874 $	B
Total partiel	3457 $	A	3758 $	A
Sommes épargnées au cours de l'année	508 $	B	1057 $	B
Total	3965 $	A	4235 $[3]	A

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Incluant les dépenses de leurs personnes à charge et excluant celles assumées par leurs parents.
3. Exprime la moyenne des dépenses totales des personnes avec dépenses et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.5 (fin)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
7. **NIVEAU D'ENDETTEMENT** (montant cumulé)				
Emprunts reliés au régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	940 $	B	2188 $	B
Autres emprunts reliés aux études	117 $	E (53$)	1692 $	C
Emprunts reliés à l'acquisition de biens personnels (automobile, ameublement, etc.)	229 $	E (119$)	2699 $	C
Autres emprunts	36 $	E (36$)	2465 $	E (2332$)
Total	1322 $	B	2671 $[2]	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Exprime la moyenne de l'endettement total des personnes avec dettes et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.6

Étudiants du secteur collégial privé

	Proportion %	Cv cote[1]
1. RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES		
1.1 Êtes-vous présentement inscrit à temps complet dans une institution d'enseignement postsecondaire?		
Oui	100,0	A
Non	0,0	-
Les personnes ayant répondu "non" ne complètent pas le questionnaire.		
2. CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES		
2.1 Âge (au 1er janvier 1986)		
17 ans ou moins	77,3	C
18 à 19 ans	22,0	E (16,1)
20 à 22 ans	0,7	E (1,2)
23 ans ou plus	0,4	E (2,9)
2.2 État civil		
Célibataire	95,9	A
Marié(e)	4,1	E (5,4)
Conjoint(e) de fait	0,0	-
Autre	0,0	-
2.3 Sexe		
Masculin	28,3	D (12,7)
Féminin	71,7	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.6 (suite 1)

	Proportion %	Cv cote[3]
2.4 Personnes à charge		
Oui	31,7	D
Non	68,3	B
Si oui, en indiquer le nombre:		
Enfants[1]: 1 enfant	-	-
2 enfants ou plus	-	-
Autres[2]	-	-
3. RÉSIDENCE DES PARENTS ET DE L'ÉTUDIANT		
3.1 a) Situation des parents		
Les parents vivent ensemble	71,3	E (35,0)
Les parents ne vivent pas ensemble	23,4	E (34,6)
Un ou les deux parents sont décédés	5,3	E (5,4)
Autre situation	0,0	-
3.2 Lieu de résidence au cours de la présente année scolaire.		
Avec les deux parents (passent à 3.3)	54,9	E (35,5)
Avec un seul parent (passent à 3.3)	7,7	E (8,9)
Avec aucun des parents	37,4	E (34,4)

1. Il y a trop peu de répondants pour permettre une estimation.
2. Aucun répondant.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.6 (suite 2)

	Proportion %	Cv cote[1]
a) En indiquer la raison principale		
Moyens de transport inadéquats	9,7	E (19,2)
Éloignement du lieu d'études	76,3	E (33,4)
Marié(e), vivant maritalement	14,0	E (27,7)
Raisons liées à la famille	0,0	-
Autre	0,0	-
b) Indiquer le lieu de résidence (région administrative)		
Bas-St-Laurent-Gaspésie	0,0	-
Saguenay-Lac-St-Jean	0,0	-
Québec	81,3	A
Trois-Rivières	18,7	A
Cantons-de-l'Est	0,0	-
Ile-de-Montréal et Ile-de-Jésus	0,0	-
Nord-de-Montréal	0,0	-
Sud-de-Montréal	0,0	-
Outaouais	0,0	-
Abitibi-Témiscamingue	0,0	-
Côte-Nord	0,0	-
c) Êtes-vous locataire ou propriétaire du logement que vous habitez?		
Locataire	100,0	A
Propriétaire (Passent à la question 3.3)	0,0	-
d) Quel type de logement habitez-vous?		
Appartement dans un immeuble à logements multiples	16,9	E (25,2)
Résidence d'étudiant(e)s	83,1	D (25,3)
Maison de chambres ou chambre dans un autre type d'habitation	0,0	-
Autre	0,0	-

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.6 (suite 3)

	Proportion %	Cv cote[1]
3.3 Lieu de résidence de l'été dernier		
a) Lieu de résidence au cours de l'été dernier:		
Résidence des parents	84,5	B
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire	9,5	E (8,0)
Autre	6,0	E (7,1)
b) Indiquer si, au cours de l'été dernier, vous avez défrayé les coûts d'un logement que vous n'habitiez pas		
Oui	7,5	E (10,0)
Non	92,5	B
3.4 Résidence permanente		
Résidence des parents	100,0	A
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire	0,0	-
Autre	0,0	-
4. MILIEU FAMILIAL		
4.1 Enfants à la charge des parents		
Indiquer si des frères et soeurs sont à la charge de vos parents		
Oui	93,5	A
Non	6,5	E (5,6)
Nombre d'enfants à la charge des parents (répondant inclus si dépendant[2]):		
0 enfant	0,0	-
1 enfant	4,6	E (4,8)
2 enfants	74,6	B
3 enfants	15,2	E (9,9)
4 enfants ou plus	5,6	E (7,4)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
2. Selon les critères actuels du régime québécois des prêts et bourses.

Tableau A.6 (suite 4)

	Père		Mère		Conjoint[1]	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
4.2 Parents et conjoint						
Occupation[3]						
Personne à la maison	2,6	E (5,1)	53,6	E (37,5)	-	-
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	29,3	E (22,8)	31,6	E (36,0)	-	-
Technicien	6,7	E (9,6)	0,0	-	-	-
Professionnel	26,1	E (16,2)	7,6	E (8,8)	-	-
Administrateur, entrepreneur autonome	24,2	E (23,7)	1,8	E (3,0)	-	-
Autre	11,1	E (10,2)	5,4	E (5,9)	-	-
Revenu total						
Aucun	5,7	E (6,7)	32,3	E (13,4)	-	-
Moins de 13 000 $	7,7	E (14,3)	50,2	C	-	-
13 000 - 24 999 $	13,5	E (8,1)	6,2	E (8,4)	-	-
25 000 - 36 999 $	22,9	E (11,9)	0,0	-	-	-
37 000 $ ou plus	13,8	E (10,4)	0,0	-	-	-
Ne sait pas	36,4	E (18,9)	11,3	E (10,8)	-	-
Années d'études complétées						
0 - 12 ans	67,4	C	83,2	B	-	-
13 - 15 ans	4,2	E (7,4)	15,8	E (10,5)	-	-
16 ans et plus	28,4	E (14,8)	1,0	E (2,0)	-	-
4.3 Contribution des parents et du conjoint						
Indiquer si votre père, votre mère ou votre conjoint(e) contribuent à vos dépenses (études, habillement, loisirs, etc.)						
Oui	89,9	B	74,4	E (34,2)	-	-
Non	10,1	E (11,1)	25,6	E (34,8)	-	-

1. Il y a trop peu de répondants ayant un conjoint pour permettre une estimation.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.
3. Définitions:
   a) ouvrier, commis, vendeur, etc.: journalier, manoeuvre, apprenti, ouvrier, préposé aux services publics et personnels, employé de bureau
   b) technicien: technicien, contremaître
   c) administrateur, entrepreneur autonome: propriétaire de petit commerce ou industrie, gérant, administrateur, cultivateur, pêcheur
   d) autre: étudiant, rentier, invalide, décédé, etc.

Tableau A.6 (suite 5)

	Proportion %	Cv cote[1]
5. MILIEU SCOLAIRE		
Secteur professionnel	36,9	E (35,2)
Techniques biologiques (programmes nos 110 à 199)	2,8	E (5,3)
Techniques physiques (programmes nos 210 à 280)	0,0	-
Techniques humaines (programmes nos 310 à 395)	29,0	E (34,8)
Techniques de l'administration (programmes nos 410 à 430)	3,9	E (5,4)
Arts et lettres (programmes nos 510 à 620)	0,6	E (1,0)
Hors-DEC	0,6	E (1,0)
Secteur général	63,1	E (35,1)
Sciences de la santé, sciences pures et appliquées (programme no 015)	8,1	A
Sciences humaines et sciences de l'administration (programme no 030)	32,9	B
Arts (programme no 050)	0,0	-
Lettres (programme no 060)	0,4	E (0,6)
Hors-DEC	0,0	-
Autres	21,7	E (35,3)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.6 (suite 6)

	Proportion %	Cv cote
5.4 Indiquer si vos études postsecondaires ont été poursuivies de façon continue (ne pas considérer les vacances scolaires)		
Oui	68,4	A
Non	31,6	C

Tableau A.6 (suite 7)

	Proportion %	Cv cote[1]
6. PROVENANCE ET UTILISATION DES FONDS		
6.1 Emploi d'été		
a) Avez-vous occupé un emploi contre rémunération au cours de l'été dernier?		
Oui	67,2	E (36,2)
Non	32,8	E (36,1)
b) Sinon, la raison principale est (puis les répondants passent à la question 6.2):		
Recherche d'emploi infructueuse	11,1	E (21,6)
Raisons d'ordre scolaire	33,4	E (49,4)
Autres (Santé, aucune recherche d'emploi, travail non rémunéré, etc.)	55,5	E (51,8)
c) Si oui, pendant combien de semaines?		
Moyenne	5,7 semaines	E (4,0)
d) Moyenne des heures travaillées par semaine		
Moyenne	32,1 heures	A
e) Lieu de travail		
Même lieu que la résidence permanente	100,0	-
Même lieu que la résidence durant l'année scolaire (si elle est différente de la résidence permanente)	0,0	-
Autre région que la résidence permanente ou scolaire	0,0	-

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.6 (suite 8)

	Proportion %	Cv cote[1]
6.2 Emploi au cours de l'année scolaire		
Avez-vous un emploi contre rémunération (à plein temps ou à temps partiel) au cours de la présente année scolaire (1985-1986)?		
Oui	65,5	E (36,7)
Non	34,5	E (36,6)

	Entièrement		Partiellement		Aucunement		Ne s'applique pas	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]
6.3 Dépenses assumées par les parents et/ou le (la) conjoint(e)								
Repas pris à domicile	73	E (35)	19	E (34)	8	E (5)	0	-
Repas pris à l'extérieur	40	E (36)	21	E (11)	20	E (11)	19	E (35)
Habillement	45	E (36)	35	E (71)	20	D (7)	0	-
Frais médicaux	82	A	4	E (5)	14	D (5)	0	-
Soins personnels	41	E (36)	21	D (8)	36	E (35)	2	E (4)
Logement	59	E (34)	5	E (7)	9	E (9)	27	E (36)
Loisirs	16	E (7)	38	E (35)	29	D (10)	17	E (34)
Frais de garderie	2	E (4)	0	-	8	E (9)	90	B
Frais de scolarité	39	C	4	E (5)	55	B	2	E (3)
Matériel et livres scolaires	29	E (12)	35	E (36)	37	E (35)	0	-
Transport	52	E (36)	10	E (7)	37	E (35)	1	E (2)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.6 (suite 9)

	Proportion %	Cv cote[1]
6.4 Avez-vous sollicité une aide financière du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants pour la présente année scolaire?		
Oui	82,0	A
Non	18,0	D (6,3)
6.5 Avez-vous déjà reçu une aide du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants?		
Oui	29,6	E (13,0)
Non	70,4	B

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.6 (suite 10)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
6.6 Provenance des fonds (1er juin 1985 au 31 mai 1986)				
Salaire brut provenant d'un emploi d'été	613 $	E (338$)	1293 $	D (414$)
Salaire brut durant l'année scolaire	201 $	E (156$)	1729 $	E (1141$)
Contribution monétaire du conjoint(e)[2]	-	-	-	-
Contribution monétaire des parents (ou de ceux qui en tiennent lieu)	835 $	E (366$)	2036 $	E (1099$)
Prêts et bourses du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	2188 $	E (1685$)	3489 $	E (2826$)
Emprunt personnel[2]	-	-	-	-
Bourses, autres que celles du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants[2]	-	-	-	-
Autres revenus[2]	-	-	-	-
Épargnes des années précédentes utilisées au cours de l'année[2]	-	-	-	-
Total	4170 $	E (1877$)	4174 $[3]	E (1828$)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Il y a trop peu de répondants pour permettre une estimation.
3. Exprime la moyenne des revenus totaux des personnes avec revenus et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.6 (suite 11)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
6.7 Utilisation des fonds[2] (1er juin 1985 au 31 mai 1986)				
Frais de subsistance	912 $	E (461$)	912 $	E (456$)
Repas pris à domicile	355 $	E (426$)	690 $	E (414$)
Repas pris à l'extérieur	137 $	D (47$)	174 $	E (55$)
Habillement	258 $	C	338 $	B
Frais médicaux	59 $	E (39$)	192 $	D (60$)
Soins personnels	103 $	E (52$)	200 $	E (95$)
Logement	1197 $	E (1073$)	2386 $	B
Frais de garderie[3]	-	-	-	-
Dépenses reliées aux études	1115 $	C	1302 $	B
Frais de scolarité	832 $	B	1042 $	A
Matériel et livres scolaires	283 $	E (226$)	335 $	E (268$)
Dépenses personnelles	205 $	L (64$)	222 $	C
Loisirs	163 $	D (51$)	179 $	C
Tabac, alcool	42 $	E (34$)	242 $	E (239$)
Transport	278 $	E (166$)	358 $	C
Autres dépenses[3]	-	-	-	-
Total partiel	3779 $	E (1859$)	3779 $	E (1788$)
Sommes épargnées au cours de l'année	360 $	E (251$)	790 $	E (720$)
Total	4139 $	E (1817$)	4139 $[4]	E (1817$)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Incluant les dépenses de leurs personnes à charge et excluant celles assumées par leurs parents.
3. Aucun répondant ou trop peu pour permettre une estimation.
4. Exprime la moyenne des dépenses totales des personnes avec dépenses et non le total des lignes précédentes.

Tableau A.6 (fin)

	Incluant les valeurs nulles		Excluant les valeurs nulles	
	moyenne	cote[1]	moyenne	cote[1]
7. NIVEAU D'ENDETTEMENT (montant cumulé)				
Emprunts reliés au régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	986 $	B	1605 $	B
Autres emprunts reliés aux études[2]	-	-	-	-
Emprunts reliés à l'acquisition de biens personnels (automobile, ameublement, etc.)[2]	-	-	-	-
Autres emprunts	856 $	E	-[2]	-
Total	1842 $	E (1253$)	-[2]	-

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.
2. Il y a trop peu de répondants pour permettre une estimation.

Tableau A.7
Revenu moyen d'emploi d'été,
selon le niveau d'études

Niveau d'études	Moyenne[1] $	Cv de la moyenne cote[2]
Collégial	1 724	B (221$)
Universitaire	2 682	B (290$)
1er cycle	2 607	B (393$)
2e et 3e cycles	3 329	C (779$)

1. Montants déclarés non nuls.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau A.8
Répartition des étudiants,
selon le revenu d'emploi d'été,
niveau collégial

Revenu	Collégial %	cote[1]
0 $	31,7	B
1 $ à 999 $	21,7	B
1000 $ à 1999 $	24,2	B
2000 $ à 2999 $	12,5	C
3000 $ et plus	9,9	D (3,8)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.9
Répartition des étudiants,
selon le revenu d'emploi d'été,
niveau universitaire

Revenu	1er cycle		2e et 3e cycles		Ensemble	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]
0 $	23,6	C	27,8	E (20,5)	25,4	C
1 $ à 999 $	10,0	E (4,1)	0,2	E (0,2)	8,8	E (3,6)
1000 $ à 1999 $	17,2	D (5,2)	2,0	E (2,0)	15,3	C
2000 $ à 2999 $	20,3	C	30,4	E (21,5)	21,6	C
3000 $ à 3999 $	16,4	C	7,8	E (11,6)	15,2	C
4000 $ et plus	12,5	D (4,1)	21,8	E (17,2)	13,7	D (4,2)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.10
Revenu moyen d'emploi durant l'année scolaire,
selon le niveau d'études

Niveau d'études	Moyenne[1] $	Cv de la moyenne cote[2]
Collégial	1 689	B (267$)
Universitaire	2 270	B (436$)
1er cycle	2 219	C (453$)
2e et 3e cycles	3 266	D (1006$)

1. Montants déclarés non nuls.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau A.11
Répartition des étudiants,
selon le revenu d'emploi durant l'année scolaire,
niveau collégial

Revenu	Collégial	
	%	cote[1]
0 $	61,2	A
1 $ à 999 $	16,8	C
1000 $ à 1999 $	11,9	C
2000 $ à 2999 $	4,5	D (1,8)
3000 $ et plus	5,6	D (2,0)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.12
Répartition des étudiants,
selon le revenu d'emploi durant l'année scolaire,
niveau universitaire

Revenu	1er cycle		2e et 3e cycles		Ensemble	
	%	cote[1]	%	cote[1]	%	cote[1]
0 $	58,5	B	56,6	D (22,3)	58,2	B
1 $ à 999 $	11,9	D (4,4)	5,5	E (8,2)	11,1	D (4,0)
1000 $ à 1999 $	13,5	D (4,6)	4,9	E (4,5)	2,4	D (4,1)
2000 $ à 2999 $	6,6	E (3,4)	1,5	E (2,0)	6,0	E (2,9)
3000 $ à 3999 $	3,3	E (2,1)	10,4	E (7,5)	1,2	E (2,1)
4000 $ et plus	6,2	E (3,2)	21,1	E (20,1)	8,1	E (3,8)

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.13
Revenu total moyen d'emploi,
selon le niveau d'études

Niveau d'études	Moyenne[1] $	Cv de la moyenne cote[2]
Collégial	2 485	B (283$)
Universitaire	3 654	A (365$)
1er cycle	3 464	B (360$)
2e et 3e cycles	5 305	C (1560$)

1. Montants déclarés non nuls.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau A.14
Répartition des étudiants,
selon le revenu total d'emploi
niveau collégial

Revenu	Collégial %	cote
0 $	26,6	B
1 $ à 999 $	17,4	C
1000 $ à 1999 $	22,3	C
2000 $ à 2999 $	13,4	C
3000 $ et plus	20,3	C

Tableau A.15
Répartition des étudiants,
selon le revenu total d'emploi,
niveau universitaire

Revenu	1er cycle %	1er cycle cote[1]	2e et 3e cycles %	2e et 3e cycles cote[1]	Ensemble %	Ensemble cote[1]
0 $	16,3	C	23,5	E (18,8)	17,2	C
1 $ à 999 $	7,8	E (4,0)	0,3	E (0,3)	6,8	E (3,5)
1000 $ à 1999 $	15,5	D (4,8)	1,6	E (1,6)	13,7	D (4,2)
2000 $ à 2999 $	17,6	D (5,4)	24,3	E (20,9)	18,5	C
3000 $ à 3999 $	17,0	E (5,3)	8,3	E (6,2)	15,9	C
4000 $ et plus	25,8	C	42,0	E (22,4)	27,8	C

1. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.16
Revenu moyen des prêts et bourses du régime[1],
selon le niveau d'études

Niveau d'études	Moyenne[2] $	Cv de la moyenne cote[3]
Collégial	1 056	B (129$)
Universitaire	1 554	B (250$)
1er cycle	1 488	B (241$)
2e et 3e cycles	2 002	E (1133$)

1. Le régime québécois des prêts et bourses.
2. Montants déclarés non nuls.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau A.17
Répartition des étudiants,
selon le revenu des prêts et bourses du régime[1],
niveau collégial

Revenu	Collégial	
	%	cote[1]
0 $	57,6	A
1 $ à 999 $	0,5	E (0,5)
1000 $ à 1999 $	20,8	B
2000 $ à 2999 $	7,3	D (2,8)
3000 $ et plus	13,8	B

1. Le régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.18
Répartition des étudiants,
selon le revenu des prêts et bourses du régime[1],
niveau universitaire

Revenu	1er cycle		2e et 3e cycles		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
0 $	52,1	B	45,5	E (23,5)	51,3	B
1 $ à 999 $	0,1	E (0,1)	0,0	-	0,1	E (0,1)
1000 $ à 1999 $	18,5	C	13,2	E (11,9)	17,8	C
2000 $ à 2999 $	9,4	D (3,7)	10,1	E (5,9)	9,4	D (3,3)
3000 $ à 3999 $	5,9	D (2,7)	12,6	E (16,6)	6,8	E (3,1)
4000 $ et plus	14,0	C	18,6	E (18,1)	14,6	C

1. Le régime québécois des prêts et bourses.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.19
Revenu moyen d'autres bourses[1], selon le niveau d'études

Niveau d'études	Moyenne[2] $	Cv de la moyenne cote[3]
Collégial	1 027	E (668$)
Universitaire	1 504	E (608$)
1er cycle	655	C (191$)
2e et 3e cycles	7 327	E (4601$)

1. Autres bourses que le régime québécois des prêts et bourses.
2. Montants déclarés non nuls.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau A.20
Répartition des étudiants, selon le revenu d'autres bourses[1], niveau collégial

Revenu	Collégial %	Collégial cote[2]
0 $	97,2	A
1 $ à 999 $	2,2	E (0,5)
1000 $ à 1999 $	0,4	B
2000 $ à 2999 $	-	-
3000 $ à 3999 $	-	-
4000 et plus	0,2	E (0,2)

1. Bourses autres que celles du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.21
Répartition des étudiants,
selon le revenu d'autres bourses[1],
niveau universitaire

Revenu	1er cycle		2e et 3e cycles		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
0 $	93,4	A	74,8	B	91,1	A
1 $ à 999 $	4,2	E (3,0)	-	-	3,7	E (2,6)
1000 $ à 1999 $	1,6	E (1,5)	8,2	E (11,6)	2,5	E (2,0)
2000 $ à 2999 $	-	-	2,0	E (3,9)	0,2	E (0,5)
3000 $ à 3999 $	-	-	0,4	E (0,4)	-	-
4000 $ et plus	0,8	E (1,4)	14,6	E (5,9)	2,5	E (1.5)

1. Bourses autres que celles du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants.
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.22
Revenu moyen d'autres sources[1],
selon le niveau d'études

Niveau d'études	Moyenne[2] $	Cv de la moyenne cote[3]
Collégial	993	B (133$)
Universitaire	1 748	C (378$)
1er cycle	1 741	C (366$)
2e et 3e cycles	1 793	E (1585$)

1. Revenu d'autres sources = revenu total - (rev. d'emploi + rev. de prêts et bourses du régime + rev. d'autres bourses).
2. Montants déclarés non nuls.
3. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la moyenne.

Tableau A.23
Répartition des étudiants,
selon le revenu d'autres sources[1],
niveau collégial

Revenu	Collégial	
	%	cote[2]
0 $	0,0	-
1 $ à 999 $	71,8	A
1000 $ à 1999 $	11,6	C
2000 $ à 2999 $	6,9	D (2,6)
3000 et plus	9,7	C

1. Revenu d'autres sources = revenu total - (rev. d'emploi + rev. de prêts et bourses du régime + rev. d'autres bourses).
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Tableau A.24
Répartition des étudiants,
selon le revenu d'autres sources[1],
niveau universitaire

Revenu	1er cycle		2e et 3e cycles		Ensemble	
	%	cote[2]	%	cote[2]	%	cote[2]
0 $	0,0	-	0,0	-	0,0	-
1 $ à 999 $	56,0	B	61,4	D (22,2)	56,7	B
1000 $ à 1999 $	15,5	D (4,8)	4,2	E (3,5)	14,1	C
2000 $ à 2999 $	10,9	D (4,3)	21,9	E (19,7)	12,2	D (4,5)
3000 $ à 3999 $	3,7	E (2,1)	1,1	E (1,1)	3,4	E (1,9)
4000 $ et plus	13,9	D (4,9)	11,4	E (16,0)	13,6	D (4,7)

1. Revenu d'autres sources = revenu total - (rev. d'emploi + rev. de prêts et bourses du régime + rev. d'autres bourses).
2. La valeur entre parenthèses indique l'étendue de l'intervalle de confiance de part et d'autre de la proportion.

Annexe 3 - Cueillette des données[1]

L'enquête sur le mode de vie des étudiants ayant déjà été réalisée en 1981, le questionnaire de 1986, outre l'addition de quelques questions, était une mise à jour de celui de 1981. Pour cette raison, le questionnaire de l'enquête n'a pas été prétesté en 1986.

La mise à la poste des 4452 questionnaires a été effectuée le 14 janvier 1986. L'envoi postal comprenait une lettre de présentation, deux exemplaires du questionnaire et une enveloppe de retour préaffranchie. Sur demande, une version anglaise du questionnaire était transmise à l'étudiant. En raison d'une mauvaise adresse, 173 étudiants n'ont pu recevoir le questionnaire qui leur était destiné.

Le 4 férier 1986, une lettre de rappel ainsi qu'un autre questionnaire ont été expédiés aux 3295 étudiants qui ne nous avaient pas retourné leur questionnaire.

Du 14 février 1986 au 14 mars 1986, sept employés occasionnels ont téléphoné, entre 17 et 21 heures, aux étudiants non répondants pour les inciter à compléter et à retourner leur questionnaire. En outre, à la toute fin de la période consacrée aux rappels téléphoniques, les étudiants non-répondants des institutions d'enseignement où le taux de réponse s'avérait plus faible, ont été rappelés une deuxième fois. Dans 279 cas, l'étudiant n'a pu être rejoint en raison de son absence ou d'un mauvais numéro de téléphone.

La clôture de la réception des questionnaires a été fixée au 27 mars 1986. Tous les questionnaires reçus ont été vérifiés, codés et saisis. Dans le cadre de la vérification, des appels téléphoniques ont été effectués lorsque le questionnaire était partiellement complété ou exigeait des informations additionnelles.

En tout, 3259 questionnaires ont été retournés au Bureau de la statistique du Québec.

---

1. Gilles Lavordière, de la direction de la production statistique, a dirigé la cueillette des données et rédigé le texte de la présente annexe.

Annexe 4 - Réponse partielle

La réponse partielle est le nombre de réponses obtenues pour chaque question compte tenu que tous les questionnaires ne sont pas entièrement complétés comme ils le devaient. On considère comme étant une non-réponse le fait de ne pas indiquer une réponse à une question. Elle peut alors être de deux types: réelle, lorsque le répondant devait répondre à une question et ne l'a pas fait; artificielle, lorsque le répondant n'avait pas à répondre à une question parce qu'elle ne s'adressait pas à lui mais plutôt à un sous-groupe de répondants.

Le tableau qui suit indique le nombre de réponses, de non-réponses réelles et de non-réponses artificielles ainsi que les rapports entre eux. Elle pourra aider à justifier l'exclusion ou la modification à une question lors d'une éventuelle reprise de l'enquête.

Tableau A.25
Réponse partielle,
niveau collégial

Question		Réponses		Non-réponses			
				Réelles[5]		Artificielles[5]	
no	case	n	%	n	%	n	%
1. Renseignements préliminaires							
1.1	1	2431	99,7	7	0,3	-	-
1.2	2	1914	78,5	3	0,1	521	21,4
1.3	3	1906	78,2	11	0,4	521	21,4
	4	36	1,5	26	1,0	2376	97,5
2. Caractéristiques personnelles							
2.1	5	1149	47,1	768	31,5	521	21,4
2.2	6	1909	78,3	8	0,3	521	21,4
2.3	7	1914	78,6	-	-	521	21,4
2.4	8	1914	78,6	-	-	521	21,4
	9	62	2,5	6	0,2	2370	97,3
	10	14	0,5	54	2,2	2370	97,3
3. Résidence des parents et de l'étudiant							
3.1 a)	11	1898	77,9	19	0,7	521	21,4
b)	12	1872	76,8	45	1,8	521	21,4
3.2	13	1887	77,4	30	1,2	521	21,4
a)	14	839	34,4	20	0,8	1579	64,8
b)	15	842	34,5	17	0,7	1579	64,8
c)	16	842	34,5	17	0,7	1579	64,8
d)	17	798	32,7	27	1,1	1613	66,2
e)	18	770	31,6	55	2,2	1613	66,2
f)	19	752	30,8	73	3,0	1613	66,2
3.3 a)	20	1900	78,0	14	0,6	521	21,4
b)	21	1806	74,0	111	4,6	521	21,4
3.4	22	1895	77,7	21	0,9	521	21,4
	23	-	-	-	-	2438	100,0
4. Milieu familial							
4.1	24	1893	77,7	22	0,9	521	21,4
	25	1291	53,0	626	25,6	521	21,4
	26	1297	53,2	620	25,4	521	21,4
	27	1302	53,4	615	25,2	521	21,4
	28	1292	53,0	625	25,6	521	21,4
	29	1290	52,9	627	25,7	521	21,4
	30	1295	53,1	622	25,5	521	21,4

Tableau A.25 (suite 1)

Question no	case	Réponses n	%	Non-réponses Réelles[5] n	%	Artificielles[5] n	%
4.2 a)	31	1802	73,9	115	4,7	521	21,4
	32	1834	75,2	83	3,4	521	21,4
	33[1]	127	5,2	-	-	-	-
b)	34	1691	69,4	226	9,2	521	21,4
	35	1707	70,0	210	8,6	521	21,4
	36[1]	145	5,9	-	-	-	-
c)	37	1754	71,9	163	6,7	521	21,4
	38	1808	74,2	109	4,4	521	21,4
	39[1]	130	5,3	-	-	-	-
4.3	40	1878	77,0	39	1,6	521	21,4
	41	1870	76,7	47	1,9	521	21,4
	42[1]	1038[2]	42,6	-	-	-	-
5. Milieu scolaire							
5.1	43	1912	78,4	5	0,2	521	21,4
5.2	44	1843	75,6	74	3,0	521	21,4
5.3	45	613[3]	25,1	-	-	1825	74,9
5.4	46	1891	77,6	26	1,0	521	21,4
a)	47	215	8,8	726	29,8	1497	61,4
b)	48	207	8,5	734	30,1	1497	61,4
6. Provenance et utilisation des fonds							
6.1 a)	49	1911	78,4	6	0,2	521	21,4
b)	50	400	16,4	4	0,2	2034	83,4
c)	51	1162	47,7	351	14,4	925	37,9
d)	52	1150	47,2	363	14,9	925	37,9
e)	53	1151	47,2	362	14,9	925	37,9
6.2	54	1877	77,0	40	1,6	521	21,4
6.3	55	1887	77,4	30	1,2	521	21,4
	56	1879	77,1	38	1,5	521	21,4
	57	1895	77,7	22	0,9	521	21,4
	58	1890	77,5	27	1,1	521	21,4
	59	1895	77,7	22	0,9	521	21,4
	60	1888	77,4	29	1,2	521	21,4
	61	1886	77,3	31	1,3	521	21,4
	62	1745	71,6	172	7,0	521	21,4
	63	1891	77,5	27	1,1	521	21,4
	64	1894	77,7	23	0,9	521	21,4
	65	1883	77,2	34	1,4	521	21,4
	66	609	25,0	1308	53,6	521	21,4

Tableau A.25 (fin)

Question no	Question case	Réponses n	Réponses %	Non-réponses Réelles[5] n	Non-réponses Réelles[5] %	Non-réponses Artificielles[5] n	Non-réponses Artificielles[5] %
6.4	67	1910	78,3	7	0,3	521	21,4
6.5	68	1878	77,0	39	1,6	521	21,4
6.6	69 à 78[4]	-	-	-	-	-	-
6.7	79 à 94[4]	-	-	-	-	-	-
7. Niveau d'endettement							
	95 à 99[4]	-	-	-	-	-	-

1. La question permettant d'identifier s'il y a un conjoint semble ne pas avoir été bien comprise; un tiret indique donc ici que le nombre réel de non-réponses ne peut pas être calculé.
2. Probablement constitué de nombreuses réponses négatives qui ne devraient pas apparaître.
3. Aucun étudiant du collégial ne devait répondre à cette question.
4. La valeur zéro a été saisie lorsqu'il n'y avait pas de réponse, ce qui rend impossible à calculer le nombre réel de réponses.
5. Définitions
   a) non-réponses réelles: le répondant aurait dû répondre à la question et ne l'a pas fait
   b) non-réponses artificielles: le répondant ne devait pas répondre à la question.

Tableau A.26
Réponse partielle,
niveau universitaire

Question		Réponses		Non-réponses			
				Réelles[4]		Artificielles[4]	
no	case	n	%	n	%	n	%
1. Renseignements préliminaires							
1.1	1	822	100,0	-	-	-	-
1.2	2	720	87,6	-	-	102	12,4
1.3	3	716	87,1	4	0,5	102	12,4
	4	28	3,4	26	3,2	768	93,4
2. Caractéristiques personnelles							
2.1	5	381	46,4	339	41,2	102	12,4
2.2	6	720	87,6	-	-	102	12,4
2.3	7	720	87,6	-	-	102	12,4
2.4	8	720	87,6	-	-	102	12,4
	9	56	6,8	3	0,4	763	92,8
	10	56	6,8	3	0,4	763	92,8
3. Résidence des parents et de l'étudiant							
3.1 a)	11	717	87,2	3	0,4	102	12,4
b)	12	704	85,7	16	1,9	102	12,4
3.2	13	709	86,3	11	1,3	102	12,4
a)	14	470	57,2	-	-	352	42,8
b)	15	470	57,2	-	-	352	42,8
c)	16	470	57,2	-	-	352	42,8
d)	17	441	53,6	-	-	381	46,4
e)	18	438	53 2	3	0,4	381	46,4
f)	19	428	52,0	13	1,6	381	46,4
3.3 a)	20	709	86,3	11	1,3	102	12,4
b)	21	690	83,9	30	3,7	102	12,4
3.4	22	709	86,3	11	1,3	102	12,4
	23	2	0,2	-	-	820	99,8
4. Milieu familial							
4.1	24	713	86,7	7	0,9	102	12,4
	25	427	51,9	293	35,7	102	12,4
	26	427	51,9	293	35,7	102	12,4
	27	427	51,9	293	35,7	102	12,4
	28	429	52,2	291	35,4	102	12,4
	29	426	51,8	294	35,8	102	12,4
	30	427	51,9	293	35,6	102	12,4

Tableau A.26 (suite 1)

Question no	case	Réponses n	%	Non-réponses Réelles[4] n	%	Artificielles[4] n	%
4.2 a)	31	688	83,7	32	3,9	102	12,4
	32	688	83,7	32	3,9	102	12,4
	33[1]	113	13,7	-	-	-	-
b)	34	634	77,1	86	10,5	102	12,4
	35	634	77,1	86	10,5	102	12,4
	36[1]	118	14,4	-	-	-	-
c)	37	657	79,9	63	7,7	102	12,4
	38	682	83,0	38	4,6	102	12,4
	39[1]	118	14,4	-	-	-	-
4.3	40	700	85,2	20	2,4	102	12,4
	41	700	85,2	20	2,4	102	12,4
	42[1]	395[2]	48,1	-	-	-	-
5. Milieu scolaire							
5.1	43	720	87,6	-	-	102	12,4
5.2	44	693	84,3	27	3,3	102	12,4
5.3	45	617	75,1	15	1,8	190	23,1
5.4	46	720	87,6	-	-	102	12,4
a)	47	183	22,3	194	23,6	445	54,1
b)	48	171	20,8	206	25,1	445	54,1
6. Provenance et utilisation des fonds							
6.1 a)	49	717	87,2	3	0,4	102	12,4
b)	50	87	10,6	6	0,7	729	88,7
c)	51	537	65,3	93	11,3	192	23,4
d)	52	535	65,1	95	11,5	192	23,4
e)	53	530	64,5	100	12,5	192	23,4
6.2	54	711	86,5	9	1,1	102	12,4
6.3	55	701	85,3	19	2,3	102	12,4
	56	701	85,3	19	2,3	102	12,4
	57	707	86,0	13	1,6	102	12,4
	58	705	85,8	15	1,8	102	12,4
	59	703	85,5	17	2,1	102	12,4
	60	706	85,9	14	1,7	102	12,4
	61	706	85,9	14	1,7	102	12,4
	62	678	82,5	42	5,1	102	12,4
	63	705	85,8	15	1,8	102	12,4
	64	704	85,7	16	1,9	102	12,4
	65	701	85,3	19	2,3	102	12,4
	66	312	38,0	408	49,6	102	12,4

Tableau A.26 (fin)

Question		Réponses		Non-réponses			
				Réelles[4]		Artificielles[4]	
no	case	n	%	n	%	n	%
6.4	67	720	87,6	-	-	102	12,4
6.5	68	712	86,6	8	1,0	102	12,4
6.6	69 à 78[3]	-	-	-	-	-	-
6.7	79 à 94[3]	-	-	-	-	-	-
7. Niveau d'endettement							
	95 à 99[3]	-	-	-	-	-	-

1. La question permettant d'identifier s'il y a un conjoint ne semble pas avoir été bien comprise; un tiret indique donc ici que le nombre réel de non-réponses ne peut pas être calculé.
2. Probablement constitué de nombreuses réponses négatives qui ne devraient pas apparaître.
3. La valeur zéro a été saisie lorsqu'il n'y avait pas de réponse, ce qui rend impossible à calculer le nombre réel de réponses.
4. Définitions
   a) non-réponses réelles: le répondant aurait dû répondre à la question et ne l'a pas fait
   b) non-réponses artificielles: le répondant ne devait pas répondre à la question.

Annexe 5 - Questionnaire

Le questionnaire utilisé ainsi que les lettres de présentation et de rappel sont présentés dans les pages qui suivent. Une version anglaise du questionnaire a été expédiée aux étudiants qui en faisaient la demande.

Bureau de
la statistique
du Québec

117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

**ENQUÊTE SUR LE MODE DE VIE
DES ÉTUDIANTS AU NIVEAU POSTSECONDAIRE**

Message
du Bureau de la statistique du Québec

Le Bureau de la statistique du Québec mène présentement une enquête statistique visant à mieux connaître la situation financière et le mode de vie des étudiants et étudiantes au niveau postsecondaire. Vous faites partie des étudiants et étudiantes qui ont été choisis au hasard pour répondre au questionnaire ci-joint.

Nous comptons sur votre collaboration pour compléter ce questionnaire et nous vous demandons de le retourner au Bureau de la statistique le plus rapidement possible, en utilisant l'enveloppe affranchie ci-jointe. Conformément à la Loi du Bureau de la statistique du Québec, les renseignements que vous nous fournirez demeureront strictement confidentiels.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration au succès de cette enquête.

Camille Courchesne
Directeur des études
prévisionnelles

English copie available on request

Bureau de
la statistique
du Québec

117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

**ENQUÊTE SUR LE MODE DE VIE
DES ÉTUDIANTS AU NIVEAU POSTSECONDAIRE**

Rappel
du Bureau de la statistique du Québec

Le Bureau de la statistique vous faisait parvenir récemment un questionnaire portant sur le mode de vie des étudiants et étudiantes au niveau postsecondaire. Une vérification nous indique que nous n'avons pas encore reçu le vôtre.

Votre participation étant essentielle au succès de cette enquête, nous vous incitons à le remplir dès maintenant. Nous comptons associer les renseignements que vous nous fournirez à ceux des autres étudiants et étudiantes choisis au début de l'enquête statistique pour connaître, avec précision, le mode de vie d'un étudiant ou d'une étudiante de niveau postsecondaire.

Comptant recevoir sous peu votre questionnaire complété, nous vous prions d'accepter nos sincères remerciements pour votre collaboration.

Veuillez ignorer ce rappel si vous avez déjà posté votre questionnaire.

Camille Courchesne
Directeur des études
prévisionnelles

ENQUÊTE SUR LE MODE DE VIE DES ÉTUDIANTS AU NIVEAU POSTSECONDAIRE

Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

1. RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES

Inscrire les codes de réponse dans les cases prévues à cette fin.

1.1 Êtes-vous présentement inscrit à temps complet dans une institution d'enseignement postsecondaire?

oui ..... (1) non ..... (2) 1 ☐

Sinon, inscrire le code 2 dans la case de droite et retourner ce questionnaire sans répondre aux questions qui suivent.

1.2 Êtes-vous:

Citoyen canadien? ..... (1)
Immigrant reçu au Canada depuis moins d'un an? ..... (2)
Immigrant reçu au Canada depuis plus d'un an? ..... (3)
Citoyen d'un autre pays? ..... (4)

2 ☐

1.3 Avez-vous toujours résidé au Québec?

oui ..... (1) non ..... (2) 3 ☐

Sinon, inscrire la date d'arrivée au Québec

4 1 9 ☐☐ (année) ☐☐ (mois) ☐☐ (jour)

2. CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES

2.1 Date de naissance: 5 [1][9][ ][ ] [ ][ ] [ ][ ]
année mois jour

2.2 État civil:

Célibataire ..... (1)
Marié(e) ..... (2)
Séparé(e) ou divorcé(e) ..... (3)
Veuf(ve) ..... (4)
Religieux(se) ..... (5)
Conjoint(e) de fait ..... (6) 6 [ ]

2.3 Sexe:

Masculin ..... (1)
Féminin ..... (2) 7 [ ]

2.4 Personnes à charge:

Oui ..... (1)
non ..... (2) 8 [ ]

Si oui, en indiquer le nombre:

Enfants ..... 9 [ ][ ]

Autres (préciser) _____ 10 [ ][ ]

3. RÉSIDENCE DES PARENTS ET DE L'ÉTUDIANT

On doit entendre par le terme «parents», le père et/ou la mère, ou les personnes qui en tiennent lieu.

3.1 Situation et résidence des parents

a) Indiquer la situation qui correspond à celle de vos parents

Mes parents vivent ensemble ..... (1)
Mes parents ne vivent pas ensemble (séparés, divorcés) ..... (2)
L'un de mes parents est décédé ..... (3)
Mes parents sont décédés ..... (4)
Autre situation (préciser) _____ (5) 11 [ ]

b) Indiquer la municipalité et le comté du lieu de résidence de vos parents

Municipalité _____

Comté _____ À l'usage du Bureau seulement ▶ 12 [ ][ ]

3.2 Lieu de résidence au cours de la présente année scolaire

Demeurez-vous avec:

Votre père et votre mère (ou les personnes qui en tiennent lieu) ... (1)
(Passer à la question 3.3)
Votre père seulement (ou celui qui en tient lieu) ..... (2)
(Passer à la question 3.3)
Votre mère seulement (ou celle qui en tient lieu) ..... (3)
(Passer à la question 3.3)
Je ne demeure pas avec mes parents ..... (4)
(Passer à la question suivante) 13 [ ]

a) En indiquer la raison principale

Moyens de transport inadéquats ..... (1)
Éloignement du lieu d'études ..... (2)
Marié(e), vivant maritalement ..... (3)
Raisons liées à la famille ..... (4)
Autres (préciser) _____
_____ (5)

14 ☐

b) Indiquer la municipalité et le comté de votre lieu de résidence

Municipalité _____

Comté _____

À l'usage du bureau seulement ▶ 15 ☐☐

c) Êtes-vous locataire ou propriétaire du logement que vous habitez?

Locataire ..... (1)
Propriétaire ..... (2)
(Passer à la question 3.3)

16 ☐

d) Quel type de logement habitez-vous?

Appartement dans un immeuble à logements multiples ..... (1)
Résidence d'étudiant(e)s ..... (2)
Maison de chambres ..... (3)
Chambre dans un autre type d'habitation ..... (4)
Autres (préciser) _____
_____ (5)

17 ☐

e) Combien de personnes *(en vous incluant)* y habitent? 18 ☐☐

f) Combien de personnes *(en vous incluant)* partagent les frais *(loyer, chauffage, électricité, téléphone, etc.)*? 19 ☐☐

3.3 Lieu de résidence de l'été dernier

a) Indiquer votre lieu de résidence au cours de l'été dernier:

Résidence des parents ..... (1) *(voir question 3.1b)*
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire ..... (2) *(voir question 3.2b)*
Autre (préciser) _____
_____ (3)

20 ☐

b) Indiquer si, au cours de l'été dernier, vous avez défrayé les coûts d'un logement que vous n'habitiez pas

oui ..... (1)
non ..... (2)

21 ☐

3.4 Résidence permanente

Indiquer votre lieu de résidence permanente:

Résidence des parents ..... (1) *(voir question 3.1b)*
Autre (préciser) ..... (3)
Même résidence qu'au cours de l'année scolaire ..... (2) *(voir question 3.2b)*

22 ☐

Municipalité _____ Comté _____

À l'usage du bureau seulement ▶ 23 ☐☐

4. MILIEU FAMILIAL

4.1 Enfants à la charge des parents

Indiquer si des frères et soeurs sont à la charge de vos parents

oui ..... (1) non ..... (2) 24 ☐

Si oui, indiquer *(en vous excluant)* combien sont:

D'âge préscolaire	25	☐☐
À la maternelle, à l'élémentaire ou au secondaire	26	☐☐
Au collégial	27	☐☐
À l'université, 1er cycle	28	☐☐
2e ou 3e cycle	29	☐☐
À la maison sans poursuivre d'études *(excluant les enfants d'âge préscolaire)*	30	☐☐

4.2 Parents et conjoint

Indiquer l'occupation, le revenu de l'année 1985, le niveau de scolarité du père, de la mère et du conjoint *(selon les listes fournies ci-dessous)*.

a) Occupation

Étudiant(e) ..... (01)
Personne à la maison ..... (02)
Cultivateur, pêcheur ..... (03)
Journalier, manoeuvre ..... (04)
Apprenti, ouvrier ..... (05)
Contremaître ..... (06)
Préposé(e) aux services publics (pompier, policier, etc.) ..... (07)
Préposé(e) aux services personnels (taxi, hôtel, restaurant, salon de coiffure, conciergerie, etc.) ..... (08)
Vendeur(se) à commission, voyageur de commerce ..... (09)
Propriétaire de petit commerce ou industrie ..... (10)
Gérant, administrateur ..... (11)
Technicien(ne) ..... (12)
Professionnel(le) ..... (13)
Employé(e) de bureau ..... (14)
Rentier(e), invalide ..... (15)
Décédé(e) ..... (16)

Occupation du père (ou de celui qui en tient lieu)	31	☐☐
Occupation de la mère (ou de celle qui en tient lieu)	32	☐☐
Occupation du conjoint(e) (marié(e) ou de fait)	33	☐☐

b) Revenu = salaire brut + revenu net *(avant déduction de l'impôt)* **provenant d'un travail à son propre compte + revenu de placements** *(avant déduction des frais d'administration)* **+ autres revenus** *(avant déduction de l'impôt)*

Aucun revenu	(01)	25 000 - 31 999 $	(08)
Moins de 2 499 $	(02)	32 000 - 38 999 $	(09)
2 500 - 4 999 $	(03)	37 000 - 41 999 $	(10)
5 000 - 7 999 $	(04)	42 000 - 46 999 $	(11)
8 000 - 12 999 $	(05)	47 000 $ et plus	(12)
13 000 - 19 999 $	(06)	Ne sais pas	(13)
20 000 - 24 999 $	(07)		

Revenu du père (ou de celui qui en tient lieu) ..... 34 ☐☐

Revenu de la mère (ou de celle qui en tient lieu) ..... 35 ☐☐

Revenu du conjoint(e) (marié(e) ou de fait) ..... 36 ☐☐

c) Années d'études complétées

0 à 7 années	(1)	13 à 15 années	(4)
8 à 9 années	(2)	16 années et plus	(5)
10 à 12 années	(3)		

Scolarité du père (ou de celui qui en tient lieu) ..... 37 ☐

Scolarité de la mère (ou de celle qui en tient lieu) ..... 38 ☐

Scolarité du conjoint(e) (marié(e) ou de fait) ..... 39 ☐

4.3 Contribution des parents et du conjoint

Indiquer si votre père, votre mère ou votre conjoint(e) contribuent à vos dépenses *(études, habillement, loisirs, etc.)*

oui	(1)	non	(2)

Contribution du père (ou de celui qui en tient lieu) ..... 40 ☐

Contribution de la mère (ou de celle qui en tient lieu) ..... 41 ☐

Contribution du conjoint(e) (marié(e) ou de fait) ..... 42 ☐

5. MILIEU SCOLAIRE

5.1 Niveau de scolarité

Indiquer votre niveau de scolarité:

Collégial:		**Université:**		
Cours professionnel	(1)	1er cycle	(3)	
Cours général	(2)	2e cycle	(4)	
		3e cycle	(5)	43 ☐

5.2 Domaine d'études

Indiquer le code correspondant à votre principal domaine d'études dans la case appropriée, à la fin de la liste des programmes d'études

Études collégiales

Secteur professionnel

Techniques biologiques (programmes nos 110 à 199) ..... (01)
Techniques physiques (programmes nos 210 à 280) ..... (02)
Techniques humaines (programmes nos 310 à 395) ..... (03)
Techniques de l'administration (programmes nos 410 à 430) ..... (04)
Arts et lettres (programmes nos 510 à 620) ..... (05)
Hors D E C ..... (06)

Secteur général

Sciences de la santé, sciences pures et appliquées (programme no 015) ..... (07)
Sciences humaines et sciences de l'administration (programme no 030) ..... (08)
Arts (programme no 050) ..... (09)
Lettres (programme no 060) ..... (10)
Hors D E C. ..... (11)
Autres (préciser) _____
_____ (12)

Études universitaires

Sciences de la santé (médecine, diététique, etc.) ..... (13)
Sciences pures (mathématiques, biochimie, biologie, etc.) ..... (14)
Sciences appliquées (génie, informatique, etc.) ..... (15)
Sciences de l'administration (comptabilité, bibliothéconomie, etc.) ..... (16)
Sciences humaines et sociales (communication, droit, etc.) ..... (17)
Éducation, enseignement, orientation, etc.) ..... (18)
Arts et lettres (littérature, musique, etc.) ..... (19)
Baccalauréat général ..... (20)
Autres (préciser) _____
_____ (21)

Domaine d'études ..... 44 ☐☐

5.3 Si vous êtes étudiant du 1er cycle, avez-vous déjà complété 90 crédits en vue de l'obtention d'un même diplôme universitaire?

oui ..... (1) non ..... (2) 45 ☐

5.4 Indiquer si vos études postsecondaires ont été poursuivies de façon continue
(ne pas considérer les vacances scolaires)

oui ..... (1) non ..... (2) 46 ☐

Si oui, passer à la question 6.1

Sinon,

a) Indiquer la raison de l'interruption de vos études

Raisons financières ..... (1)
Possibilité d'emploi ..... (2)
Raisons familiales ..... (3)
Raisons d'ordre scolaire (notes insuffisantes, réorientation des études, etc.) ..... (4)
Raisons de santé ..... (5)
Vacances, voyage, etc. ..... (6)
Autres (préciser): _____ (7)

47 ☐

b) Pendant combien de mois avez-vous interrompu vos études? 48 ☐☐

6. PROVENANCE ET UTILISATION DES FONDS

6.1 Emploi d'été

a) Avez-vous occupé un emploi contre rémunération au cours de l'été dernier?

oui ..... (1) non ..... (2) 49 ☐

b) Sinon, en indiquer la raison principale

Raisons d'ordre scolaire ..... (1)
Raisons de santé ..... (2)
Aucune recherche d'emploi ..... (3)
Recherche d'emploi infructueuse ..... (4)
Travail sans rémunération dans l'entreprise familiale ..... (5)
Travail bénévole ..... (6)
Autres (préciser): _____ (7)

50 ☐

c) Si oui, pendant combien de semaines? 51 ☐☐

d) Indiquer la moyenne des heures travaillées par semaine 52 ☐☐☐

e) Indiquer la municipalité et le comté de votre lieu de travail

Municipalité _____

Comté _____

À l'usage du Bureau seulement ▶ 53 ☐☐

6.2 Emploi au cours de l'année scolaire

Avez-vous un emploi contre rémunération *(à plein temps ou à temps partiel)* au cours de la présente année scolaire?

oui ..... (1) non ..... (2) 54 ☐

6.3 Contribution des parents et du conjoint(e)

Indiquer, en cochant la case appropriée, si vos parents et/ou votre conjoint(e) assument les dépenses suivantes:

		Entièrement 1	Partiellement 2	Aucunement 3	Ne s'applique pas 4
Repas pris à domicile	55	☐	☐	☐	☐
Repas pris à l'extérieur (restaurant, cafétéria, etc.)	56	☐	☐	☐	☐
Habillement	57	☐	☐	☐	☐
Frais médicaux (médicaments, soins dentaires, etc.)	58	☐	☐	☐	☐
Soins personnels (coiffure, buanderie, assurance-vie, etc.)	59	☐	☐	☐	☐
Logement (incluant le loyer, le chauffage, l'électricité, le téléphone, etc.)	60	☐	☐	☐	☐
Loisirs (cinéma, voyages, lectures, etc.)	61	☐	☐	☐	☐
Frais de garderie	62	☐	☐	☐	☐
Frais de scolarité	63	☐	☐	☐	☐
Matériel et livres scolaires	64	☐	☐	☐	☐
Transport (automobile, métro, autobus, assurance-auto, immatriculation, etc.)	65	☐	☐	☐	☐
Autres dépenses (préciser): _____	66	☐	☐	☐	☐

6.4 Avez-vous sollicité une aide financière du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants pour la présente année scolaire?

oui ..... (1) non ..... (2) 67 ☐

6.5 Avez-vous déjà reçu une aide financière du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants?

oui ..... (1) non ..... (2) 68 ☐

6.6 Provenance des fonds

- **Donner une estimation de tous vos revenus pour la période du 1er juin 1985 au 31 mai 1986**
- **Inscrire «0» (zéro) aux postes où aucun revenu ne s'applique**

Salaire brut provenant d'un emploi d'été	69	,00 $
Salaire brut durant l'année scolaire	70	,00 $
Contribution monétaire du conjoint(e) (marié(e) ou de fait)	71	,00 $
Contribution monétaire des parents (ou de ceux qui en tiennent lieu)	72	,00 $
Prêts et bourses du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	73	,00 $
Emprunt personnel	74	,00 $
Bourses, autres que celles du régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	75	,00 $
Autres revenus (préciser): _____	76	,00 $
Ajouter: Épargnes des années précédentes utilisées au cours de l'année	77	,00 $
Total	78	,00 $

Note: Le **total** indiqué à cette question doit être égal au **total général** de la question 6.7

6.7 Utilisation des fonds

- **Donner une estimation de toutes vos dépenses, incluant celles des personnes à votre charge, pour la période du 1er juin 1985 au 31 mai 1986**
- **Exclure les dépenses assumées par vos parents**
- **Inscrire «0» (zéro) aux postes ou aucune dépense n'est imputable**
- **Compléter la colonne «Total des dépenses». Les deux premières colonnes servent à faciliter l'évaluation de vos dépenses de l'année**

Dépenses:		Dépenses au cours de l'été	Dépenses durant l'année scolaire	Total des dépenses
Repas pris à domicile	79	,00 $	,00 $	,00 $
Repas pris à l'extérieur	80	,00 $	,00 $	,00 $
Habillement	81	,00 $	,00 $	,00 $
Frais médicaux (médicaments, soins dentaires, etc.)	82	,00 $	,00 $	,00 $
Soins personnels (coiffure, buanderie, assurance-vie, etc.)	83	,00 $	,00 $	,00 $
Logement (incluant le loyer, le chauffage, l'électricité, le téléphone, etc.)	84	,00 $	,00 $	,00 $
Loisirs (cinéma, voyages, lectures, etc.)	85	,00 $	,00 $	,00 $
Frais de garderie	86	,00 $	,00 $	,00 $
Frais de scolarité	87	,00 $	,00 $	,00 $
Matériel et livres scolaires	88	,00 $	,00 $	,00 $
Tabac, alcool	89	,00 $	,00 $	,00 $
Transport (automobile, métro, autobus, assurance-auto, immatriculation, etc.)	90	,00 $	,00 $	,00 $
Autres dépenses (préciser): _____ _____	91	,00 $	,00 $	,00 $
Total	92			,00 $
Ajouter: sommes épargnées au cours de l'année	93			,00 $
Total général	94			,00 $

7. NIVEAU D'ENDETTEMENT

- **Quel est le montant cumulé de votre dette actuelle?**
  (Inscrire «0» (zéro) aux postes ou aucune dette n'est imputable)

Emprunts reliés au régime québécois des prêts et bourses aux étudiants	95	,00 $
Autres emprunts reliés aux études	96	,00 $
Emprunts reliés à l'acquisition de biens personnels (automobile, ameublement, etc.)	97	,00 $
Autres emprunts (préciser): _____	98	,00 $
Total des emprunts	99	,00 $

8. COMMENTAIRES

Merci de votre collaboration